



# Situation et progrès du développement humain

Le concept de développement humain place au centre la personne humaine, et traite de l'élargissement des choix accessibles aux individus dans l'optique d'une vie conforme à leurs attentes. Croissance économique, augmentation de l'investissement et des échanges internationaux, progrès technologique : tous ces aspects sont très importants. Mais il s'agit de moyens, et non de fins. Contribueront-ils au développement humain au XXI<sup>e</sup> siècle ? Tout dépend de savoir s'ils sont à même d'élargir les choix, s'ils créent un environnement permettant aux êtres humains d'exploiter pleinement leurs potentialités et de vivre de manière productive et créative.

L'accroissement des choix passe impérativement par le renforcement des capacités humaines, c'est-à-dire de l'ensemble des possibilités d'action et d'existence. Les capacités les plus essentielles au développement humain sont les suivantes : vivre longtemps et en bonne santé, accéder à l'éducation, disposer de ressources nécessaires pour un niveau de vie décent et être en mesure de prendre part à la vie de la communauté. Comme le souligne ce rapport, la dignité suppose aussi la liberté — et les moyens — de participer à la définition et au maintien des règles et institutions qui régissent les individus. Un homme qui n'a pas les moyens d'inscrire ses enfants à l'école, mais doit les envoyer travailler dans les champs, est victime d'un déficit de développement humain. Il en va de même pour une personne riche et instruite, mais privée du droit de vote parce qu'elle est une femme.

A l'heure de l'intégration mondiale, peut-on dire que le développement humain progresse ? Les avancées sont manifestes dans certains domaines. Globalement, l'extrême pauvreté recule lentement, mais régulièrement. En termes relatifs, elle est passée de 29 % de la population mondiale en 1990 à 23 % en 1999<sup>1</sup>. Le taux de scolarisation dans le primaire s'améliore : de 80 % en 1990, il atteignait 84 % en 1998<sup>2</sup>. Depuis 1990, 800 millions de personnes supplémentaires ont accès à des points d'eau aménagés et 750 millions à des équipements sanitaires améliorés<sup>3</sup>. On constate également de nets progrès des droits civils et politiques : depuis 1980, quelque 81 pays ont fait de grands pas vers la démocratie<sup>4</sup>, et 33 régimes militaires ont cédé la place à un gouvernement civil<sup>5</sup>.

Cependant, les interdépendances croissantes entre les nations et les peuples rendent aussi les dif-

férences plus criantes. Une fille née aujourd'hui au Japon pourrait avoir une chance sur deux de voir le XXII<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>. En Afghanistan, un nouveau-né sur quatre décèdera avant d'atteindre ses cinq ans. Quant au revenu cumulé des 5 % de personnes les plus riches, il est 114 fois plus élevé que celui des 5 % les plus pauvres<sup>7</sup>. Chaque jour, plus de 30 000 enfants meurent de maladies qui pourraient être évitées<sup>8</sup>, et 14 000 personnes sont contaminées par le VIH/sida<sup>9</sup>. Cette pandémie touche plus d'un tiers des adultes au Botswana, et plus d'un quart au Zimbabwe et au Swaziland. Enfin, en l'absence d'amélioration dans la lutte contre la tuberculose, on estime que, d'ici 2020, un milliard de personnes contracteront cette affection, avec une issue fatale pour 35 millions d'entre eux<sup>10</sup>.

En Afrique subsaharienne, le développement humain est en recul depuis plusieurs années, et la vie des déshérités devient encore plus difficile. La proportion des personnes disposant au maximum d'un dollar par jour pour vivre y était globalement la même — 47 % — à la fin qu'au début des années quatre-vingt-dix<sup>11</sup>. Compte tenu de la croissance démographique, cela signifie que le nombre de pauvres s'accroît. Et si le pourcentage des enfants vaccinés contre les principales maladies a augmenté dans la plupart des régions du monde, il est tombé en deçà de 50 % en Afrique subsaharienne depuis 1990<sup>12</sup>.

Les libertés politiques n'avancent pas d'un même pas partout dans le monde. Les progrès de la démocratie se ralentissent : nombre de pays ne parviennent pas à consolider et à approfondir leurs premières avancées vers ce type de régime, tandis que plusieurs autres retombent dans l'autoritarisme. Quelque 73 pays du globe — avec 42 % de la population mondiale — ne connaissent toujours pas d'élections libres et équitables<sup>13</sup>. Les gouvernements de 106 pays persistent à restreindre bon nombre de libertés civiles et politiques<sup>14</sup>. Et les conflits continuent de briser des millions d'existences. Depuis 1990, environ 3,6 millions de personnes sont mortes du fait de guerres civiles ou du déchaînement des violences ethniques : plus de 16 fois le nombre de celles tuées lors de guerres entre Etats<sup>15</sup>.

On constate de plus en plus que tous les pays payent un prix pour ces injustices globales. Parallèlement, la nécessité d'agir pour réduire le fossé qui sépare les attentes de la réalité — et pour faire

*Les progrès de la démocratie se ralentissent : nombre de pays ne parviennent pas à consolider et à approfondir leurs premières avancées vers ce type de régime*

## CONTRIBUTION SPÉCIALE

Au XXI<sup>e</sup> siècle, la mission des Nations Unies sera définie, à mon sens, par une prise de conscience nouvelle, et plus profonde, du caractère sacré et de la dignité de toute vie humaine, indépendamment de la race ou de la religion. Cela nous amènera à porter notre regard au-delà des Etats, sous la surface des nations et des communautés. Nous devons, plus que jamais, nous attacher à améliorer la condition des hommes et des femmes qui font la richesse et la spécificité des Etats et des nations.

Un génocide commence par le meurtre d'un individu — non pour ce qu'il a fait, mais pour ce qu'il est. Une campagne de « nettoyage ethnique » commence par le geste d'une personne qui s'en prend à son voisin. La pauvreté commence par le déni fait à un seul enfant de son droit fondamental à l'éducation. Et ce qui débute par le non-respect de la dignité d'une vie se termine bien trop souvent par un véritable fléau à l'échelle de toute une nation.

Nous devons aborder ce nouveau siècle en reconnaissant que la paix n'est pas seulement l'affaire des Etats ou des peuples, mais de chacun des membres qui forment ces communautés. Il n'est plus admissible de s'abriter derrière la souveraineté des Etats pour perpétrer des violations flagrantes des droits de l'homme. La paix doit devenir quelque chose de réel et de tangible dans la vie quotidienne

de tout individu dans le besoin. Elle doit être recherchée par-dessus tout, car elle est la condition à remplir pour que chaque être humain puisse vivre dans la dignité et la sécurité.

A cet égard, le siècle précédent nous a notamment montré que, lorsque la dignité de l'individu est bafouée ou menacée — lorsque les citoyens ne peuvent exercer l'un de leurs droits élémentaires, celui d'élire leur gouvernement et de le remplacer régulièrement — il en résulte trop souvent un conflit dont des civils innocents font les frais : des vies humaines sont perdues et des communautés détruites.

Les obstacles à la démocratie ne tiennent pas tant à la culture ou à la religion qu'à la volonté de ceux qui sont au pouvoir de s'y maintenir à tout prix. Ce phénomène n'est ni nouveau ni circonscrit à une seule partie du monde. Les peuples de toutes cultures chérissent la liberté de choix et ressentent le besoin de participer aux décisions qui les concernent directement.



**Kofi Annan**

*Secrétaire général des Nations Unies*

avancer le développement humain dans son acception la plus profonde — est de mieux en mieux acceptée (lire la contribution spéciale de Kofi Annan, Secrétaire général des Nations Unies).

Dans son tour d'horizon des progrès nationaux vers le développement humain décliné dans ses multiples dimensions, ce chapitre met en lumière les directions que pourra emprunter le changement au cours des années à venir — ainsi que la distance à parcourir. Il commence par évaluer les tendances mondiales en termes de participation à la vie politique et de démocratie : deux aspects qui font l'objet du rapport de cette année. Il envisage ensuite les Objectifs de développement du Millénaire, définis par la communauté mondiale afin de mieux appréhender le développement à la lumière de différents indicateurs. Cet examen des progrès en direction de ces objectifs montre que certains pays sont sur la bonne voie, mais que bien d'autres accusent un retard et que beaucoup ont bien peu de chances d'atteindre les buts fixés.

## TENDANCES MONDIALES DE LA PARTICIPATION POLITIQUE ET DE LA DÉMOCRATIE

*« Nous n'épargnerons aucun effort pour promouvoir la démocratie et renforcer l'Etat de droit, ainsi que le respect de tous les droits de l'homme et libertés fondamentales reconnus sur le plan international. »*

- Déclaration du millénaire

La participation à la vie politique et la liberté sont des éléments fondamentaux du développement humain. La démocratie et la participation politique ont atteint un niveau sans précédent dans le monde : aujourd'hui, 140 pays organisent des élections pluralistes (tableau 1.1). En 2000, sur 147 pays analysés, 121, avec 68 % de la population mondiale, présentaient la totalité ou une partie des caractéristiques dénotant une démocratie formelle (diagramme 1.1)<sup>16</sup>. En 1980, c'était seulement le cas de 54 pays, soit 46 % de la population mondiale. Entre-temps, 81 pays ont progressé de manière significative vers la démocratie et 6 autres ont régressé<sup>17</sup>. De très nombreux régimes autoritaires ont été remplacés par des gouvernements plus disposés à rendre des comptes aux citoyens, ce qui constitue une réelle avancée sur le plan du développement humain. Cependant, une démocratie réelle ne se définit pas uniquement par la tenue d'élections. Une consolidation des institutions et des pratiques démocratiques, impliquant une intégration des valeurs et des normes démocratiques dans toutes les composantes de la société, sont également nécessaires (lire chapitres 2 et 3).

Les deux dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, qui ont vu l'abolition d'une multitude de régimes dictatoriaux, ont été qualifiées de « troisième vague » de démocratisation<sup>18</sup>. A l'instar des autres périodes d'émancipation qu'a connues l'histoire, ces révolutions démocratiques sont venues du peuple. Au cours des années quatre-vingt, la contestation suscitée par les excès des régimes militaires latino-américains a eu raison de ces dictatures les unes après les autres, en commençant par l'Equateur et le Pérou. En Europe centrale et orientale, et dans ce qui est désormais la Communauté des Etats indépendants (CEI), le tournant a été la chute du Mur de Berlin, en 1989. En Afrique, la montée en puissance de l'opposition au cours des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix a mis fin au long règne de nombreux dictateurs établis de longue date, parmi lesquels Moussa Traoré, au Mali, en 1991, et Kamuzu Banda, au Malawi, en 1994. En 1986, c'est aussi la population qui avait chassé le président Ferdinand Marcos, aux Philippines.

Dans certains pays, la transition a été moins spectaculaire. Cela a été le cas de l'instauration d'un gouvernement civil en République de Corée et en Thaïlande, ainsi que de la tenue d'élections au Népal. Plus remarquable encore a été l'avènement

d'une démocratie à part entière en Afrique du Sud en 1994, à l'issue de longues négociations. En revanche, les avancées ont été relativement modestes dans les pays arabes, où les percées démocratiques demeurent rares. Néanmoins, certaines monarchies, telles que la Jordanie et le Maroc, ont élargi les possibilités de participation de la population à la vie politique et la Tunisie a également pris des mesures dans ce sens. Globalement, toutefois, la démocratisation a été moins rapide dans cette région que dans d'autres parties du monde : seuls 4 pays arabes sur 17 sont actuellement dotés de systèmes électoraux pluralistes<sup>19</sup>.

Ce glissement général de régimes autoritaires vers des systèmes démocratiques est mis en évidence par divers indicateurs de la gouvernance (annexe 1.1). Selon l'indicateur démocratique du projet *Polity IV*, le nombre des régimes autoritaires est passé de près de 70 en 1980 à moins de 30 en 2000<sup>20</sup>. Parallèlement, celui des régimes démocratiques a doublé, passant de 41 à 82. L'éclatement de l'Union soviétique a certes contribué à l'augmentation du nombre de pays recensés par ce projet, alimentant chacune des trois catégories de régimes politiques. Dans l'ensemble, néanmoins, l'ex-Union soviétique et le reste de l'Europe de l'Est sont devenus plus démocratiques.

Les indicateurs généraux ne rendent pas adéquatement compte de la complexité des transitions démocratiques. En effet, celles-ci se produisent dans la plupart des cas par à-coups, et sont ponctuées d'avancées et de reculs. Prenons l'exemple du Pérou. En 1980, après 12 années de dictature militaire, ce pays s'est doté d'un régime démocratique. Mais la situation s'est lentement détériorée, et le régime d'Alberto Fujimori a été gagné par l'autoritarisme. En dépit d'irrégularités ayant entraîné le retrait des observateurs internationaux, M. Fujimori a été proclamé vainqueur de l'élection de l'année 2000. Cependant, la réaction de l'opinion publique à divers scandales politiques l'a finalement obligé à fuir le pays. C'est ensuite Alejandro Toledo qui a été élu président, à l'issue d'un nouveau scrutin, en 2001.

La tendance à long terme et certains événements plus récents sont impressionnants. Le léger déclin du niveau de démocratie observé en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud au cours de la seconde moitié des années quatre-vingt-dix semble toutefois révéler un essoufflement de la « troisième vague » de démocratisation. Sur les 81 pays qui ont entrepris de se démocratiser, 47 seulement sont considérés comme pleinement démocratiques<sup>21</sup>. Dans beaucoup, la transition semble un vain mot et certains régressent vers l'autoritarisme — voire la guerre, comme en République démocratique du Congo ou en Sierra Leone. L'Afrique subsaharienne et l'Asie centrale sont particulièrement touchées par ce phénomène. Au Bélarus, au

DIAGRAMME 1.1  
Le monde se démocratise

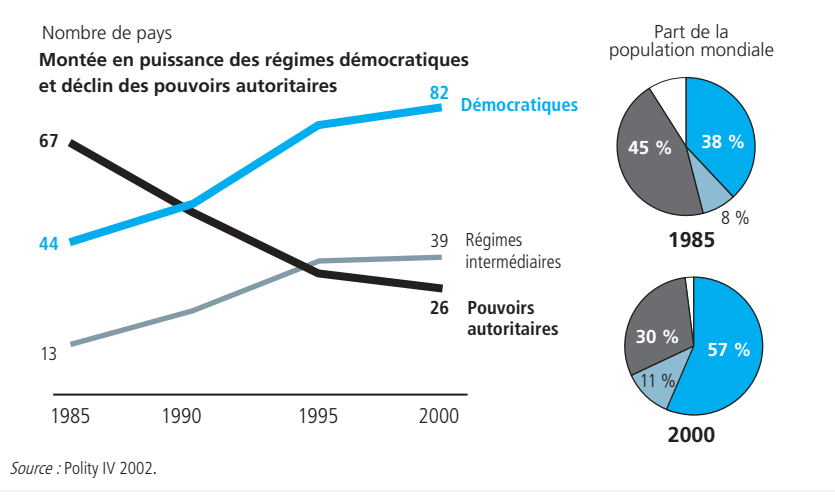


TABLEAU 1.1  
La plupart des individus peuvent aujourd'hui participer à des élections pluralistes, 1999

Région ou groupes de pays	Nombre de pays disposant de systèmes électoraux pluralistes (pays pour lesquels des données sont disponibles)	Population des pays disposant de systèmes électoraux pluralistes (millions)	Part de la population régionale vivant dans des pays disposant de systèmes électoraux pluralistes (pourcentage)
Afrique subsaharienne	29 (42)	464	77,2
Pays arabes	4 (7)	115	48,5
Asie de l'Est et Pacifique	9 (16)	401	22,0
Asie du Sud	4 (8)	1170	85,5
Amérique latine et Caraïbes	25 (26)	468	94,9
Europe centrale et orientale et CEI	21 (25)	350	88,0
OCDE	30 (30)	1120	100,0
Faible développement humain	23 (36)	527	64,4
Monde	140 (189)	3 923	65,8

Note : Les données relatives aux pays à faible développement humain sont également incluses dans les différentes catégories régionales. La somme des données régionales n'est pas égale au total mondial car certains pays englobés dans ce total ne relèvent pas d'une catégorie régionale.

Source : Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* d'après Alvarez et al., 2002.

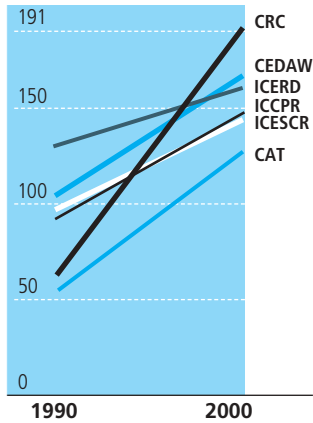
Cameroun, en Ouzbékistan, au Togo et ailleurs, le parti qui monopolise l'Etat a autorisé la tenue d'élections, mais n'a en définitive laissé qu'une marge étroite au pluralisme. La plupart de ces pseudo-démocraties souffrent d'une faible participation politique, se caractérisent par une défiance des citoyens, déçus de la politique, envers leurs gouvernants, ou sont dominées par un parti unique ou un groupe puissant, malgré l'existence d'élections formelles<sup>22</sup>.

DES OUTILS POUR RENDRE COMPTE PLUS  
LARGEMENT DE LA PARTICIPATION ET DES  
LIBERTÉS POLITIQUES

DIAGRAMME 1.2

Ratification des traités sur les  
droits de l'homme

Nombre de pays



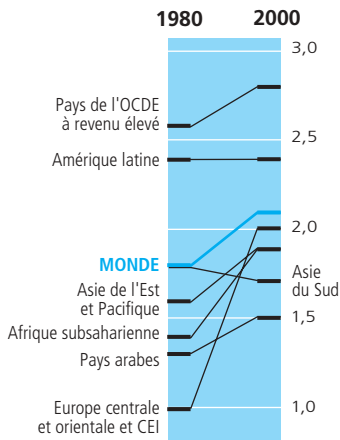
Note : Voir la liste des abréviations pour l'intitulé détaillé des conventions et le tableau statistique 28 pour les définitions.

Source : Calculs du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain, d'après HCNUDH, 2002.

DIAGRAMME 1.3

Une presse plus libre

Résultat moyen sur l'échelle  
de la liberté de la press



Source : Calculs du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain d'après Freedom House, 2000.

La vie politique démocratique ne se limite pas à l'élection des gouvernants : un régime réellement démocratique doit garantir les droits civils et politiques nécessaires à une participation effective. Témoignant de l'importance grandissante accordée aux droits de l'homme dans le monde, le nombre de pays ayant ratifié les six principaux pactes et conventions sur les droits de l'homme a augmenté de façon spectaculaire depuis 1990 (diagramme 1.2). Le soutien aux droits de l'homme est essentiel pour garantir le bien-être des populations dans une société humaine et exempte de discriminations, et, ainsi, pour encourager l'action et l'engagement des citoyens. La liberté d'association et de réunion, d'expression et de conscience, telle que définie dans le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, est une condition *sine qua non* de la participation politique.

L'existence d'une presse libre et active est spécialement importante pour l'avènement et la consolidation de la démocratie. L'indicateur de la liberté de la presse élaboré par *Freedom House* pour évaluer l'avancement et les tendances dans ce domaine révèle, là aussi, une progression de la liberté de la presse dans le monde entier (diagramme 1.3).

Outre les droits civils et politiques, l'égalité des possibilités de participation constitue un élément essentiel de la vie politique démocratique. Or, partout sur la planète, les femmes sont nettement sous-représentées dans la sphère politique : elles n'occupent que 14 % des sièges parlementaires dans le monde. Sur ce plan, il n'y a guère de différences entre pays industrialisés et en développement. Dans la plupart des pays développés — parmi lesquels les États-Unis, la France et le Japon —, entre 10 et 20 % des parlementaires sont de sexe féminin<sup>23</sup>. Quant aux exceptions positives, elles se rencontrent dans ces deux catégories de pays (diagramme 1.4). Même si les pays nordiques affichent des taux particulièrement élevés, l'Afrique du Sud, l'Argentine et le Mozambique comptent eux aussi environ 30 % de parlementaires femmes. À l'opposé, celles-ci sont carrément absentes des instances parlementaires dans un certain nombre de pays arabes.

LA MULTIPLICATION DES GUERRES CIVILES

Le blocage de certains processus de transitions met en évidence la fragilité des démocraties. La multiplication des conflits, et surtout des guerres civiles, témoigne, elle, de la fragilité des États (diagramme 1.5). Actuellement, les conflits internes sont nettement plus nombreux que ceux entre États. On estime que, depuis 1990, les hostilités entre États

ont fait 220 000 morts, contre 3,6 millions pour les guerres civiles<sup>24</sup>.

Ce phénomène est d'autant plus tragique qu'il frappe de plus en plus souvent les civils. Depuis la fin de la guerre froide, ceux-ci représentent plus de 90 % des victimes — morts ou blessés — de conflits<sup>25</sup>. De plus, les conflits internes sont généralement menés avec des armes légères, et les stratégies employées frappent avant tout les personnes les plus vulnérables. La moitié des victimes civiles de conflits sont des enfants<sup>26</sup>. En outre, on estime à 300 000 le nombre des enfants portant les armes en Sierra Leone, au Soudan et ailleurs<sup>27</sup>.

Les guerres civiles ont également des effets dramatiques sur la croissance économique et sur la production alimentaire, comme le montrent les indicateurs de développement humain tels que les taux de mortalité infantile ou de scolarisation<sup>28</sup>. Sept des dix pays pour lesquels ces indicateurs sont les plus faibles ont récemment subi d'importants conflits civils. Au cours de la guerre civile qui a dévasté le Mozambique durant 16 ans, 40 % des écoles ont été rasées ou contraintes à la fermeture, et plus de 40 % des centres de santé ont été détruits. Quant à l'industrie de ce pays, elle a subi de tels dommages que la production d'après-guerre n'y atteignait, selon les secteurs, que 20 à 40 % de la capacité d'avant-guerre, soit un manque à produire total estimé à 15 milliards de dollars, plusieurs fois le PIB mozambicain d'avant la guerre<sup>29</sup>.

Les conflits entre États et à l'intérieur des pays jettent par ailleurs sur les routes une multitude de réfugiés et de populations déplacées. Fin 2000, on recensait plus de 12 millions de réfugiés et 6 millions de personnes déplacées. Il faut y ajouter près de 4 millions de réfugiés et demandeurs d'asile regagnant leur pays et autres personnes relevant du mandat du Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés<sup>30</sup>. Ce total dépasse de 50 % celui de 1990<sup>31</sup>. Cette augmentation témoigne de l'intensification des conflits armés.

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DU MILLÉNAIRE : ENGAGEMENTS ET PERSPECTIVES

En 2000, réunis dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations Unies, les chefs d'État et de gouvernement de l'ensemble du globe ont dressé l'inventaire des inégalités criantes sur le plan du développement humain dans le monde, et reconnu qu'ils étaient « collectivement tenus de défendre, à l'échelon mondial, les principes de la dignité humaine, de l'égalité et de l'équité<sup>32</sup> ». Outre l'affirmation de leur soutien aux valeurs de la liberté, de la démocratie et des droits de l'homme, ils ont défini huit objectifs à atteindre d'ici 2015 pour faire avancer le développement et faire disparaître la pauvreté :

- *Éliminer l'extrême pauvreté et la faim.*
- *Assurer une éducation primaire pour tous.*
- *Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.*
- *Réduire la mortalité des enfants.*
- *Améliorer la santé maternelle.*
- *Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies.*
- *Assurer la durabilité des ressources écologiques.*
- *Mettre en place un partenariat pour le développement*<sup>33</sup>.

La plupart de ces Objectifs de développement du Millénaire sont assortis de cibles chiffrées et susceptibles de faire l'objet d'un suivi. Ce dispositif doit permettre d'évaluer les progrès accomplis en fonction d'une référence déterminée par la communauté internationale. Le rapport de cette année évalue la probabilité, pour les pays du globe, d'atteindre les objectifs considérés d'ici 2015 en extrapolant les tendances récentes. On obtient ainsi un classement en cinq catégories : objectif atteint, en bonne voie, retard, retard important, recul (tableau A1.1 de l'annexe et note technique). On suppose donc que les tendances de la dernière décennie se poursuivront. Les pays concernés feront-ils mieux ou moins bien ? La réponse dépend de leurs actes, ainsi que de ceux de la communauté mondiale, entre aujourd'hui et 2015.

De nombreux pays sont en progrès (fiche technique 1.1). Cependant, pour une grande partie du monde — qui correspond bien souvent aux pays les plus pauvres —, la probabilité d'atteindre ces objectifs semble bien tenue. Si 55 pays, avec 23 % de la population mondiale, sont en bonne voie pour au moins les trois quarts des objectifs, 33 autres, soit 26 % des êtres humains, risquent fort d'échouer dans plus de la moitié de ces objectifs (diagramme 1.6). Des efforts exceptionnels seront nécessaires en particulier en Afrique subsaharienne : 23 pays de cette région sont dans le second cas. Et pour 11 autres, les données sont insuffisantes pour toute évaluation, signe, peut-être, qu'ils sont encore moins bien partis. Restent donc seulement 10 pays d'Afrique subsaharienne en bonne voie pour au moins la moitié des objectifs.

Faute de données, il est difficile d'évaluer l'avancement vers l'objectif consistant à réduire de moitié la pauvreté monétaire. Cependant, la progression du revenu moyen montre que bien des pays auront des difficultés à cet égard. Selon les estimations optimistes, il faudrait pour cela une croissance de 3,7 % du PIB par habitant et par an. Or, seuls 24 pays en développement ont connu un tel rythme au cours des années quatre-vingt-dix (diagramme 1.7)<sup>34</sup>. C'est le cas de la Chine et de l'Inde, les deux pays les plus peuplés de la planète. Mais plus de 130 autres, avec 40 % de la population mondiale, ne progressent pas suffisamment vite. Pour 52 d'entre eux, la croissance a été négative

pendant les années quatre-vingt-dix. Là encore, c'est parmi les plus pauvres que la croissance fait le plus défaut : 40 des 44 pays d'Afrique subsaharienne ont enregistré une croissance trop lente. La moitié de ces 40 pays, dans lesquels vivent plus de 50 % des habitants de la région, sont aujourd'hui plus pauvres qu'en 1990. Ce groupe comprend 11 des 20 pays les plus pauvres du monde.

Les avancées ne procèdent pas forcément à la même allure pour tous les objectifs. Ainsi, l'accès de tous les enfants à l'école primaire et l'égalité entre garçons et filles dans l'enseignement sont déjà une réalité — ou sont en passe de le devenir dans un grand nombre de pays en développement. Compte tenu de l'importance de l'éducation dans tant d'aspects du développement, c'est un signe encourageant quant aux possibilités d'accélération sur les autres fronts. Par ailleurs, une majorité des pays en développement ont atteint ou sont sur le point d'atteindre les objectifs ayant trait à l'élimination de la faim et à l'amélioration de l'accès à l'eau (qui relève de l'objectif lié à l'environnement). Mais plus de 40 autres, avec 28 % de la population mondiale, sont mal partis pour diviser par deux d'ici 2015 la proportion de leur population souffrant de la faim. Et 25 pays, soit 32 % de l'humanité, pourraient ne pas parvenir à réduire de moitié le pourcentage de leurs habitants dépourvus d'accès à un point d'eau aménagé. C'est peut-être pour la mortalité des enfants de moins de cinq ans que la situation est la plus préoccupante : 85 pays — soit plus de 60 % des habitants de la planète — sont mal partis à cet égard (fiche technique 1.1).

Impossible, en revanche, de dire si un objectif a été atteint ou non lorsqu'on ne peut pas en assurer le suivi. L'une des conclusions les plus frappantes auxquelles invite cet exercice est le manque de données. Dans l'état actuel des statistiques internationales, il est impossible de déterminer directement l'avancement concernant la lutte contre la pauvreté, le VIH/sida ou la mortalité maternelle. Même lorsqu'un suivi est possible, les séries statistiques comportent de profondes lacunes. Les pays pour lesquels les données sont inexistantes pourraient bien être ceux dont la situation est la pire, et donner par défaut une image exagérément optimiste quant à la proportion de ceux qui progressent.

#### OBJECTIF 1 : FAIRE DISPARAÎTRE L'EXTRÊME PAUVRETÉ ET LA FAIM

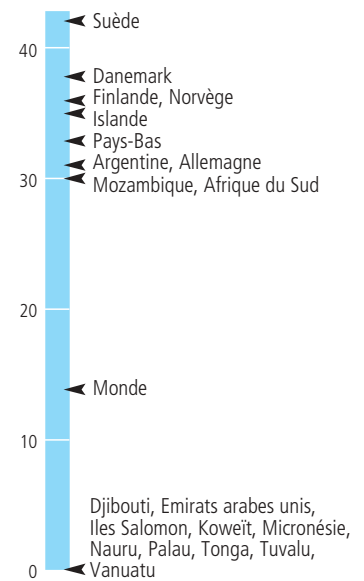
*Cible 1a : Réduire de moitié la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour*

En 1999, 2,8 milliards d'individus disposaient de moins de 2 dollars par jour pour vivre, et 1,2 mil-

DIAGRAMME 1.4

#### La participation des femmes est partout inférieure à celle des hommes

Pourcentage de sièges de parlementaires occupés par des femmes, 2000

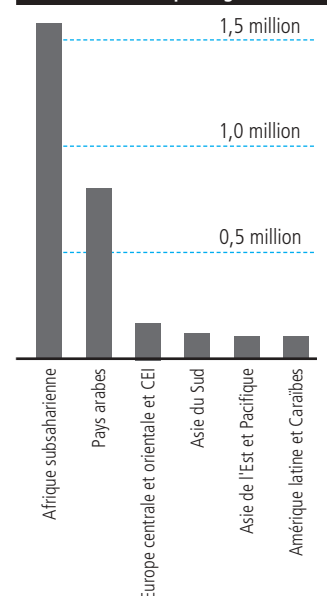


Source : UIP, 2002c et tableau statistique 23.

DIAGRAMME 1.5

#### Les conflits frappent avant tout les plus démunis

Nombre de morts, par région, 1990-99



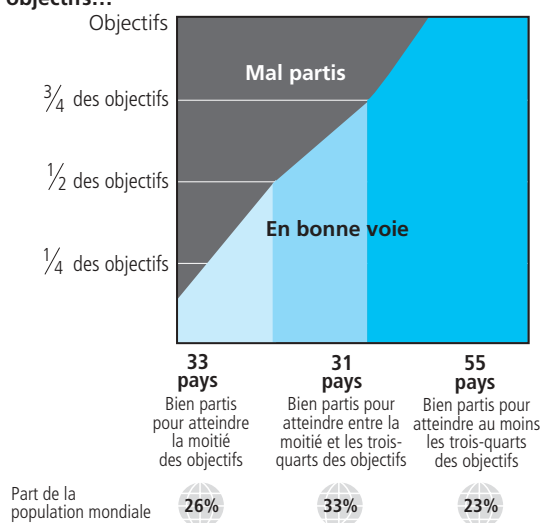
Source : Calculs du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain, d'après Marshall 2000.

DIAGRAMME 1.6

## Pays en bonne voie pour atteindre les Objectifs de développement du Millénaire

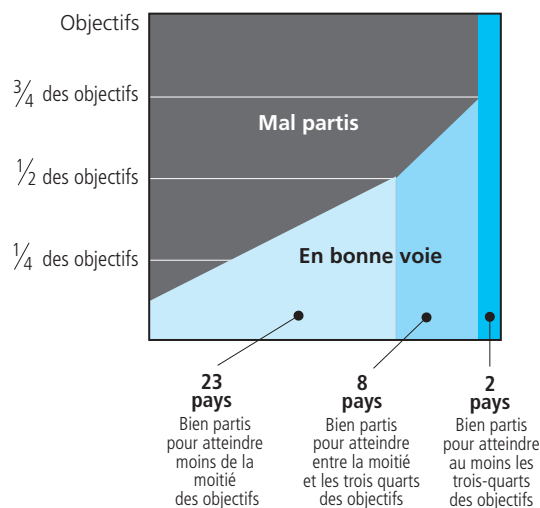
### Ensemble des Etats membres de l'ONU, hors pays de l'OCDE à revenu élevé

De nombreux pays sont bien partis pour atteindre la plupart des objectifs...



### Afrique subsaharienne

... mais les plus pauvres ne progressent pas assez vite

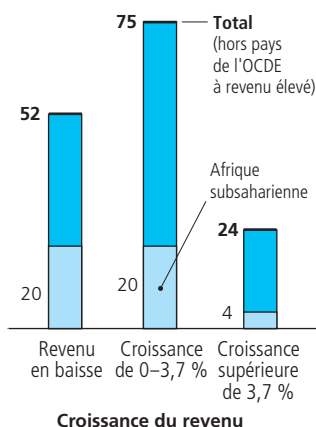


Source : Calculs du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain d'après le tableau A1.3 de l'annexe.

DIAGRAMME 1.7

### Une croissance insuffisante pour s'extraire de la pauvreté

Nombre de pays classés par taux de croissance du PIB par habitant (moyenne annuelle, en pourcentage, 1990–2000)



Source : Calculs du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain, d'après le tableau statistique 12.

TABEAU 1.2

### A l'échelle mondiale, le nombre de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour a à peine varié au cours des années quatre-vingt-dix

Région	Part (pourcentage)		Nombre (millions)	
	1990	1999	1990	1999
Afrique subsaharienne	47,7	46,7	242	300
Asie de l'Est et Pacifique	27,6	14,2	452	260
Sans la Chine	18,5	7,9	92	46
Asie du Sud	44,0	36,9	495	490
Amérique latine et Caraïbes	16,8	15,1	74	77
Europe de l'Est et Asie centrale	1,6	3,6	7	17
Proche-Orient et Afrique du Nord	2,4	2,3	6	7
<b>Total</b>	<b>29,0</b>	<b>22,7</b>	<b>1 276</b>	<b>1 151</b>
Sans la Chine	28,1	24,5	916	936

Note : La somme d'un dollar par jour correspond à 1,08 dollar de 1993 à parité de pouvoir d'achat.

Source : Banque mondiale, 2002c.

liard d'entre eux parvenaient tout juste à subsister, avec moins d'un dollar par jour (tableau 1.2). Au cours des années quatre-vingt-dix, le nombre des personnes vivant dans l'extrême pauvreté n'a que légèrement reculé. Cependant, vu la croissance démographique qu'a connue cette décennie, cela dénote en fait un recul de la proportion de ces personnes : 29 % en 1990 et 23 % en 1999.

Globalement, cette baisse tendancielle du pourcentage des individus extrêmement pauvres est encourageante, mais les niveaux restent très préoccupants. De plus, l'incapacité à réduire la pauvreté en Afrique subsaharienne, région la plus touchée par ce phénomène, est profondément inquiétante.

*Revenu par habitant.* L'ampleur de la pauvreté monétaire absolue dans un pays dépend à la fois du revenu par habitant et de la répartition de

ce revenu dans ce pays. Même si rien ne garantit que les pauvres engrangeront les bénéfices d'une croissance du PIB par habitant, une augmentation à l'échelle nationale se traduit généralement par une amélioration de leur revenu<sup>35</sup>.

Depuis le milieu des années soixante-dix, le taux de croissance du revenu par habitant a connu des variations spectaculaires d'une région à l'autre (encadré 1.1). Les résultats enviables de la région Asie de l'Est et Pacifique en termes de réduction de la pauvreté tiennent principalement à un quadruplement du PIB par habitant entre 1975 et 2000. Mais l'Afrique subsaharienne, elle, a terminé le deuxième millénaire 5 % plus pauvre qu'elle ne l'était en 1990.

La seule autre région en recul sur les années quatre-vingt-dix est celle formée par l'Europe centrale et orientale et la CEI. Aujourd'hui, la crois-

## Les inégalités de revenu dans le monde : disparités grotesques et tendances équivoques

A l'échelle de la planète, les inégalités ont atteint un niveau grotesque. Dans le même temps, les évolutions des dernières décennies brossent un tableau contradictoire. Compte tenu des différences de performances économiques, les inégalités se sont accentuées entre certains pays et entre certaines régions du monde, alors qu'elles ont reculé dans d'autres cas. Grâce à une croissance impressionnante, la région Asie de l'Est et Pacifique a pu réduire l'écart qui la séparait de la zone OCDE, en termes de revenu par habitant (en PPA), d'environ 14 pour 1 en 1975 à un peu moins de 6 pour 1 en 2000. Sur la même période, l'Afrique subsaharienne a connu la situation inverse : son revenu par habitant, qui représentait un sixième de celui de l'OCDE, est passé à un quatorzième sous l'effet, à la fois, de sa propre baisse et de la croissance régulière observée dans la sphère OCDE. Les pays d'Afrique subsaharienne les plus déséquilibrés affichent maintenant un revenu par habitant qui équivaut à un quarantième, ou moins, de celui des pays de l'OCDE. De leur côté, l'Amérique latine et les Caraïbes ont subi une légère dégradation de leur différentiel de revenu par habitant : en proportion de celui de l'OCDE, ce revenu est passé d'un peu moins de la moitié à un peu moins d'un tiers, tandis que celui des pays arabes passait d'un quart à un cinquième.

Les deux pays les plus peuplés au monde, la Chine et l'Inde, ont bénéficié d'une croissance économique si rapide — à partir des années soixante-dix pour le premier et de la fin des années quatre-vingt pour le second — qu'ils rattrapent une partie de leur retard sur les pays riches. En effet, depuis 1975, l'écart de revenu par habitant entre la Chine et l'OCDE est passé de 21 à 6. Depuis 1980, il a été ramené de 14 à moins de 10 entre l'Inde et l'OCDE.

Ces comparaisons globales donnent toutefois un tableau incomplet. Aussi doit-on également, pour mesurer précisément le développement humain, tenir compte des inégalités au sein de chaque pays. En effet, la simple comparaison des PIB par habitant suppose que tous les habitants d'un pays disposent du même revenu. Les données sur les inégalités au niveau national, obtenues à partir d'enquêtes auprès des ménages, sont rarement comparables entre les pays ou entre les époques. Si l'on ne peut donc pas en tirer des conclusions définitives, il est néanmoins possible d'établir des estimations raisonnables, et les études menées mettent au jour des résultats intéressants.

Si l'on examine à l'échelle mondiale les tendances à long terme sur la base des taux de change en PPA, on constate que les inégalités se sont nettement creusées entre 1970 et les années quatre-vingt dix par rapport à n'importe quelle période antérieure à 1950 (quel que soit l'indicateur des inégalités extrait de Bourguignon et Morrison, 2001). Cette situation s'explique principalement par le faible nombre de régions du monde qui ont connu une révolution industrielle. Cependant, il est difficile de cerner les tendances depuis 1970, car tout dépend des données et des indicateurs utilisés. Ainsi, l'évolution des inégali-

tés mesurée par le coefficient de Gini varie selon les études : pour les unes, les inégalités ont constamment augmenté jusque dans les années quatre-vingt, avant de se stabiliser, tandis que, pour les autres, elles ont culminé autour de 1970. Dans le premier cas, l'indicateur des inégalités de Theil s'accroît constamment jusque dans les années quatre-vingt-dix et, quelle que soit l'étude considérée, la variance du logarithme du revenu, autre mesure de l'inégalité, atteint un point haut vers 1980. D'autres analyses relèvent des tendances légèrement différentes, mais, dans toutes, et quels que soient les indicateurs retenus, les variations survenues depuis 1970 sont relativement faibles et statistiquement non significatives. Par exemple, la plupart des estimations du coefficient de Gini de 1970 jusqu'à la période la plus récente s'inscrivent dans une fourchette étroite, allant de 0,63 à 0,66, soit un écart statistique minime. (Bourguignon et Morrison, 2001, estime à environ 0,04 l'intervalle de confiance pour le seuil des 90 %).

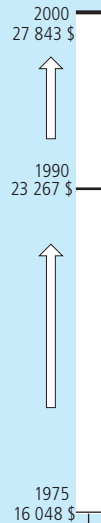
Les principaux facteurs d'accroissement des inégalités dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle sont les suivants :

- La forte croissance économique dans les pays déjà riches d'Europe occidentale, d'Amérique du Nord et d'Océanie, par rapport au reste du monde.
- La croissance relativement lente du sous-continent indien jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle et celle, chroniquement faible, de l'Afrique.
- D'autres facteurs ont en revanche fait reculer les inégalités :
  - La forte croissance en Chine depuis les années soixante-dix, et en Inde depuis la fin des années quatre-vingt.
  - Le rattrapage opéré par les pays d'Europe sur les Etats-Unis jusque dans les années quatre-vingt-dix.

Bien qu'impressionnante, la croissance rapide constatée en Asie du Sud-Est n'a eu qu'un impact limité sur les inégalités à l'échelle mondiale, car elle a concerné une population relativement peu nombreuse.

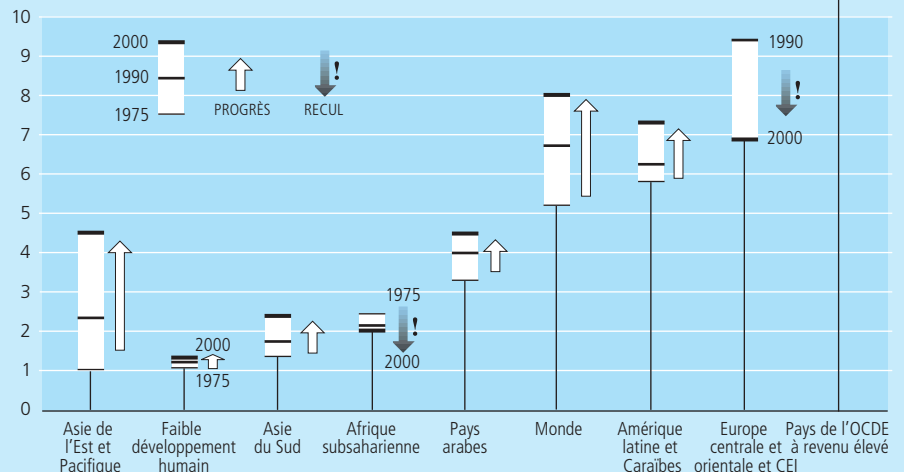
Même s'il peut être difficile de cerner leur évolution au cours des dernières décennies, il est certain que les inégalités sont considérables à travers le monde, ce qui suscite beaucoup d'inquiétudes. Milanovic (2001) présente des statistiques impressionnantes, qui prennent en compte les inégalités au sein des pays, mesurées à parité de pouvoir d'achat. Les estimations les plus récentes qui sont disponibles concernent 1993, mais la stagnation dans les pays les plus pauvres et la croissance soutenue dans nombre des pays les plus riches n'incitent pas à penser que ces chiffres ont pu s'améliorer.

- Le revenu des 1 % les plus riches au monde est équivalent à celui des 57 % les plus pauvres.
- Le revenu des 10 % d'habitants les plus riches des Etats-Unis est équivalent à celui des 43 % d'habitants les plus pauvres de la planète. En d'autres termes, le revenu cumulé des 25 millions d'Américains les plus riches est égal à celui de près de 2 milliards de personnes.
- Le revenu des 5 % les plus riches est 114 fois supérieur à celui des 5 % les plus pauvres de la planète.



### Disparités de revenu au niveau mondial : y-a-t-il un effet de rattrapage entre régions ?

PIB par habitant (milliers de dollars, en PPA de 2000)



Source : Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, d'après Banque mondiale, 2002e.

Sources : Bourguignon et Morrison, 2001 ; Schultz, 1998 ; Milanovic, 2001.

### La pauvreté est un phénomène relatif

Même les habitants les plus pauvres des pays riches ont généralement un revenu bien supérieur à celui des pauvres vivant dans les pays en développement, mais ils n'en souffrent pas moins de graves manques. En effet, plus un pays s'enrichit, plus ses habitants ont besoin de produits et de services coûteux pour pouvoir participer à la vie de la société. Un élève peut se sentir exclu des discussions en classe si ses parents ne possèdent pas de téléviseur. Un ouvrier du bâtiment peut être dans l'incapacité de trouver du travail s'il n'a pas de voiture. De tels biens, qui étaient naguère des objets de luxe, deviennent essentiels à mesure que leur usage se généralise. Ainsi, même dans un pays riche où la pauvreté monétaire absolue n'existe pas, la pauvreté monétaire *relative* peut engendrer une pauvreté *absolue* dans certaines dimensions importantes du développement humain, telles que l'éducation, l'estime de soi ou la capacité à trouver un travail décent.

Tous les pays de l'OCDE ont vu leur revenu s'accroître en valeur absolue au cours des deux dernières décennies. Cependant, la plupart connaissent également un creusement des

inégalités de revenu. C'est au Royaume-Uni et aux États-Unis que cette dégradation est la plus constante et la plus grave. Entre 1979 et 1997, aux États-Unis, le PIB réel par habitant a augmenté de 38 %, mais le revenu d'une famille vivant avec le salaire médian ne s'est accru que de 9 %. L'essentiel de la progression du revenu national a donc bénéficié aux très riches. Dans ce pays, le revenu des 1 % de familles les plus fortunées a ainsi fait un bond de 140 %, soit trois fois plus que la moyenne. En 1979, le revenu des 1 % de familles américaines les plus riches était 10 fois plus élevé que celui de la famille médiane. En 1997, il était 23 fois supérieur.

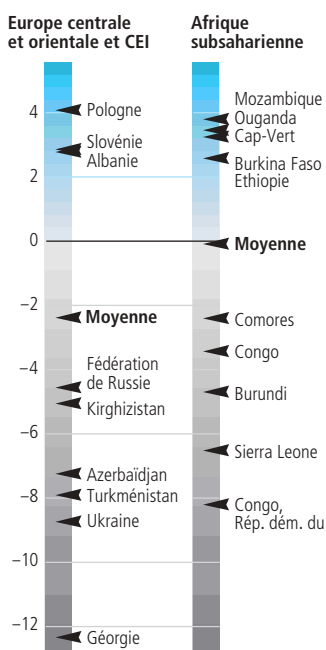
Deux pays, le Canada et le Danemark, s'inscrivent à contre-courant de cette tendance : les inégalités de revenu y sont restées stables, ou ont légèrement diminué. Ce résultat tient, essentiellement, à la politique budgétaire et aux transferts sociaux, ce qui montre qu'avec une volonté politique, le relèvement du niveau de revenu ne s'accompagne pas inévitablement d'un creusement des inégalités.

Sources : Smeeding et Grodner, 2000 ; Atkinson, 1999 ; calculs du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain d'après Banque mondiale, 2001e ; Krugman, 2002.

DIAGRAMME 1.8

#### Des résultats contrastés à l'intérieur des régions

Taux de croissance du PIB par habitant (en pourcentage), 1990-2000



Source : Tableau statistique 12.

sance y est de retour et un petit nombre de pays affichent de très bons résultats. Dans de nombreux autres, toutefois, le revenu demeure très inférieur à ce qu'il était par le passé (diagramme 1.8).

**Inégalités de revenu intranationales.** Combien de croissance faut-il pour réduire la pauvreté ? Tout dépend de l'ampleur des inégalités à l'échelle nationale : plus la répartition est inégale, moins la croissance profitera aux pauvres. L'étude des tendances des inégalités à l'intérieur des pays souffre d'un manque de données fiables et comparables (encadré 1.1). Selon les éléments limités dont on dispose, il semble que l'écart se soit creusé au cours des 30 dernières années<sup>36</sup>. Sur les 73 pays pour lesquels des données sont disponibles (soit 80 % de la population mondiale), 48 ont vu les inégalités augmenter depuis les années cinquante, 16 n'ont pas connu de changement et seulement 9 — soit à peine 4 % des habitants de la planète — ont enregistré une amélioration<sup>37</sup>. Cet accroissement des inégalités entrave la réduction de la pauvreté. Compte tenu des disparités actuelles, la plupart des pays n'enregistrent pas une croissance suffisante pour atteindre l'objectif fixé en termes de pauvreté. Les efforts doivent donc se concentrer sur les moyens de mettre davantage cette croissance au service des pauvres<sup>38</sup>.

**Les inégalités ne se limitent pas au revenu.** L'indicateur du développement humain (IDH) appliqué aux différentes régions ou composantes sociologiques d'un même pays peut fournir des informations synthétiques sur différentes formes d'inégalités à l'intérieur des frontières nationales (fiche technique 1.2). Il peut ainsi mettre en lumière des situations très contrastées, contribuant souvent à alimenter les débats nationaux et permettant aux responsables politiques de mieux évaluer les écarts de développement humain entre les régions, villes

et campagnes, groupes ethniques ou catégories de revenu. En 1996, l'IDH de la province du Nord de l'Afrique du Sud n'atteignait que 0,531, contre 0,712 pour celle du Gauteng<sup>39</sup>. En 1998, l'IDH des zones rurales du Guatemala, avec 0,536, était nettement inférieur à celui des zones urbaines, à 0,672<sup>40</sup>. En 1996, celui des *intouchables* au Népal, avec 0,239, était inférieur de pratiquement 50 % à celui des brahmanes, à 0,439<sup>41</sup>.

On peut également évaluer la répartition du niveau de développement humain à l'intérieur d'un pays en calculant l'indicateur de la pauvreté humaine (IPH), instrument introduit dans le *Rapport mondial sur le développement humain 1997* afin d'appréhender la pauvreté au-delà de la simple composante du revenu, en reprenant les dimensions déjà considérées par l'IDH : santé, instruction et niveau de vie décent. La République-Unie de Tanzanie et l'Ouganda, par exemple, se suivent dans le classement selon l'IDH (140 et 141), mais la pauvreté humaine est plus préoccupante dans le second de ces pays (diagramme 1.9 ; tableau statistique 3).

Le fléau de la pauvreté ne touche pas seulement les pays en développement (encadré 1.2). L'IPH-2, calculé pour certains pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), est particulièrement révélateur à cet égard (fiche technique 1.2). Cet indicateur spécifique aux pays riches établit une différenciation en termes de taux de pauvreté, d'illettrisme et de chômage de longue durée (note technique). Calculé pour 17 pays — dont l'IDH est pratiquement identique —, l'IPH-2 aboutit à un taux de pauvreté humaine compris entre 6,8 % en Suède et 15,8 % aux États-Unis (diagramme 1.10 et tableau statistique 4).

*Cible 1b : Réduire de moitié la proportion de la population souffrant de la faim*

Les enfants souffrent doublement de la faim : non seulement celle-ci affecte leur vie quotidienne, mais elle a des conséquences dévastatrices pour leur santé mentale et physique à venir. Dans 50 pays, où vivent près de 40 % de la population mondiale, plus d'un cinquième des enfants de moins de cinq ans souffrent d'insuffisance pondérale<sup>42</sup>. Quelque 17 de ces pays entrent dans la catégorie du développement humain moyen, ce qui souligne combien la faim est répandue. C'est néanmoins dans les pays les plus pauvres que le problème se pose avec le plus d'acuité. Au Sud du Sahara, un seul pays — l'Afrique du Sud — enregistre un taux de malnutrition des enfants inférieur à 10 %. Dans six autres, celui-ci dépasse 40 %.

Pour se faire une idée générale des perspectives nationales de diviser par deux la proportion de personnes souffrant de la faim d'ici 2015, on peut se pencher sur le nombre total d'individus mal nourris. Plus général, cet indicateur se fonde sur les données disponibles à l'échelle nationale et sur l'estimation de leur répartition. Les statistiques indiquent ainsi que 815 millions de personnes dans le monde étaient sous-alimentées en 1997-99 : 777 millions dans les pays en développement, 27 dans les économies en transition et 11 dans le monde industrialisé<sup>43</sup>.

Il y a toutefois des raisons d'être optimiste. Quelque 57 pays — qui rassemblent la moitié des habitants de la planète — ont réduit la pauvreté de moitié ou sont bien partis pour le faire d'ici 2015 (fiche technique 1.1). Mais les progrès sont loin d'être universels. Ainsi, 24 pays sont très mal partis et 15 autres, dont 6 en Afrique subsaharienne, ont vu leur situation empirer dans les années quatre-vingt-dix.

La proportion des personnes connaissant la faim est certes globalement en déclin, mais étant donné la vive croissance démographique mondiale, leur nombre total ne baisse pas assez rapidement. Au cours des années quatre-vingt-dix, il n'a reculé que de 6 millions par an<sup>44</sup>. A ce rythme, il faudrait plus de 130 ans pour éliminer la faim dans le monde.

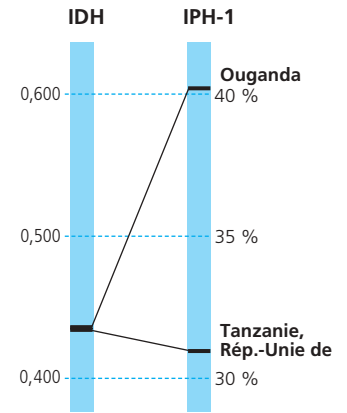
**OBJECTIF 2 — GARANTIR À TOUS  
UNE ÉDUCATION PRIMAIRE**

*Cible 2a : Donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires.*

Importante en soi, l'éducation a aussi de puissantes répercussions sur les taux de mortalité, sur le revenu et même sur la cohésion sociale. A l'échelle mondiale, les taux d'inscription dans le primaire sont en progrès : ils sont passés de 80 % en 1990 à 84 % en 1998. Cela n'en signifie pas moins que, sur 680 millions d'enfants dont l'âge correspond à ce cycle d'enseignement, 133 ne sont pas scolarisés. Et 97 % d'entre eux vivent dans les pays en développement<sup>45</sup>.

Nombre de pays sont en bonne voie pour atteindre l'objectif fixé. Cependant, les situations intermédiaires sont rares : la majorité des autres pays sont très loin derrière, voire en recul (fiche technique 1.1). C'est là encore en Afrique subsaharienne que la situation est la pire : sur les 21 pays de cette région pour lesquels existent des statistiques, 14 sont soit très en retard soit en régression. De plus, les données sont insuffisantes pour permettre de se faire une idée de la situation dans 93 pays, représentant 39 % de la population mondiale.

DIAGRAMME 1.9  
**Pas de lien automatique  
entre IDH et IPH-1**



Sources : Tableaux statistiques 1 et 3.

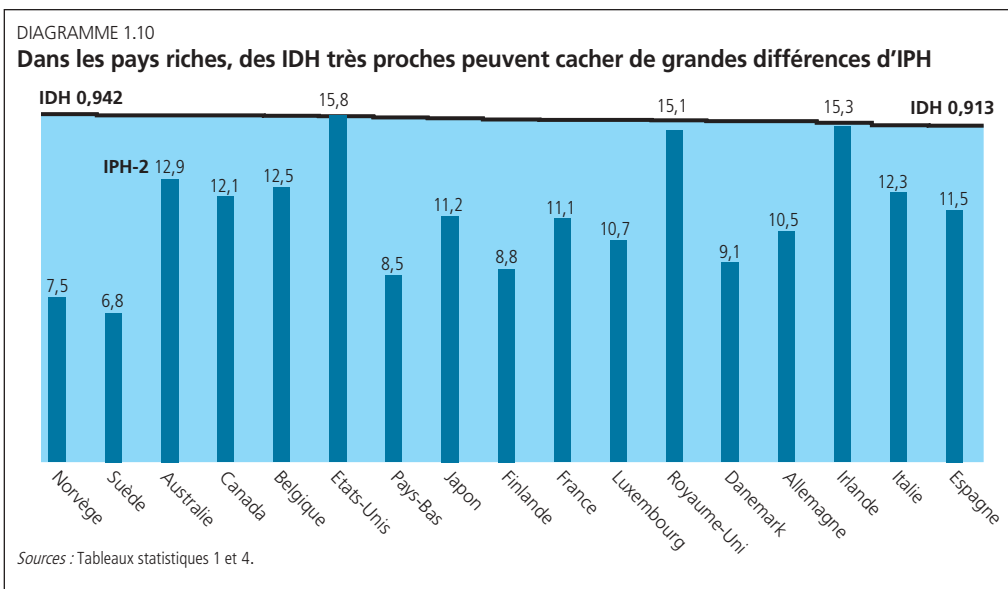
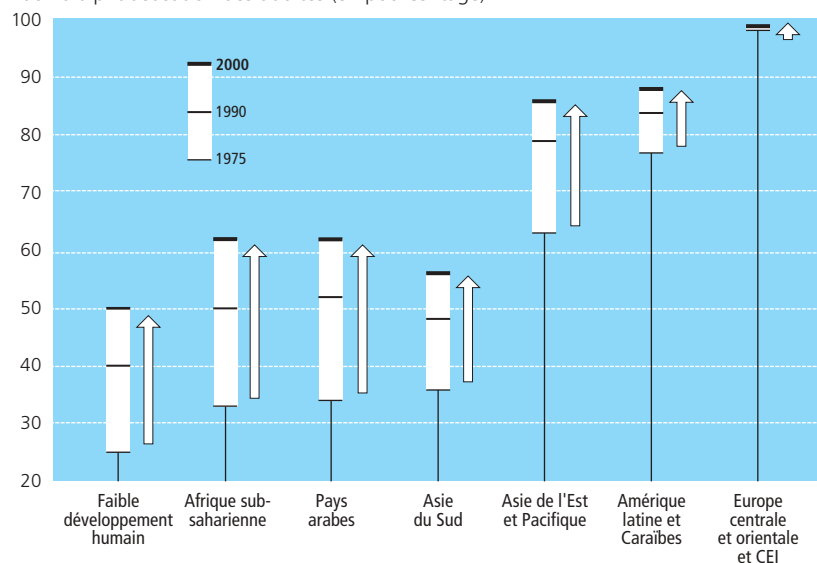


DIAGRAMME 1.11

**Disparités mondiales en termes d'alphabétisation**

Taux d'alphabétisation des adultes (en pourcentage)



Source : Bureau du Rapport mondial sur le développement humain d'après UNESCO, 2002.

La bataille n'est qu'à moitié gagnée avec l'inscription des enfants à l'école : cette opération n'aura d'effets significatifs que si ces enfants et leur famille parviennent à résister aux pressions visant à en faire une source de revenu et à les faire travailler à domicile. Sur les rares pays établissant des statistiques sur le taux d'achèvement du premier cycle, la grande majorité semblent en bonne voie (tableau A1.1 de l'annexe). Mais là aussi, c'est en Afrique subsaharienne que la situation est la pire, avec six pays en bonne voie, cinq très en retard ou en recul, et surtout 33 autres dépourvus de statistiques, ce qui laisse à penser que leurs résultats sont parmi les plus faibles.

**Alphabétisation.** Savoir lire et écrire : c'est l'une des compétences acquises à l'école primaire. Les taux d'alphabétisation évoluent lentement, car ils reflètent l'éducation qui a — ou n'a pas — été dispensée aux générations précédentes, ainsi que l'historique de la scolarisation. Depuis 1975, les taux d'alphabétisation ont fortement progressé dans toutes les parties du monde en développement (diagramme 1.11). L'Asie de l'Est et le Pacifique, ainsi que l'Amérique latine et les Caraïbes semblent converger vers un taux voisin de 90 % pour l'alphabétisation des adultes. Malgré des progrès significatifs, l'Afrique subsaharienne, l'Asie du Sud et les pays arabes restent, quant à eux, très en arrière, avec des taux de l'ordre de 60 %. Depuis 25 ans, la proportion des adultes alphabétisés dans le groupe des pays à faible développement humain a certes doublé, mais elle n'atteint encore que 50 %.

**Illettrisme.** Dans les pays de l'OCDE, on estime souvent que près de 100 % des habitants sa-

vent lire et écrire. Or, la réalité est fort différente. On a, ici, recours à la notion d'illettrisme, qui désigne l'incapacité à comprendre et à utiliser les moyens de communication et d'information courants dans la vie de tous les jours. Ces moyens vont des journaux aux notices de médicaments, en passant par les livres ou les brochures. Selon ce critère, on a la surprise de constater que 10 à 20 % des habitants dans la plupart des pays de l'OCDE sont à classer parmi les illettrés. La Suède et la Norvège sont relativement bien loties, avec seulement 8 % et 9 % respectivement, tandis que l'Irlande, le Royaume-Uni et les Etats-Unis enregistrent tous trois des niveaux supérieurs à 20 % (tableau statistique 4).

### OBJECTIF 3 — PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES

*Cible 3a — Eliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici 2005 si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard*

L'Objectif du Millénaire concernant l'égalité des sexes dans l'éducation répond à l'existence de disparités spectaculaires dans d'importantes parties du monde, en particulier en Afrique centrale et occidentale, en Afrique du Nord et en Asie du Sud. En Inde, le taux de scolarisation des garçons âgés de 6 à 14 ans dépasse de 17 points de pourcentage celui des filles du même âge. Au Bénin, la différence est de 21 points. *A contrario*, certains pays, principalement en Amérique latine, ne présentent aucun écart défavorable à la population féminine, parfois même au contraire<sup>46</sup>. Quoiqu'il en soit, sur les 854 millions d'adultes supposés illettrés dans le monde, 544 millions sont des femmes, et, sur les 113 millions d'enfants absents de l'école primaire, 60 % sont des filles<sup>47</sup>. La planète reste donc loin d'avoir atteint l'égalité des droits et des chances entre populations féminine et masculine.

Le fossé se rétrécit néanmoins en ce qui concerne la scolarisation dans le primaire et, à un degré moindre, dans le secondaire. Plus de 90 pays, dans lesquels vivent plus de 60 % des êtres humains, sont ainsi parvenus, ou bien partis pour parvenir, à l'égalité des sexes dans l'enseignement primaire d'ici 2015. Dans le secondaire, on peut en dire autant de plus de 80 pays (fiche technique 1.1 et tableau A1.1 de l'annexe).

Ce sont peut-être les pays arabes — que l'on associe généralement à de fortes inégalités entre les sexes — que les résultats sont les plus étonnants. Tous les pays de cet ensemble pour lesquels on dispose de données sont en passe d'atteindre l'égalité concernant la scolarisation dans le primaire, à une

exception près. Et c'est de nouveau l'Afrique subsaharienne qui progresse le plus lentement, même si, là aussi, la majorité des pays qui la composent ont déjà atteint cet objectif ou sont en bonne voie au niveau du primaire.

Mais l'éducation n'est qu'un des aspects du développement humain à donner lieu à des discriminations entre les sexes. A l'échelle mondiale, les femmes ne gagnent encore qu'environ 75 % du salaire des hommes. La violence domestique est monnaie courante dans bien des sociétés. Ajoutons qu'à l'échelle mondiale, on estime à 100 millions — 50 millions rien que pour l'Inde — le nombre de « femmes portées manquantes », c'est-à-dire qui seraient en vie si elles n'avaient pas été victimes d'infanticide, de négligences ou d'avortement dû à leur sexe. Une enquête récemment menée en Inde fait état de 10 000 cas d'infanticide commis contre des filles chaque année. Et une étude menée dans le cadre d'une clinique de Bombay a conclu que sur 8 000 fœtus avortés, 7 999 étaient de sexe féminin<sup>48</sup>.

L'indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH) reprend les éléments de l'IDH, mais en procédant à des corrections en fonction des inégalités sociologiques entre hommes et femmes (fiche technique 1.2 et tableau statistique 21). Si le niveau de développement humain était exactement le même entre ces deux groupes, l'ISDH et l'IDH seraient identiques. Or, pour tous les pays considérés, on constate que le premier est inférieur au second : les inégalités sont donc partout présentes. Leur ampleur est toutefois très variable. Ainsi, le taux d'alphabétisation des populations masculine et féminine est certes analogue dans beaucoup de pays, mais dans 43 autres — parmi lesquels l'Inde, le Mozambique et le Yémen — celui des hommes est supérieur d'au moins 15 points de pourcentage à celui des femmes.

Si les femmes sont moins bien loties sous de multiples aspects du développement humain, c'est notamment parce que leur voix se fait moins entendre que celle des hommes dans les décisions qui déterminent leur existence. Cette inégalité en termes de maîtrise sur sa propre vie peut en partie être représentée par l'indicateur de la participation des femmes (IFP), introduit dans le *Rapport mondial sur le développement humain 1995* pour contribuer à évaluer les inégalités sociologiques entre les sexes sous l'angle des opportunités économiques et politiques. Cette année, l'IPF a été calculé pour 66 pays (tableau statistique 23). Quelques observations générales s'en dégagent :

- *La valeur de l'IPF est comprise entre moins de 0,300 et plus de 0,800, ce qui en dit long sur les différences qui peuvent exister à l'échelle mondiale dans la participation des femmes aux processus de décision.*
- *Seuls cinq pays sur 66 — Danemark, Fin-*

*lande, Islande, Norvège et Suède — obtiennent un IPF supérieur à 0,800, tandis que 25 autres affichent un niveau inférieur à 0,500.*

- *Certains pays en développement enregistrent de meilleurs résultats que des pays industrialisés pourtant beaucoup plus riches. Ainsi, les Bahamas et Trinité-et-Tobago se classent devant l'Italie et le Japon, et l'IPF de la Barbade est supérieur de 25 % à celui de la Grèce. Conclusion : un revenu élevé n'est pas un préalable à la création d'opportunités pour les femmes.*

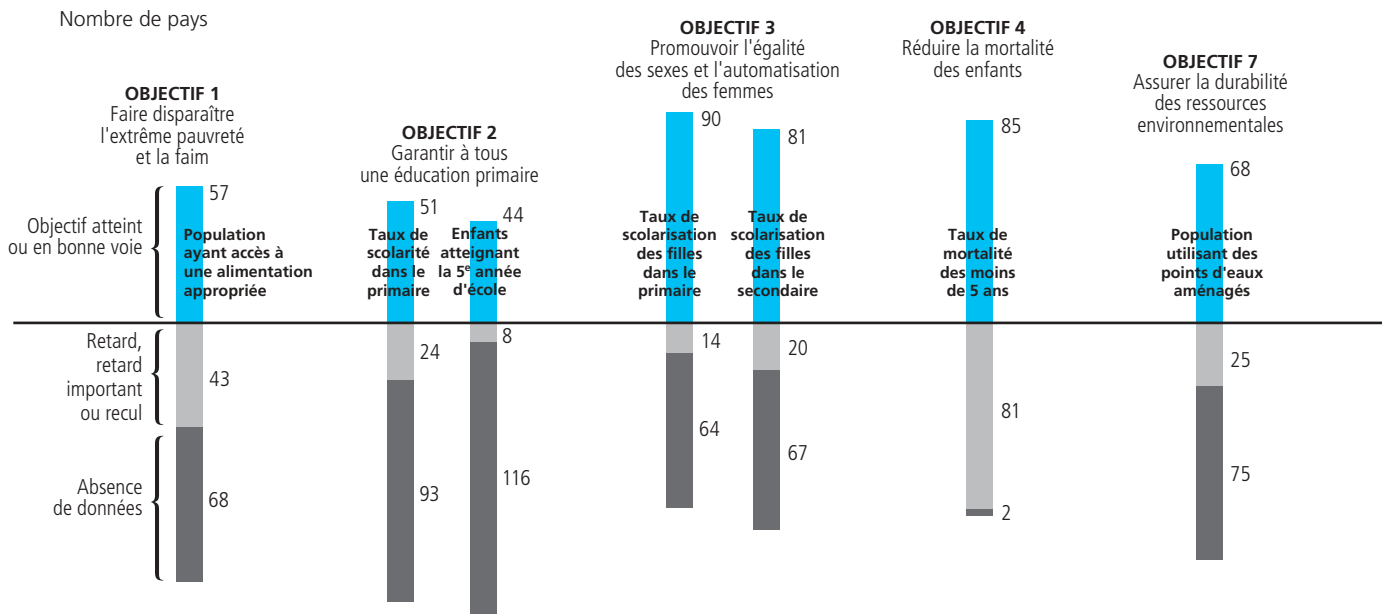
*Les inégalités n'existent pas qu'entre hommes et femmes.* Les Objectifs de développement du Millénaire abordent les questions d'éducation sous l'angle des inégalités entre populations féminine et masculine, mais ce n'est qu'un des aspects des disparités qui peuvent exister dans ce domaine. De plus, si les écarts entre garçons et filles sont profonds dans certains pays et tendent à disparaître dans d'autres, ceux liés à la richesse se retrouvent partout dans le monde. Parmi les cas extrêmes, on peut citer le Sénégal, où le taux de scolarisation des enfants de 6 à 14 ans issus des ménages les plus pauvres est inférieur de 52 points de pourcentage à celui des plus riches. En Zambie, la différence est de 36 points. Ces écarts de richesse perpétuent le cycle de la pauvreté : quand on naît pauvre, on risque fort de mourir pauvre. En outre, dans certains pays, (Égypte, Inde, Maroc, Niger, ou Pakistan), l'écart entre les sexes en termes de taux d'inscription est beaucoup plus large pour les familles pauvres. En Inde, il passe de seulement 3 points de pourcentage pour les ménages les plus nantis à 34 points pour les plus pauvres<sup>49</sup>.

Ces différences tiennent notamment à ce que, dans de nombreux pays, les dépenses publiques d'enseignement favorisent les riches. En Équateur, les 20 % de ménages les plus pauvres ne bénéficient que de 11 % de ces budgets, contre 26 % — soit plus du double — pour les 20 % les plus riches<sup>50</sup>. Même lorsque ces dépenses publiques sont réparties plus équitablement, les parents plus aisés peuvent acheter, pour leurs enfants, une éducation de bien meilleure qualité dans les écoles privées que celle accessible aux enfants pauvres. Au Chili, au Pérou, aux Philippines et en Thaïlande, plus de 40 % des dépenses totales d'enseignement relèvent du privé<sup>51</sup>.

On constate également de graves inégalités sur le plan de l'éducation dans certains pays industrialisés. Aux États-Unis, par exemple, le facteur ethnique joue ici un rôle considérable. Après neutralisation du niveau d'études des parents et de l'ancienneté dans le pays, on observe que les Afro-américains obtiennent de moins bons résultats aux tests d'alphabétisation fonctionnelle (destinés à déterminer le taux d'illettrisme) que leurs compatriotes blancs. La différence équivaut en moyenne à quatre ou cinq années de scolarité. Pour la po-

*Si les femmes sont moins bien loties sous de multiples aspects du développement humain, c'est notamment parce que leur voix se fait moins entendre que celle des hommes dans les décisions qui déterminent leur existence*

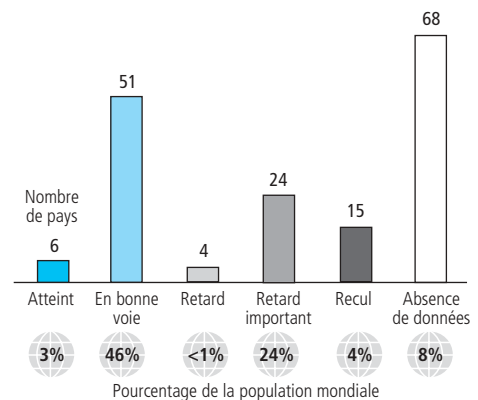
**PROGRÈS EN DIRECTION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DU MILLÉNAIRE — COMBIEN DE PAYS SONT EN BONNE VOIE ?**



**Objectif de développement du Millénaire n°1 — réduire de moitié la proportion de la population souffrant de la faim**

Nombre de pays

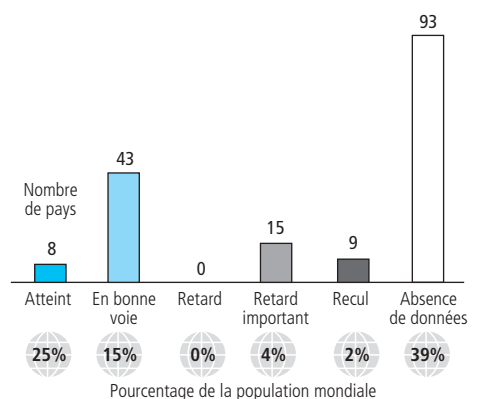
	Atteint	En bonne voie	Retard	Retard important	Recul	Absence de données
Afrique subsaharienne	2	14	2	11	6	9
Pays arabes	1	5	0	1	0	10
Asie de l'Est et Pacifique	0	6	0	3	1	9
Asie du Sud	0	3	0	3	0	2
Amérique latine et Caraïbes	3	10	2	5	3	10
Europe centrale et orientale et CEI	0	11	0	0	1	13
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>51</b>	<b>4</b>	<b>24</b>	<b>15</b>	<b>68</b>



**Objectif de développement du Millénaire 2 — garantir à tous une éducation primaire**

Nombre de pays

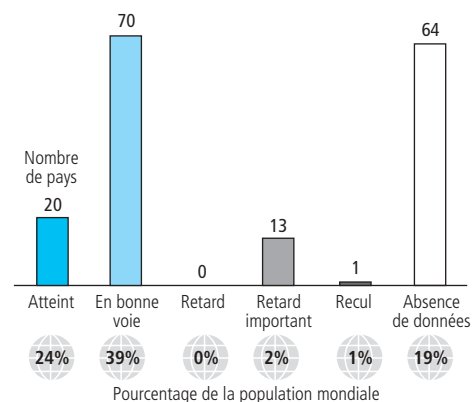
	Atteint	En bonne voie	Retard	Retard important	Recul	Absence de données
Afrique subsaharienne	0	7	0	9	5	23
Pays arabes	1	6	0	4	0	6
Asie de l'Est et Pacifique	3	7	0	0	0	9
Asie du Sud	0	0	0	0	1	7
Amérique latine et Caraïbes	2	11	0	2	1	17
Europe centrale et orientale et CEI	1	11	0	0	1	12
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>43</b>	<b>0</b>	<b>15</b>	<b>9</b>	<b>93</b>



### Objectif de développement du Millénaire n° 3 — parvenir à l'égalité entre garçons et filles dans l'enseignement primaire

Nombre de pays

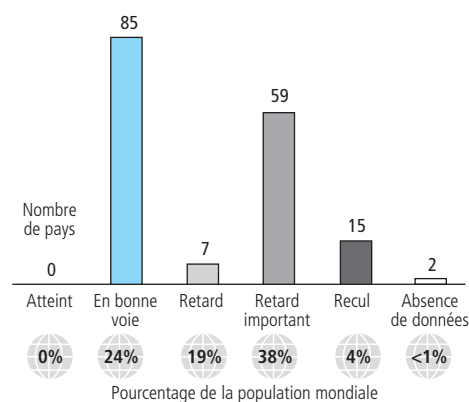
	Atteint	En bonne voie	Retard	Retard important	Recul	Absence de données
Afrique subsaharienne	5	15	0	8	1	15
Pays arabes	1	12	0	1	0	3
Asie de l'Est et Pacifique	5	7	0	1	0	6
Asie du Sud	0	5	0	0	0	3
Amérique latine et Caraïbes	3	13	0	1	0	16
Europe centrale et orientale et CEI	4	16	0	0	0	5
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>70</b>	<b>0</b>	<b>13</b>	<b>1</b>	<b>64</b>



### Objectif de développement du Millénaire n° 4 — réduire des deux tiers le taux de mortalité

Nombre de pays

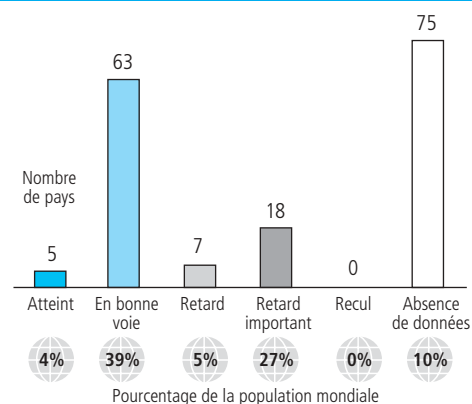
	Atteint	En bonne voie	Retard	Retard important	Recul	Absence de données
Afrique subsaharienne	0	7	3	24	10	0
Pays arabes	0	11	1	4	1	0
Asie de l'Est et Pacifique	0	13	1	3	1	1
Asie du Sud	0	6	1	1	0	0
Amérique latine et Caraïbes	0	25	0	8	0	0
Europe centrale et orientale et CEI	0	10	0	13	2	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>85</b>	<b>7</b>	<b>59</b>	<b>15</b>	<b>2</b>



### Objectif de développement du Millénaire n° 7 — réduire de moitié la proportion de la population privée d'accès durable à l'eau potable

Nombre de pays

	Atteint	En bonne voie	Retard	Retard important	Recul	Absence de données
Afrique subsaharienne	1	9	4	9	0	21
Pays arabes	0	8	0	3	0	6
Asie de l'Est et Pacifique	0	6	1	4	0	8
Asie du Sud	3	4	0	0	0	1
Amérique latine et Caraïbes	1	21	1	2	0	8
Europe centrale et orientale et CEI	0	8	0	0	0	17
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>63</b>	<b>7</b>	<b>18</b>	<b>0</b>	<b>75</b>



Note : Les données régionales tiennent uniquement compte des pays couverts par l'IDH, alors que le total englobe tous les Etats membres des Nations Unies à l'exception des pays de l'OCDE à revenu élevé.

Source : Calculs du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain d'après le tableau A1.3 de l'annexe.

pulation hispanique, l'écart par rapport aux Blancs est compris entre un et demi et deux ans<sup>52</sup>.

#### OBJECTIF 4 — RÉDUIRE LA MORTALITÉ DES ENFANTS

##### Cible 4a — Réduire de deux tiers les taux de mortalité infantile et postinfantile

Quelque 11 millions d'enfants succombent chaque année à des maladies et autres fléaux pour lesquels existe pourtant une prophylaxie ou une solution. Il suffirait souvent d'améliorations simples et faciles à apporter sur le plan de la nutrition, des infrastructures sanitaires ou de la santé et de l'éducation des mères. Certaines régions enregistrent néanmoins des progrès rapides. C'est en particulier vrai des pays arabes, où 6 % des enfants meurent aujourd'hui avant d'atteindre leurs cinq ans, contre 20 % en 1970 (diagramme 1.12).

Bien que l'Amérique latine et les Caraïbes, dans leur ensemble, évoluent favorablement à cet égard, huit pays de ce groupe restent loin de pouvoir atteindre la cible. Dans la zone Asie de l'Est et Pacifique, 13 sont bien partis, mais trois autres, dont la Chine, sont loin derrière. Au Cambodge, le taux de mortalité des moins de cinq ans est même en augmentation (fiche technique 1.1). La région Europe centrale et orientale et CEI obtient, dans l'ensemble, des résultats médiocres, mais ceux-ci cachent en fait des chiffres plutôt positifs pour la partie centre-européenne de cet ensemble et franchement négatifs pour la Communauté des Etats indépendants, plus peuplée. Enfin, en Afrique subsaharienne, 34 pays sur 44 sont très en retard ou en recul.

La vaccination contre les principales maladies est cruciale pour améliorer les chances de survie des enfants. Après avoir fortement progressé au cours des années quatre-vingt, le taux de vaccination de ces populations s'est stabilisé à environ 75 % dans les pays en développement au cours de la décennie suivante. Depuis quelques années, il recule en Afrique subsaharienne, où il est aujourd'hui tombé en deçà de 50 %<sup>53</sup>.

La mortalité infantile et postinfantile exerce une incidence spectaculaire sur l'espérance de vie. Pris en compte dans l'indicateur du développement humain, cet aspect est très révélateur du niveau général de santé dans un pays. Entre 1975 et 1999, la zone Asie de l'Est et Pacifique a gagné environ huit années d'espérance de vie : celle-ci y atteint désormais presque 70 ans (diagramme 1.13). L'Asie du Sud, l'Amérique latine et les Caraïbes, ainsi que les pays arabes ont également enregistré des avancées significatives sur la même période. Néanmoins, les pays de l'OCDE à revenu élevé continuent de devancer très nettement le reste du monde, avec 77 ans, soit sept de plus que n'importe quelle autre région.

Ravagée par le VIH/sida et par la guerre, l'Afrique subsaharienne accuse en revanche depuis le début des années quatre-vingt dix une diminution de son espérance de vie, pourtant déjà tragiquement faible au départ. L'Europe de l'Est et la CEI est la seule autre région où l'espérance de vie est aujourd'hui inférieure à son niveau de 1990.

#### OBJECTIF 5 : AMÉLIORER LA SANTÉ MATERNELLE

##### Cible 5a : Réduire de trois quarts le taux de mortalité maternelle

Plus d'un demi-million de femmes meurent chaque année de complications liés à la grossesse ou à l'accouchement<sup>54</sup>. Les disparités régionales sont, ici encore, spectaculaires (tableau 1.3). C'est en Afrique subsaharienne, où une femme a une chance sur 13 de décéder au cours de sa grossesse ou de son accouchement, que la situation est la plus dramatique.

L'augmentation du nombre d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié est essentielle pour réduire la mortalité maternelle. Là aussi, les variations régionales sont considérables : seulement 29 % des accouchements sont assistés par un personnel qualifié en Asie du Sud, et 37 % en Afrique subsaharienne<sup>55</sup>.

Les données disponibles concernant la mortalité maternelle ou les accouchements assistés par du personnel de santé qualifié sont insuffisantes pour évaluer la progression des différents pays dans ce domaine essentiel. Il est donc urgent d'ob-

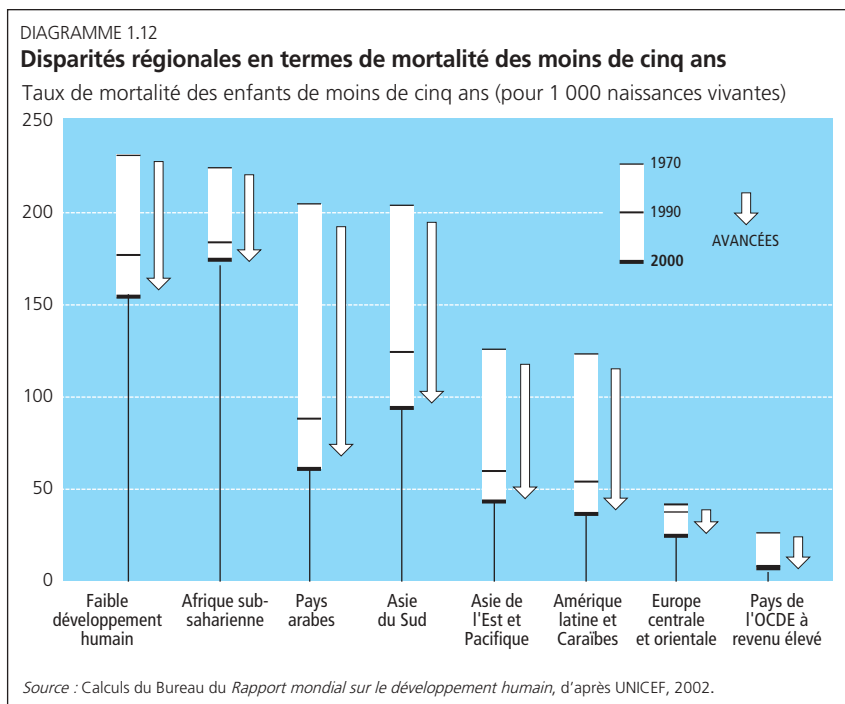


TABLEAU 1.3

### La mortalité maternelle est beaucoup plus élevée dans certaines régions

Région	Risque, sur une vie, de décéder au cours d'une grossesse ou d'un accouchement
Afrique subsaharienne	1 sur 13
Asie du Sud	1 sur 54
Proche-Orient et Afrique du Nord	1 sur 55
Amérique latine et Caraïbes	1 sur 157
Asie de l'Est et Pacifique	1 sur 283
Europe centrale et orientale et CEI	1 sur 797
OCDE	1 sur 4085

Note : Données concernant la dernière année pour laquelle des données sont disponibles. Source : UNICEF, 2002.

tenir des données complètes et comparables sur ce problème crucial.

#### OBJECTIF 6 : COMBATTRE LE VIH/SIDA, LE PALUDISME ET D'AUTRES MALADIES

Cible 6a : Enrayer la propagation du VIH/sida et commencer d'inverser la tendance actuelle

A la fin de l'année 2000, près de 22 millions de personnes étaient déjà mortes du sida, laissant 13 millions d'enfants orphelins d'au moins un de leurs parents. Plus de 40 millions d'individus étaient séropositifs, dont 90 % dans les pays en développement et 75 % en Afrique subsaharienne<sup>56</sup>.

Au Botswana, le pays le plus touché par l'épidémie, plus d'un tiers des adultes sont atteints, et un enfant né aujourd'hui dans ce pays n'a qu'une espérance de vie de 36 ans. En l'absence de cette pandémie, l'espérance de vie serait près de deux fois supérieure (diagramme 1.14). Au Burkina Faso, qui n'est que vingtième sur la liste des pays les plus touchés, 333 000 adultes vivent avec le VIH/sida, et l'espérance de vie a reculé de 8 ans<sup>57</sup>.

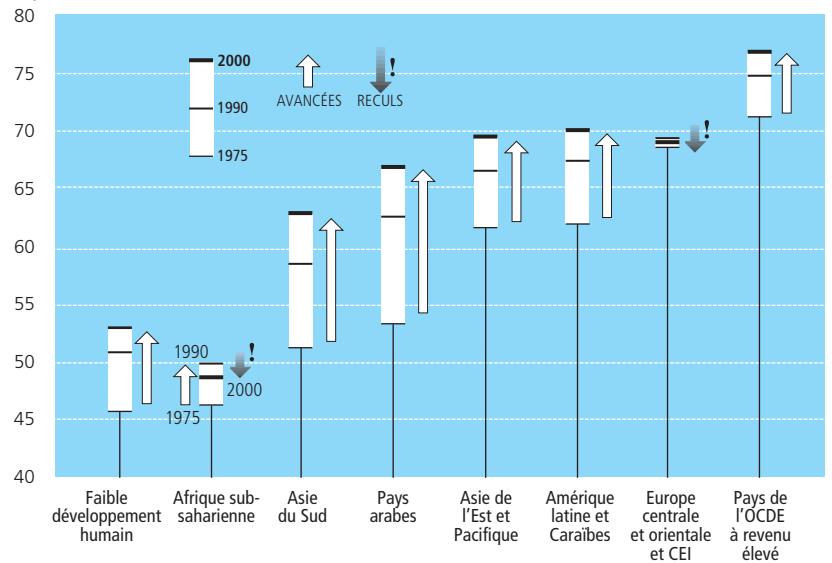
Mais cette dégringolade de l'espérance de vie ne représente qu'une partie du problème. En Thaïlande, un tiers des familles rurales touchées par le sida ont vu leur revenu baisser de moitié parce que les malades et ceux qui s'en occupent sont moins — voire plus du tout — disponibles pour les travaux agricoles<sup>58</sup>. Parallèlement, les dépenses médicales explosent : en Côte d'Ivoire, les soins pour un homme malade du sida coûtent en moyenne l'équivalent de 300 dollars par an, soit entre un quart et la moitié du revenu annuel de la plupart des petites exploitations agricoles<sup>59</sup>. Les conséquences sont catastrophiques pour les ménages pauvres, dont l'épargne, faible voire nulle, ne leur permet pas de faire face à un tel choc économique. Dans les zones urbaines de ce pays, la consommation de produits alimentaires par habitant a chuté de 41 %, et les dépenses scolaires ont été réduites de moitié<sup>60</sup>.

La pandémie est également préoccupante dans

DIAGRAMME 1.13

### Disparités régionales en termes d'espérance de vie

Espérance de vie à la naissance (années)



Source : Calculs du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain, d'après ONU, 2001d.

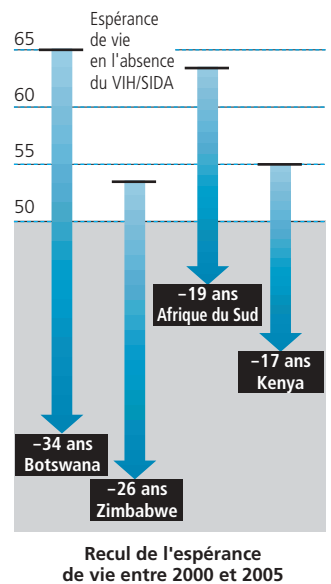
les Caraïbes, région présentant le deuxième taux d'infection. En Amérique latine, 1,3 million de personnes sont atteintes. En Europe centrale et orientale et dans la CEI, le taux de séropositivité progresse rapidement : 240 000 individus sont déjà porteurs du virus en Ukraine<sup>61</sup>. Et des statistiques alarmantes indiquent que ce fléau est en passe de prendre des proportions épidémiques en Asie. A Ho Chi Minh-Ville, au Viet Nam, où le taux d'infection était presque nul au milieu des années quatre-vingt-dix, un cinquième des personnes prostituées sont séropositives. Près de quatre millions d'individus sont aujourd'hui atteints en Inde, ce qui en fait le deuxième pays au monde pour l'incidence de ce virus en valeur absolue, après l'Afrique du Sud<sup>62</sup>. En l'absence de sérieuses mesures préventives, telles que celles mises en place en Thaïlande, la situation risque d'échapper à tout contrôle.

Faute de données comparables sur l'évolution de la prévalence, il est difficile d'évaluer les progrès accomplis par les différents pays dans la lutte contre l'épidémie. Cependant, l'effet positif des politiques préventives est évident. Les distributions de préservatifs et l'amélioration de l'accès des femmes aux soins génésiques, notamment, jouent un rôle essentiel. Les mesures préventives mises en place en Ouganda ont ainsi permis de ramener le taux de séropositivité de 14 à 8 % au cours des années quatre-vingt-dix<sup>63</sup>.

Le traitement et les soins prodigués aux personnes déjà infectées sont tout aussi importants. Les traitements antirétroviraux peuvent certes prolonger l'espérance de vie des individus atteints. Cependant, ils coûtent en moyenne 300 dollars par patient et par an, soit bien plus de la moitié du

DIAGRAMME 1.14

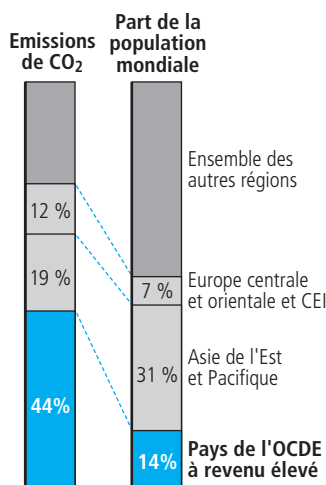
### Les ravages du VIH/sida – l'espérance de vie recule fortement en Afrique subsaharienne



Source : DAES, 2001.

DIAGRAMME 1.15

**Les émissions de dioxyde de carbone proviennent avant tout des pays de l'OCDE à revenu élevé**



Sources : Tableau statistique 19 et calculs du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain d'après le tableau statistique 5.

PIB par habitant de l'Afrique subsaharienne, et demeurent donc inabordables pour la majorité des Africains. Certains pays industrialisés, d'où sont originaires les grands laboratoires pharmaceutiques, exercent des pressions sur les pays en développement pour les dissuader de produire des versions génériques susceptibles de se substituer à ces médicaments sous brevet. En novembre 2001, la Conférence ministérielle de l'OMC à Doha, au Qatar, a toutefois adopté la Déclaration sur l'accord sur les ADPIC et la santé publique, qui reconnaît le droit souverain des gouvernements nationaux à protéger la santé de leur population. Même si des imprécisions subsistent quant au statut juridique de ce texte, cette évolution laisse à penser que le règlement des différends pourrait désormais pencher en faveur de la santé publique. Un problème demeure toutefois : des pays peuvent-ils s'affranchir des brevets et produire des traitements génériques pour les exporter vers d'autres pays en développement ? Cette question est essentielle pour tous les pays en développement ne disposant pas de leur propre secteur pharmaceutique. L'objectif 8, visant l'établissement d'un partenariat mondial pour le développement, préconise de trouver des solutions avec l'aide des laboratoires pharmaceutiques. Que cela soit concrètement possible ou non, il est maintenant clair, après la déclaration de Doha, que le droit international doit donner la priorité à la santé publique mondiale.

*Cible 6b : Enrayer l'avancée du paludisme et d'autres grandes maladies, et commencer d'inverser la tendance actuelle*

Plus de 300 millions de personnes, dont 90 % en Afrique subsaharienne, sont atteintes de paludisme<sup>64</sup>. Quant à la tuberculose, elle touche chaque année 60 millions d'individus<sup>65</sup>. Les techniques médicales actuelles sont en mesure de prévenir l'issue fatale de ces maladies. Pourtant, faute d'accès aux traitements, 2 millions de personnes par an meurent de la tuberculose<sup>66</sup>, et le paludisme fait plus d'un million de victimes. Et les populations les plus pauvres sont généralement les plus touchées.

En l'absence d'action plus efficace, le nombre de tuberculeux devrait approcher un milliard d'ici 2020, avec une issue fatale pour 35 millions d'entre eux<sup>68</sup>. Outre leurs conséquences humaines, ces fléaux représentent un coût économique très élevé : un pays gravement affecté par le paludisme peut voir sa croissance se ralentir d'un pour cent par an, voire davantage<sup>69</sup>. Des travaux sont en cours pour renforcer les systèmes de santé nationaux et augmenter l'aide internationale dans ce domaine. Les premiers résultats sont encourageants : l'OMC, par exemple, a passé un accord avec le laboratoire suisse Novartis pour la fourniture d'un traitement extrêmement efficace contre le paludisme, appelé

Coartem. Le prix de ce médicament capable de réduire de 75 % les taux d'infection et de mortalité a été abaissé à moins de 2,50 dollars<sup>70</sup>. Cependant, pour bien des malades, c'est encore beaucoup trop cher : ce n'est donc qu'un début dans les efforts nécessaires pour vaincre ces maladies.

*OBJECTIF 7 : ASSURER LA DURABILITÉ DES RESSOURCES ENVIRONNEMENTALES*

En raison de la diversité des problèmes environnementaux dans les différents pays et régions, il est extrêmement difficile de déterminer des cibles à l'échelle mondiale. C'est pourquoi cet objectif établit des principes généraux pour la durabilité et la réduction du coût humain lié à la dégradation de l'environnement.

*Cible 7a : Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales*

Il est désormais communément admis que les émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) sont l'une des principales causes du réchauffement de la planète. Or, ces émissions augmentent de manière spectaculaire : de 5,3 milliards de tonnes en 1980, elles ont dépassé les 6,6 milliards en 1998<sup>71</sup>. Les pays riches y ont une part de responsabilité disproportionnée par rapport à leur poids démographique (diagramme 1.15).

Partout dans le monde, les processus de production sont devenus plus économes en énergie depuis quelques dizaines d'années. Cependant, vu l'augmentation des volumes produits, ces progrès sont nettement insuffisants pour réduire les émissions de dioxyde de carbone à l'échelle mondiale. C'est la raison pour laquelle le Protocole de Kyoto à la Convention-cadre sur les changements climatiques vise une réduction des émissions qui passe essentiellement par la lutte contre la pollution industrielle. Ce texte pourrait constituer une étape majeure dans la lutte contre les émissions. Néanmoins, 165 pays, totalisant 89 % des émissions mondiales de dioxyde de carbone, ne l'ont toujours pas ratifié (tableau statistique 19). Grand absent parmi les signataires : les Etats-Unis, responsables à eux seuls de presque un quart des émissions de CO<sub>2</sub> à l'échelle planétaire.

La ratification des traités internationaux peut constituer un bon indicateur de l'engagement formel d'un pays sur des problèmes écologiques clés qui ne peuvent faire l'objet d'une surveillance internationale. Ainsi, la Convention de 1992 sur la diversité biologique, ratifiée par 168 pays (tableau statistique 19), couvre des aspects tels que la déforestation, les risques de disparition de certaines espèces et l'état des réserves halieutiques dans le

monde. Mais les traités de ce type ne garantissent pas l'action des pays signataires. Il importe donc de promouvoir une compréhension en profondeur de la situation dans chaque pays, de sorte que l'exploitation actuelle de la planète par certains de ses habitants ne s'opère pas au détriment des autres — ou des générations futures.

A cet effet, le programme Action 21, adopté par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), qui s'est tenue à Rio de Janeiro en 1992, définit une série de principes destinés à garantir le développement durable par une gestion cohérente et coordonnée des aspects économiques, environnementaux et sociaux. En mars 2002, 73 pays avaient signé ce programme, et 33 l'avaient ratifié<sup>72</sup>.

L'un des principaux thèmes abordés par Action 21 est la désertification. Les écosystèmes à sols arides, qui couvrent plus d'un tiers des terres émergées de la planète, sont extrêmement vulnérables à l'exploitation excessive ou inappropriée. Pauvreté, instabilité politique, déforestation et mauvaises pratiques d'irrigation : tous ces facteurs peuvent mettre en péril la productivité dans ces zones.

Le coût humain est alors immense : plus de 250 millions de personnes vivant de l'agriculture sont directement affectées par la désertification, et la subsistance d'un milliard d'individus, répartis dans plus d'une centaine de pays, est en jeu. Ces populations comptent parmi les plus pauvres, les plus marginalisées et les plus dépourvues de moyens d'action politiques au monde.

Ratifiée par 115 pays, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification entend combattre la progression des déserts et les effets de la sécheresse, en particulier en Afrique. Cela suppose des stratégies intégrées et à long terme, visant simultanément l'amélioration de la productivité des terres et la remise en état, la conservation et la gestion durable des ressources en sols et en eau<sup>73</sup>.

*Cible 7b : Réduire de moitié le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à l'eau potable*

*Cible 7c : Parvenir, d'ici 2020, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis*

Les conditions environnementales affectent en premier lieu la santé des populations pauvres. Les risques classiques tels que le manque d'eau potable, d'infrastructures sanitaires et de systèmes d'évacuation des déchets sont à l'origine d'innombrables cas de diarrhée, de paludisme et de choléra. A cela s'ajoutent des dangers plus modernes, tels que la pollution atmosphérique urbaine et la pollution domestique, qui provoquent des affections

respiratoires, tandis que le développement continue d'aggraver l'exposition aux produits chimiques et aux déchets agro-industriels.

La Déclaration du Millénaire opère une distinction entre les objectifs en termes d'eau potable et d'infrastructures sanitaires, sachant qu'on se sert de ces dernières pour mesurer l'amélioration des conditions de vie pour les habitants des taudis. En 2000, 1,1 milliard de personnes n'avaient toujours pas accès à l'eau potable, et 2,4 milliards ne disposaient d'aucune forme d'équipements sanitaires améliorés<sup>74</sup>.

Les conséquences sanitaires de ces carences sont considérables : environ 4 milliards de cas de diarrhée sont recensés chaque année, entraînant 2,2 millions de décès. Les enfants sont les premiers menacés par ce phénomène, qui est responsable de 15 % de la mortalité infantile dans les pays en développement. D'autres problèmes sont observés, tels que la présence de vers intestinaux, dont souffrent environ 10 % de la population des pays en développement, et le trachome, qui a déjà entraîné la cécité de 6 millions de personnes et menace des mêmes lésions 500 autres millions d'individus<sup>75</sup>.

La dignité humaine est également en jeu : une étude menée auprès de ménages ruraux aux Philippines a démontré que l'absence de latrines les préoccupait davantage en raison de la présence de mouches, de l'insalubrité environnante, du manque d'intimité et de situations embarrassantes lorsqu'ils reçoivent des visites que pour des raisons de santé<sup>76</sup>.

Des progrès ont été observés au cours des années quatre-vingt-dix : le nombre de personnes ayant accès à des points d'eau aménagés a augmenté de 800 millions, et celui des individus disposant d'équipements sanitaires améliorés, de 750 millions<sup>77</sup>. Par ailleurs, la plupart des pays pour lesquels on dispose de données sont bien partis pour réduire de moitié la proportion de leur population dépourvue d'accès à un point d'eau aménagé (fiche technique 1.1). Cependant, les défis restent énormes, car 27 % de la population mondiale vivent dans des pays qui sont très en retard sur cet objectif.

#### OBJECTIF 8 : METTRE EN PLACE UN PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT

Les implications de ce huitième objectif sont claires : l'action mondiale doit créer un environnement donnant à tous les individus et à tous les pays une chance de réaliser leur potentiel.

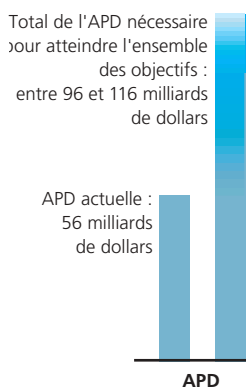
#### *Appui international aux Objectifs de développement du Millénaire*

Le financement constitue un enjeu essentiel. Une aide provenant des Etats comme d'autres instances est indispensable si l'on veut donner un coup de

*Plus de 250 millions de personnes vivant de l'agriculture sont directement affectées par la désertification*

DIAGRAMME 1.16

**Un doublement de l'aide publique au développement est nécessaire pour atteindre les Objectifs de développement du Millénaire**



Source : Banque mondiale et FMI, 2001.

fouet aux performances des pays peinant à atteindre les objectifs et pour soutenir les efforts de ceux qui sont sur la bonne voie. Mais à combien se monte l'aide nécessaire ? S'il est pratiquement impossible d'évaluer précisément les coûts de la réalisation des objectifs du Millénaire, il est important de déterminer l'ampleur de la responsabilité incombant aux pays riches. Les estimations mondiales doivent se fonder sur des évaluations détaillées par pays. Celles-ci permettraient une étude en profondeur des progrès accomplis par chacun dans la réalisation des objectifs, une meilleure compréhension des priorités et une appréciation beaucoup plus précise des coûts des mesures et des sources potentielles de financement. Or, ces études par pays sont encore trop peu nombreuses pour que l'on puisse dresser un tableau d'ensemble (encadrés 1.3 et 1.4).

Le calcul global des coûts nécessaires pour réaliser l'ensemble des objectifs est délicat, car il impose de tenir compte des retombées positives des réalisations accomplies dans des domaines différents. Un consensus a néanmoins pu être atteint sur un chiffre intégrant ces synergies : il faudrait au total ajouter entre 40 et 60 milliards de dollars par an aux 56 milliards actuellement dépensés (diagramme 1.16).

Il ne s'agit là que d'une approximation, mais elle donne une idée générale des moyens requis. Vu leur montant actuel, les sommes versées par les pays développés au titre de l'aide au développement doivent doubler, ce qui porterait cette dernière à 0,5 % du PIB des pays du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, soit nettement moins que les 0,7 % décidés par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1970.

La Déclaration du Millénaire ne fixe pas d'objectif spécifique concernant le montant de l'aide, mais si c'était le cas, la plupart des pays de l'OCDE seraient nettement en deçà des efforts nécessaires. Sur les 22 pays du CAD, 17 consacrent moins de 0,5 % de leur PNB à l'aide extérieure, et 11 d'entre eux, moins de 0,3 %. De plus, la majorité d'entre eux avaient réduit leur aide en 2000 par rapport à 1990 (diagramme 1.17)<sup>78</sup>. Les pays dont l'économie compte parmi les plus performantes donnent davantage en chiffres absolus, mais sont moins généreux en proportion de leur PNB. Par exemple, les 13,5 milliards de dollars versés par le Japon en font le plus grand pays donateur en valeur absolue, mais ne le placent qu'en milieu de classement en part du PNB. Les Etats-Unis occupent la deuxième place en termes de financement, mais se situent en dernière position en termes relatifs (tableau statistique 15).

Bien que l'aide au développement ait marqué un recul considérable ces dernières années, les déclarations faites en mars 2002 lors de la Conférence internationale des Nations Unies sur le financement du développement à Monterrey, au Mexique, sem-

blent annoncer un renversement de tendance. Les Etats-Unis ont promis d'augmenter le montant annuel de leur aide publique au développement de 5 milliards de dollars sur les trois prochaines années, soit une hausse de 50 %, qui porterait cette aide aux alentours de 0,15 % du PNB de ce pays<sup>79</sup>. De leur côté, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne ont annoncé un nouvel objectif, à atteindre en 2006 : 0,39 % de leur PNB, ce qui correspond à 7 milliards de dollars de plus par an<sup>80</sup>. Même s'ils ne suffisent ni à doubler l'aide ni à atteindre les 0,5 % du PNB nécessaires, ces efforts sont un pas dans la bonne direction.

Certains pays, pourtant plus petits, vont à contre-courant de la tendance générale. Ainsi, depuis 1990, l'Irlande a doublé le montant de ses aides, qui sont passées de 0,16 % à 0,30 % de son PNB, et le Luxembourg a triplé sa contribution, de 0,21 % à 0,71 %.

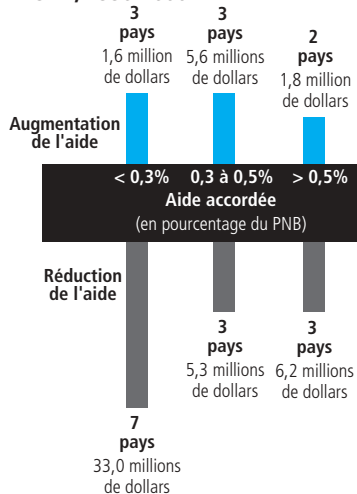
Parallèlement, les autres formes de financement gagnent en importance, mais sont loin de parvenir à remplacer les besoins en termes d'aide publique. Même si elles demeurent sans comparaison avec l'APD, les ressources fournies par les organisations non gouvernementales (ONG) sont substantielles (tableau 1.4). Il en va de même pour les initiatives philanthropiques individuelles. Le *George Soros Foundation Network* distribue environ 500 millions de dollars par an, principalement dans les pays en développement et en transition, en mettant l'accent sur les droits de l'homme, la culture et le développement économique et social<sup>81</sup>. Quant à la Fondation Bill et Melinda Gates, elle a donné plus de 4 milliards de dollars par an depuis le début 2000, la moitié de cette somme étant consacrée à des initiatives mondiales en faveur de la santé<sup>82</sup>.

Nombre de pays en développement continuent de verser des sommes énormes au titre de la dette. Tout endettement n'est d'ailleurs pas forcément négatif : il est souvent prudent d'emprunter aujourd'hui pour dégager un rendement futur. Cependant, le poids de la dette étouffe les budgets publics de nombreux pays en développement, et ce, bien souvent pour rembourser le financement de projets improductifs entrepris longtemps auparavant par des régimes autoritaires.

L'initiative la plus récente pour la réduction de la dette est celle lancée en 1996 par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Elle propose un schéma global d'allègement pour les pays les plus pauvres et souffrant le plus du poids de la dette<sup>83</sup>. Dans le groupe des pays à faible développement humain, dont 28 participent à cette initiative, le service de la dette est ainsi passé de 5,1 à 3,6 % du PIB entre 1990 et 2000 (tableau statistique 16). Cependant, à l'occasion de la campagne Jubilé 2000, des appels ont été lancés en faveur d'un allègement plus important et de la prise en compte

DIAGRAMME 1.17

**Recul de l'aide accordée par la plupart des pays membres du CAD, 1990-2000**



Source : Calculs du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain d'après le tableau statistique 15.

TABLEAU 1.4

**Les flux de ressources en provenance et à destination des pays en développement sont dominés par les exportations et le service de la dette**

Type de flux	Pourcentage du PIB des pays en développement, 2000
Exportations	26,0
Service de la dette	6,3
Investissement direct étranger (net)	2,5
Aide	0,5
Aide nette versée par les ONG	0,1

Source : Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* d'après les tableaux statistiques 14, 15 et 16.

de nombreux autres pays dont la situation est désespérée. Les récents engagements pris par la Banque mondiale et le FMI pour renforcer et élargir les mesures d'allègement dans les années à venir constituent une avancée positive à cet égard<sup>84</sup>.

### *Améliorer l'aide*

S'il est évident qu'une aide supplémentaire est nécessaire pour réaliser les objectifs, rien ne garantit qu'elle aura l'impact souhaité dans les régions visées. Pour que les transferts atteignent les cibles définies par la Déclaration du millénaire, l'aide ne doit pas seulement être augmentée : elle doit être améliorée.

A qui doit-elle aller ? Les donateurs concentrent aujourd'hui leurs contributions sur des pays ayant prouvé leur capacité à assurer un suivi et une utilisation efficaces<sup>85</sup>. Bien que compréhensible, cette attitude n'en induit pas moins des risques importants. Dans ces conditions, en effet, les pays qui échouent dans la réalisation des objectifs, et qui ont donc le plus besoin de moyens, sont les moins susceptibles d'être aidés.

L'aide ne doit pas seulement aller aux pays qui en ont le plus besoin : elle doit également cibler les bons secteurs. Parmi les contributions annuelles des pays du CAD, seulement 2 milliards de dollars sont affectés à l'éducation<sup>86</sup>. Pour atteindre les objectifs fixés dans ce domaine, il en faudrait 9 à 12 milliards de plus, ce qui ferait passer ce poste d'environ 3,5 % à bien plus de 10 % de l'aide totale. De même, la part consacrée à d'autres services sociaux de base doit progresser si l'on veut espérer atteindre les objectifs fixés. Mais cela soulève de sérieux problèmes de définition de priorités et d'analyse des possibilités de répartition entre des champs d'activité concurrents.

### *Commerce international et investissement direct étranger*

Les transferts financiers unilatéraux ne suffiront pas à la mise en place d'un partenariat mondial, et ce n'est de toute façon pas souhaitable. Les pays en

ENCADRÉ 1.3

### **Progrès vers la réalisation des Objectifs de développement du Millénaire, pays par pays**

L'examen des Objectifs de développement du Millénaire à l'échelle mondiale ne permet que jusqu'à un certain point de comprendre quelle est l'étendue réelle des progrès, quel chemin reste à parcourir et quelles actions doivent être entreprises, tant pour atteindre ces objectifs que pour en définir de nouveaux. Ces questions doivent toutefois être également étudiées au niveau local, pays par pays. Des rapports nationaux sont en cours d'élaboration à cette fin. Ceux déjà publiés concernent la Bolivie, le Cambodge, le Cameroun, Madagascar, le Népal, la République-unie de Tanzanie, le Tchad et le Viet Nam. D'autres suivront. Ces documents nous donnent une vue d'ensemble plus détaillée et plus approfondie que l'analyse mondiale — qu'ils contredisent parfois.

#### **Accès à l'eau potable en Ouganda**

Depuis dix ans, le secteur de l'eau s'est considérablement développé en Ouganda. D'après les statistiques nationales, la proportion de personnes privées d'accès à l'eau potable est tombée de 82 % en 1991 à 46 % en 2001. Ce pays semble donc bien parti pour atteindre l'objectif de développement du Millénaire concernant cet aspect. Dans le même temps, les données internationales laissent à penser qu'il en est au contraire très éloigné (tableau A.1.3 de l'annexe). Si l'on veut vraiment comprendre les progrès accomplis, il importe donc que les définitions, les sources et les procédures de normalisation soient harmonisées et acceptées par tous. De son côté, l'Ouganda est allé plus loin en faisant de l'accès de l'ensemble de sa population à l'eau potable un objectif national. Cette volonté politique nécessitera une protection accrue des

Source : PNUD, 2002e.

ressources en eau afin de contrer l'abaissement de la nappe phréatique. Cet effort nécessite une implication directe et une appropriation des projets par les communautés locales.

#### **Lutte contre le VIH/sida au Malawi**

Le Malawi reconnaît que le problème du VIH/sida dépasse désormais largement la sphère de la santé publique et que cette pandémie va devenir la plus grave menace pour le développement du pays si elle n'est pas circonscrite. Les politiques publiques sont maintenant axées sur la sensibilisation et l'information, sur l'encouragement actif d'un changement des comportements et sur l'extension de l'usage des préservatifs, en particulier parmi les groupes à haut risque. Le Malawi a ainsi créé un réseau de partenariats public/privé décentralisés, chargés de la mise en œuvre d'une campagne multisectorielle de lutte contre le VIH/sida.

#### **Enseignement primaire pour tous aux Philippines**

Pour les économies plus nanties, la concrétisation des objectifs fixés n'est pas suffisante pour assurer le développement. En effet, d'autres défis, propres à chaque pays, doivent encore être identifiés et relevés. Les Philippines sont déjà parvenues à un taux de scolarisation de 100 % dans le primaire, mais, pour poursuivre les améliorations, elles s'attachent à présent à relever le taux d'achèvement de la scolarité et la qualité de l'enseignement. Des objectifs nationaux ont ainsi été définis pour augmenter, entre aujourd'hui et 2015, de 70 % le nombre d'enseignants, de 60 % le nombre de salles de classe et de 130 % le stock de manuels

développement ont besoin de se positionner et de prospérer sur le marché mondial afin de financer eux-mêmes leur développement. Dans bon nombre d'entre eux, les flux financiers provenant de l'aide paraissent ridicules comparés aux exportations, ce qui atteste du degré d'intégration déjà atteint par ces pays (tableau 1.4). Au cours des années quatre-vingt-dix, l'investissement direct étranger (IDE) a ainsi progressé plus rapidement que les autres flux financiers à destination de ces pays, passant de 0,9 à 2,5 % de leur PIB (tableau statistique 16). Même si ces derniers, en particulier les plus pauvres d'entre eux, ne reçoivent que la portion congrue du total de l'IDE, cet apport est désormais supérieur à celui de l'aide publique au développement.

En théorie, la participation au commerce international offre les mêmes avantages que l'existence d'une économie de marché florissante à l'échelle d'un pays. Cependant, en pratique, l'économie mondiale est fortement réglementée. Les puissants y mènent le jeu, si bien que les conditions

## Rapports nationaux sur le développement humain : des innovations dans la politique nationale

Publiés chaque année ou tous les deux ans, les rapports nationaux sur le développement humain s'appuient sur le cadre analytique du *Rapport mondial sur le développement humain* pour examiner les aspects prioritaires du développement dans un pays donné et pour explorer des solutions permettant de placer le développement humain en tête de l'agenda politique national.

Documents uniques en leur genre, ces rapports nationaux sur le développement humain sont rédigés par d'éminents experts et intellectuels du pays concerné. Ils contiennent souvent des données non reproduites ailleurs. Via un processus de consultation auto-dirigé, des recherches et des comptes rendus, ils se font l'écho de la diversité des voix, formulent clairement les problèmes et aident à la mobilisation en faveur de politiques axées sur le développement humain. Ils constituent également un outil d'analyse et de planification qui contribue aux avancées dans la réalisation des Objectifs de développement du Millénaire. Enfin, ils sont une source d'information sans pareille pour l'étude des problèmes planétaires.

Pour être réussis, ces rapports nationaux sur le développement humain doivent reposer sur

six principes fondamentaux, qui synthétisent la stratégie du PNUD dans ce domaine :

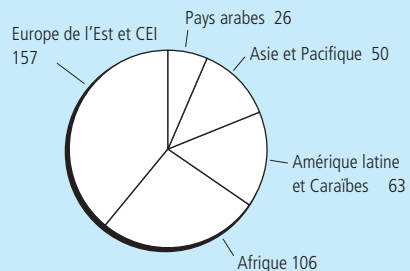
- Appropriation du projet par le pays concerné
- Indépendance de l'analyse
- Qualité des travaux
- Approche participative, y compris au stade préparatoire
- Souplesse dans la présentation et créativité
- Exploitation raisonnée des résultats

Depuis 1992, plus de 135 pays ont fait paraître quelque 420 rapports régionaux et nationaux sur le développement humain.

Tous les rapports nationaux mettent l'accent sur les concepts clés du développement humain. De plus, chaque équipe nationale traite de thèmes spécifiques, en fonction des grandes priorités du pays considéré : approches de la gouvernance sous l'angle du développement humain, pauvreté, croissance économique, inégalités entre hommes et femmes, paix et sécurité, survie et santé, environnement, éducation et technologies de l'information et des communications, notamment. Même si 299 rapports nationaux portent sur le développement humain d'une manière générale, la plupart se penchent également sur d'autres thèmes d'actualité au moment

de leur publication. C'est ainsi que 263 de ces documents s'intéressent aux aspects liés à la gouvernance, tels que la société civile, la jeunesse, les droits de l'homme, le rôle de l'Etat, la décentralisation, la cohésion sociale et l'exclusion, la participation, l'inéquité et la démocratie (voir tableaux ci-dessous). Ces ouvrages présentent des recommandations concrètes sur la façon d'aborder ces sujets à travers le prisme du développement humain.

### Rapports nationaux sur le développement humain publiés depuis 1992



### Rapports nationaux sur le développement humain, par thème

Thème	Afrique	Pays arabes	Asie et Pacifique	Europe de l'Est et CEI	Amérique latine et Caraïbes	Total
Développement humain au sens large	86	18	32	100	63	299
Aspects liés à la gouvernance	41	14	20	145	43	263
Pauvreté, revenu et croissance économique	54	15	35	123	39	266
Inégalités entre hommes et femmes	12	8	11	27	5	63
Paix et sécurité	7	1	3	28	9	48
Survie et santé	11	5	13	34	6	69
Environnement	18	4	12	39	8	81
Savoir	11	10	11	45	8	85

### Rapports nationaux sur le développement humain analysant des aspects liés à la gouvernance

Thème	Afrique	Pays arabes	Asie et Pacifique	Europe de l'Est et CEI	Amérique latine et Caraïbes	Total
Gouvernance	19	1	4	30	11	65
Société civile	8	0	1	12	0	21
Jeunes	0	3	4	7	2	16
Droits de l'homme	3	0	1	11	2	17
Rôle de l'Etat	3	2	3	21	15	44
Décentralisation	2	1	2	11	5	21
Cohésion sociale et exclusion	0	0	3	25	2	30
Participation	4	5	1	18	1	29
Inéquité	0	0	0	2	1	3
Démocratie	2	2	1	8	4	17

Note : Les rapports peuvent traiter de plusieurs thèmes.

Source : Calculs du Groupe des rapports nationaux sur le développement humain, d'après PNUD, 2002d.

sont loin d'être les mêmes pour tous. Un habitant pauvre d'un pays en développement vendant ses produits sur le marché mondial est confronté à des barrières douanières deux fois plus élevées qu'un travailleur habitant dans un pays riche<sup>87</sup>. Dans ce second groupe, les subventions à l'agriculture totalisent à elles seules environ 1 milliard de dollars par jour, soit plus de six fois le montant global de l'aide. Le manque à gagner que ces barrières et subventions représentent pour les pays en développement en termes d'exportations est supérieur aux 56 milliards de dollars d'aide qu'ils reçoivent chaque année<sup>88</sup>.

Si les barrières étaient toutes mises au même niveau, une grande partie des bénéfices iraient aux activités à faible revenu et à faible niveau de qualifications, telles que l'agriculture, le textile ou l'habillement. Cela serait donc avantageux à la fois pour les pays et pour les populations les plus pauvres<sup>89</sup>. L'élimination des barrières commerciales et des subventions freinant les importations des pays en développement vers les pays industrialisés constitue donc une priorité majeure, en même temps qu'un important facteur d'accélération du développement.

Le plaidoyer en faveur d'un système d'échanges non discriminatoire contenu dans la Déclaration du Millénaire en appelle clairement à la responsabilité des pays les plus riches. Il ne s'agit néanmoins que d'une faible avancée vers une réforme du système. Et si la libéralisation des échanges sera globalement bénéfique, elle ne sera pas avantageuse pour tout le monde. Elle s'opérera au détriment de certains secteurs dans certains pays, qui ont toutes les chances d'exprimer leurs objections.

Ces perdants, toutefois, ne doivent pas être considérés comme de simples groupes de pression qu'il faut faire taire. Aujourd'hui, des individus, des familles et des communautés entières voient leur situation se dégrader du fait de la mondialisation et de la concurrence internationale. Dans le monde entier, des populations connaissent déjà ce sort, et leur nombre continuera de s'accroître à mesure que la libéralisation des échanges progressera.

Bien que cette question demeure l'objet de vifs débats, un certain nombre d'études récentes laissent à penser que l'accroissement des échanges a contribué à la forte aggravation des inégalités constatée dans les pays industrialisés au cours des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix<sup>90</sup>. Cependant, freiner ces échanges aurait très certainement des conséquences dramatiques pour les habitants encore plus pauvres des pays en développement.

Puisque le commerce mondial est globalement source d'accroissement des revenus, la réponse à ce dilemme moral, qui semble opposer les travailleurs pauvres des pays industrialisés à ceux, encore plus pauvres, des pays en développement, consiste à redistribuer une partie des bénéfices à ceux qui sont directement désavantagés. Pour cela, il importe d'améliorer la protection sociale et de promouvoir la recherche d'emplois de substitution pour ceux qui se retrouvent au chômage. Le Canada et le Danemark ont su mettre à profit les transferts fiscaux et leur système de protection sociale pour remédier aux inégalités croissantes des salaires avant impôts dans le secteur marchand (encadré 1.2). Ils ont ainsi démontré que les pertes sectorielles inhérentes à la croissance des échanges pouvaient être réparties équitablement à l'intérieur de l'économie nationale.

Pour assurer une redistribution plus large des bienfaits de la mondialisation, les pays industrialisés doivent supprimer les barrières douanières élevées contre les exportations des pays en développement. Lors du sommet de l'Organisation mondiale du commerce à Doha, en 2001, un cadre général a été proposé pour l'abaissement des barrières douanières à l'échelle mondiale. Des incertitudes demeurent toutefois quant à la mise en pratique : les décideurs pourraient hésiter à opérer des réductions dans les domaines les plus importants, à savoir les textiles et les subventions à l'agriculture. Les pays industrialisés doivent également faire en sorte que ceux de leurs travailleurs dont le secteur d'activité se retrouvera ainsi exposé à la concurrence mondiale ne supportent pas seuls le fardeau des ajustements que pourrait induire la vague mondiale des innovations et de l'intégration.

Les avantages potentiels de l'ère nouvelle qu'annonce l'intégration mondiale sont immenses. Cependant, ils ne pourront se concrétiser tant qu'une large part de l'humanité en restera exclue. Cela comporte des implications considérables en termes de politiques nationales et internationales, pour les pays industrialisés comme pour ceux en développement. L'enjeu le plus essentiel consiste peut-être à associer davantage les individus aux décisions qui affectent leur existence dans le monde moderne, et à redistribuer plus largement les bénéfices économiques et sociaux. S'attacher à réaliser ces objectifs, c'est *in fine* mettre la gouvernance démocratique au service du développement humain dans son acception la plus complète. Ce nouveau défi est le sujet du présent rapport.

*Un habitant pauvre d'un pays en développement vendant ses produits sur le marché mondial est confronté à des barrières douanières deux fois plus élevées qu'un travailleur habitant dans un pays riche*

## Des indicateurs pour mesurer le développement humain

*L'indicateur du développement humain*

L'indicateur du développement humain (IDH) est un instrument de mesure simple, synthétisant trois dimensions du concept de développement humain : la capacité à vivre longtemps et en bonne santé, l'accès à l'éducation et au savoir, et enfin un niveau de vie décent (voir note technique). Il combine ainsi l'évaluation de l'espérance de vie, du taux de scolarisation, de l'alphabétisation et du revenu, afin de donner un aperçu plus complet du niveau de développement d'un pays que le seul aspect du revenu, trop souvent interprété comme synonyme de bien-être. Depuis la création de l'IDH, en 1990, trois autres indicateurs, consacré chacun à des aspects plus spécifiques du développement humain, sont venus s'y ajouter. Il s'agit de l'indicateur de la pauvreté humaine (IPH), de l'indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH) et de l'indicateur de la participation des femmes (IPF).

L'IDH permet de mettre en évidence les avancées enregistrées par certains pays, et la lenteur de certains autres à améliorer leur situation. Ainsi, le Venezuela présentait un IDH plus élevé que le Brésil en 1975, mais ce dernier a progressé beaucoup plus rapidement depuis lors. Toujours en 1975, la Finlande se situait plus bas que la Suisse sur l'échelle de l'IDH, alors qu'elle obtient aujourd'hui des résultats légèrement meilleurs. Par ailleurs, les classements réalisés selon l'IDH peuvent différer de ceux fondés sur le PIB par habitant, ce qui montre bien que l'on peut atteindre des niveaux élevés de développement humain sans disposer d'un revenu élevé, et qu'un revenu important n'est pas la garantie d'un haut niveau de développement humain (tableau statistique 1). Le Pakistan et le Viet Nam ont ainsi des revenus similaires, mais le Viet Nam a fait bien davantage pour convertir ce revenu en développement humain. De même, la Jamaïque réalise une bien meilleure performance que le Maroc en matière d'IDH, pour un revenu quasiment identique.

Le Swaziland obtient un IDH égal à celui du Botswana avec moins de deux tiers de son revenu, et il en va de même pour les Philippines et la Thaïlande. Il apparaît donc que, grâce à des politiques appropriées, les pays du globe peuvent faire progresser le développement humain même lorsque leur niveau de revenu est faible.

La plupart des régions ont enregistré une progression soutenue de leur IDH sur les 20 dernières années, avec une accélération particulièrement marquée de la région Asie et

l'Est et Pacifique au cours des années quatre-vingt-dix. Les pays arabes affichent également des améliorations supérieures au rythme moyen des pays en développement. En revanche, l'Afrique subsaharienne a pratiquement stagné : à égalité avec l'Asie du Sud en 1985, elle est à présent loin derrière. Deux catégories de pays ont subi des revers analogues : les pays de la CEI, qui traversent une phase de transition vers l'économie de marché qui, pour beaucoup d'entre eux, se révèle longue et difficile, et les pays pauvres d'Afrique, dont le développement est entravé ou même mis à mal par une conjonction de facteurs, parmi lesquels les effets dévastateurs du VIH/sida et les ravages des conflits intérieurs et extérieurs.

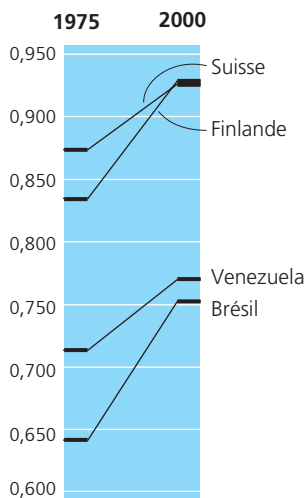
L'IDH constitue certes un point de départ utile, mais il fait l'impasse sur certains aspects essentiels du développement humain, notamment l'aptitude des individus à participer aux décisions qui affectent leur existence. Un individu peut être riche, en bonne santé et instruit, mais s'il n'a pas cette possibilité, il souffre d'un déficit de développement humain.

L'absence des paramètres liés à la liberté dans la composition de l'IDH a été soulignée dès la publication du premier *Rapport mondial sur le développement humain*. C'est pour y remédier qu'a été élaboré un indicateur de la liberté humaine (ILH) en 1991, suivi d'un indicateur de la liberté politique (ILP) en 1992. Néanmoins, aucun de ces instruments n'a été conservé au-delà de sa première année d'application, ce qui témoigne de la difficulté de rendre compte dans un agrégat unique d'aspects aussi complexes du développement humain. Cela ne signifie pas pour autant que l'on puisse totalement omettre les indicateurs de libertés politiques et civiles lorsqu'on se penche sur le développement humain d'un pays.

L'analyse d'indicateurs de démocratie et de participation politique en parallèle à celle de l'IDH offre en effet des perspectives nouvelles. Ainsi, la Grèce et Singapour sont proches sur l'échelle de l'IDH. Pourtant, lorsqu'on tient compte de la participation démocratique, on constate que la situation est nettement plus favorable en Grèce. Il en va de même pour le Bélarus et la Fédération de Russie, cette dernière obtenant un meilleur score en termes de démocratie, du fait de ses progrès dans ce domaine (tableau statistique 1 et tableau A1.1 de l'annexe).

Il n'existe pas de relation simple entre IDH et démocratie, même si l'on observe que les pays les plus démocratiques affichent également un IDH relativement élevé. Le chapitre 2

## Des trajectoires différentes en termes d'IDH



Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, tableau statistique 2.

## IDH, IPH-1, IPH-2, ISDH, : des dimensions identiques, des indicateurs différents

Indicateur	Longévité	Savoir	Niveau de vie décent	Participation ou exclusion
IDH	Espérance de vie à la naissance	1. Taux d'alphabétisation des adultes 2. Taux de scolarisation combiné	PIB réel par habitant (en PPA)	—
IPH-1	Probabilité, à la naissance, de décéder avant 40 ans	Taux d'analphabétisme des adultes	Déficit de moyens économiques mesuré par : 1. Le pourcentage de personnes privées d'accès à des points d'eau aménagés 2. Le pourcentage d'enfants de moins de cinq ans souffrant d'insuffisance pondérale	—
IPH-2	Probabilité, à la naissance, de décéder avant 60 ans	Pourcentage d'adultes ayant des difficultés à comprendre un texte suivi	Pourcentage de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté monétaire (50 % du revenu disponible moyen des ménages)	Taux de chômage de longue durée (au moins 12 mois)
ISDH	Espérance de vie à la naissance des populations féminine et masculine	1. Taux d'alphabétisation des adultes, femmes et hommes 2. Taux brut de scolarisation combiné des populations féminine et masculine	Part estimée des revenus du travail pour les femmes et les hommes, reflétant la maîtrise des ressources économiques pour ces deux catégories	—

revient plus en détail sur ces relations, pour conclure à une absence de lien automatique entre démocratie et développement.

### L'indicateur de la pauvreté humaine

Tandis que l'IDH mesure les progrès globalement accomplis par un pays sur la voie du développement humain, l'indicateur de la pauvreté humaine (IPH) reflète la répartition de ces progrès au sein de la population, ainsi que le chemin qui reste à parcourir, le tout en s'intéressant aux mêmes aspects fondamentaux.

#### L'IPH-1

L'IPH-1 mesure la pauvreté dans les pays en développement, en se concentrant sur les manques constatés dans trois dimensions clef : longévité (dont l'absence est mesurée par la probabilité de décéder avant l'âge de 40 ans), le savoir (taux d'analphabétisme des adultes) et l'accès général aux moyens économiques publics et privés (pourcentage de personnes n'ayant pas accès à un point d'eau aménagé et pourcentage d'enfants de moins de cinq ans souffrant d'insuffisance pondérale).

#### L'IPH-2

Parce que les formes — multiples — de dénuement varient en fonction des conditions socio-économiques des groupes considérés, un indicateur distinct a été élaboré pour mesurer la pauvreté humaine dans certains pays de l'OCDE. Il est ainsi possible de tirer parti de la plus grande disponibilité des données relatives à ces derniers. L'IPH-2 se concentre ainsi sur les manques concernant les aspects essentiels déjà envisagés dans le cadre de l'IPH-1, en s'attachant en outre à une dimension supplémentaire : l'exclusion. Les variables prises en compte sont ici la probabilité, à la naissance, de décéder avant l'âge de soixante ans, le taux d'illettrisme dans la population adulte, le pourcentage de personnes vivant en deçà du seuil de pauvreté (c'est-à-dire dans un ménage dont le revenu disponible est inférieur à la demi-médiane du niveau national) et la proportion de la population en situation de chômage de longue durée (c'est-à-dire depuis au moins 12 mois).

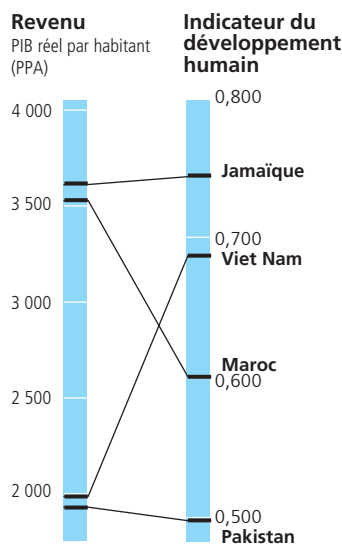
### L'indicateur sexospécifique du développement humain

L'indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH) mesure les mêmes avancées et se fonde sur les mêmes variables que l'IDH, mais pour se concentrer sur les disparités sociologiques entre hommes et femmes dans les trois domaines considérés. C'est ni plus ni moins qu'un IDH revu à la baisse pour rendre compte des inégalités sociologiques entre les sexes. Plus ces disparités sont fortes en termes de développement humain de base, plus l'écart séparant l'ISDH et l'IDH d'un même pays est marqué, et vice versa.

### L'indicateur de la participation des femmes

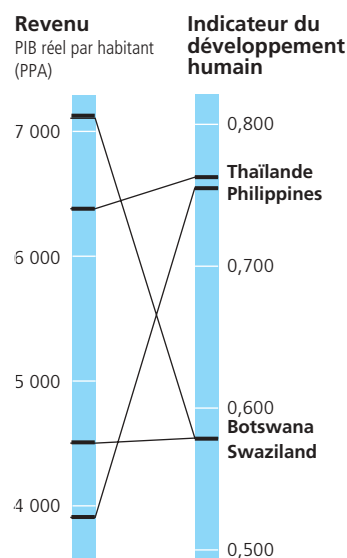
L'indicateur de la participation des femmes (IPF) s'attache à déterminer à quel point les femmes sont à même de participer à la vie économique et politique. Il évalue les inégalités entre hommes et femmes dans les domaines clef de la vie économique et politique, sous l'angle de la participation et du pouvoir décisionnaire. Les variables envisagées sont le pourcentage de femmes parmi les parlementaires, les membres du gouvernement ou la haute fonction publique et les dirigeants d'entreprises, ainsi que la proportion de postes techniques et d'encadrement occupés par des femmes, et les inégalités hommes-femmes dans les revenus du travail (qui reflètent le degré d'indépendance économique). A la différence de l'ISDH, il met en lumière les inégalités sur le plan des opportunités dans un certain nombre de domaines.

### Revenu identique, IDH différent



Source : tableau statistique 1.

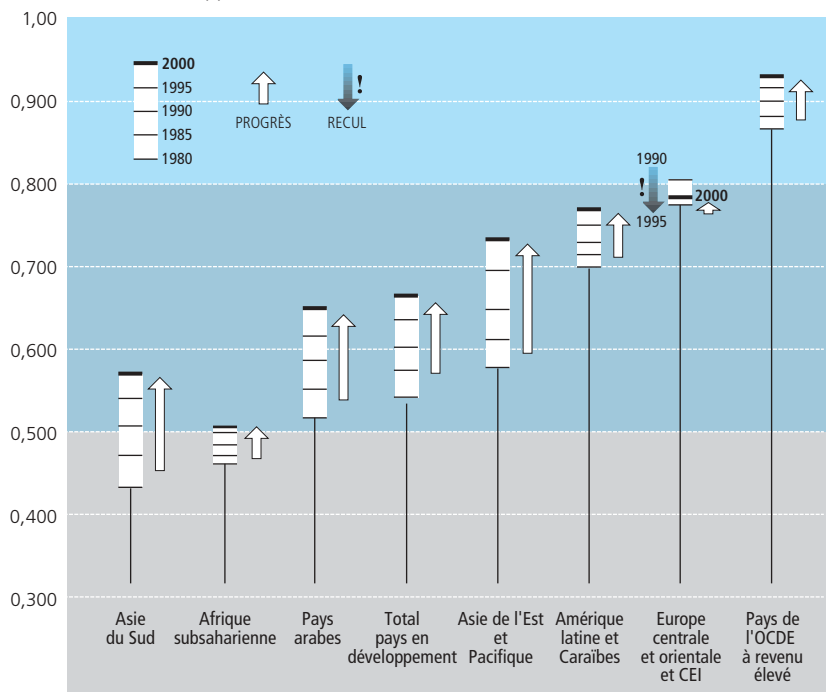
### IDH identique, revenu différent



Source : tableau statistique 1.

### Disparités mondiales en termes d'IDH

Indicateur du développement humain



Source : Calculs du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain d'après le tableau statistique 2.

## Evaluer la gouvernance : les indicateurs de la démocratie et des droits civils et politiques

Nombre d'indicateurs cherchent à montrer l'étendue de la démocratie ou des droits civiques et politiques dans un pays donné. Cependant, contrairement à ceux relatifs au revenu, à la santé ou à l'éducation, les indicateurs politiques ne sont pas dépourvus d'ambiguïté et peuvent donner lieu à controverse. Les chercheurs doivent donc opérer un choix entre deux méthodes, qui ont chacune leurs inconvénients : soit ils utilisent un indicateur objectif, tel que la participation des électeurs ou la tenue d'élections pluralistes, soit ils recourent à un indicateur subjectif, fondé sur l'opinion des experts concernant le degré de démocratie dans un pays donné (voir les tableaux ci-dessous, qui résument un certain nombre d'indicateurs objectifs et subjectifs de la gouvernance, ainsi que les tableaux A.1.1 et A.1.2 de l'annexe, qui présentent des données détaillées pays par pays).

Les indicateurs objectifs ne reflètent pas forcément tous les aspects de la démocratie. Dans certains pays, des élections sont périodiquement organisées, mais n'aboutissent jamais à un changement de pouvoir. Dans d'autres, le pouvoir change de mains, mais les libertés civiles, notamment la liberté de la presse, ne sont pas respectées. Une gouvernance réellement démocratique passe par une participation large et forte, ainsi que par l'obligation de rendre des comptes pour ceux qui détiennent le pouvoir. Les indicateurs objectifs ne rendent pas compte de ces concepts. En principe, les indicateurs subjectifs devraient, eux, renseigner davantage sur ce qui constitue la « démocratie ». Néanmoins, parce qu'ils sont subjectifs, ils restent soumis à controverse et à des différences de perceptions.

Plusieurs indicateurs subjectifs couvrent une importante proportion des pays du globe, et ce rapport en utilise essentiellement trois. S'ils sont utiles pour

résumer les tendances générales, ce qu'ils mesurent est évidemment subjectif et donne lieu, répétons-le, à des désaccords. On ne doit donc pas considérer qu'ils font autorité, mais qu'ils donnent une idée générale des progrès réalisés.

La série de données Polity IV, rassemblées par le *Center for International Development and Conflict Management* de l'université du Maryland, englobe des informations annuelles sur les caractéristiques du régime et du pouvoir dans la plupart des pays indépendants. Dans ce programme, l'autocratie est définie comme un système politique dans lequel la participation des citoyens est fortement restreinte, les dirigeants sont choisis parmi l'élite politique et les limites institutionnelles à l'exercice du pouvoir sont rares. La démocratie est, elle, définie comme un système politique dans lequel les procédures permettant une participation politique ouverte et libre sont institutionnalisées, les dirigeants sont choisis lors d'élections pluralistes et des limites importantes sont imposées au pouvoir dont jouissent les plus hautes instances exécutives. Pour chaque pays, la notation des systèmes institutionnels (Polity score) utilise une échelle linéaire, qui va de -10 (régime autocratique) à 10 (régime démocratique). Elle tient compte de la présence des facteurs institutionnels nécessaires à la démocratie : existe-t-il des lois et des institutions permettant une participation démocratique. Néanmoins, cet indicateur ne renseigne pas sur le degré réel de participation à la vie politique. Cette base de données inclut des scores remontant à l'année 1975, et est donc utile pour représenter les évolutions au cours du temps.

Pour sa part, Freedom House évalue les droits politiques et les libertés civiles dans le monde. Elle définit les droits politiques comme les libertés permettant à la population de participer librement au processus politique, et les libertés civiles comme la

possibilité d'exprimer ses opinions, de créer des institutions et d'agir de manière autonome par rapport à l'Etat. En 1997, Freedom House a publié une évaluation de la liberté de presse, en prenant en considération les libertés figurant dans la loi et celles pouvant être véritablement exercées, la présence ou l'absence d'influence politique et économique sur les médias, et les violations de la liberté de la presse, telles que les arrestations ou les assassinats de journalistes. Ces enquêtes reposent sur des sources très diverses, notamment sur des articles de la presse nationale ou étrangère, sur des publications d'organisations non gouvernementales, sur des analyses de groupes de réflexion et de chercheurs, ainsi que sur des contacts professionnels. Grâce à une large couverture des pays et, pour de nombreux pays, à des informations qui remontent à 1980, voire avant, c'est la seule base de données capable de rendre compte des tendances mondiales concernant la liberté de la presse.

De son côté, une équipe de la Banque mondiale a compilé de multiples éléments provenant d'une douzaine de sources différentes. Elles les a ensuite rassemblés en six indicateurs synthétiques : niveau de démocratie (droit à la parole et obligation de rendre des comptes), instabilité politique et violence, Etat de droit, trafic d'influence (corruption), efficacité de l'action publique et poids de la réglementation. Le premier de ces indicateurs, qui est utilisé dans le chapitre 2, combine plusieurs éléments relatifs au processus politique (notamment le mode de composition des gouvernements), les libertés civiles, les droits politiques, ainsi que la liberté et l'indépendance de la presse. Il ne prend pas en considération des tendances à long terme, mais établit une meilleure distinction entre les différents pays en développement que d'autres indicateurs.

### Indicateurs objectifs de la gouvernance

Indicateur	Source
Date des dernières élections	Union interparlementaire
Participation	Union interparlementaire
Date d'obtention par les femmes du droit de vote	Union interparlementaire
Femmes parlementaires	Union interparlementaire
Taux de syndicalisation	Union interparlementaire
Nombre d'organisations non gouvernementales	Yearbook of International Organizations
Ratification du Pacte international relatif aux droits civils et politiques	Nations Unies, «Traité multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général»
<ul style="list-style-type: none"> <li>Rappelant que, conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme, les Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme reconnaissent que l'idéal de l'être humain libre, libéré de la crainte et de la misère, ne peut être réalisé que si sont créées les conditions permettant à chacun de jouir de ses droits économiques, sociaux et culturels, aussi bien que de ses droits civils et politiques.</li> </ul>	
Ratification de la Convention concernant la liberté syndicale et la protection du droit syndical	Nations Unies, «Traité multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général»
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le préambule de la Constitution de l'Organisation internationale du travail énonce, parmi les moyens susceptibles d'améliorer la condition des travailleurs et d'assurer la paix, «l'affirmation du principe de la liberté syndicale»</li> </ul>	

## Indicateurs subjectifs de la gouvernance

Indicateur	Source	Concept mesuré	Méthodologie	Echelle
Echelle de notation des systèmes institutionnels	Base de données Polity IV de l'université du Maryland	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elections pluralistes des gouvernants</li> <li>• Elections ouvertes des gouvernants</li> <li>• Limitations du pouvoir des gouvernants</li> <li>• Réglementation de la participation</li> <li>• Réglementation de la nomination des dirigeants</li> <li>• Participation pluraliste</li> </ul>	Opinion d'experts internes	de -10 à 10 (-10 = régime peu démocratique ; 10 = régime très démocratique)
Libertés civiles	Freedom House	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liberté d'expression et de croyance</li> <li>• Liberté d'association et d'organisation</li> <li>• Etat de droit et droits de l'homme</li> <li>• Autonomie individuelle et droits économiques</li> </ul>	Opinion d'experts internes	de 1 à 2,50 = pays libre de 3 à 5,50 = pays partiellement libre de 5,50 à 7 = pays non libre
Droits politiques	Freedom House	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elections libres et équitables aux postes disposant d'un pouvoir réel</li> <li>• Liberté d'organisation politique</li> <li>• Existence d'une opposition significative</li> <li>• Absence de domination par les groupes les plus puissants</li> <li>• Autonomie ou intégration politique des groupes minoritaires</li> </ul>	Opinion d'experts internes	de 1 à 2,50 = pays libre de 3 à 5,50 = pays partiellement libre de 5,50 à 7 = pays non libre
Liberté de la presse	Freedom House	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Objectivité des médias</li> <li>• Liberté d'expression</li> </ul>	Opinion d'experts internes	de 0 à 30 : presse libre de 31 à 60 : presse partiellement libre de 61 à 100 : presse non libre
Droit à la parole et obligation de rendre des comptes	Banque mondiale : ensemble de données sur les indicateurs de la gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elections libres et équitables</li> <li>• Liberté de la presse</li> <li>• Libertés civiles</li> <li>• Droits politiques</li> <li>• Présence militaire dans la sphère politique</li> <li>• Changement de gouvernement</li> <li>• Transparence</li> <li>• Les milieux d'affaires sont tenus informés de l'évolution des lois et des politiques</li> <li>• Les milieux d'affaires peuvent exprimer leurs préoccupations à l'égard de l'évolution des lois ou des politiques</li> </ul>	Mesure synthétique à partir de diverses sources, dont Freedom House et l'International Country Risk Guide	de -2,50 à 2,50 ; le chiffre le plus élevé est le plus favorable
Stabilité politique et absence de violence	Banque mondiale : ensemble de données sur les indicateurs de la gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Perception de la probabilité d'une déstabilisation (tensions ethniques, conflit armé, troubles sociaux, menace terroriste, conflit interne, éparpillement des tendances politiques, modifications de la constitution, coup d'Etat militaire)</li> </ul>	Mesure synthétique à partir de diverses sources, dont The Economist Intelligence Unit, PRS Group, et Business Environment Risk Intelligence	de -2,50 - 2,50 ; le chiffre le plus élevé est le plus favorable
Ordre public	International Country Risk Guide	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Impartialité du pouvoir judiciaire</li> <li>• Respect du droit par la population</li> </ul>	Opinion d'experts internes	de 0 à 6 ; le chiffre le plus élevé est le plus favorable
Etat de droit	Banque mondiale : ensemble de données sur les indicateurs de la gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Marché noir</li> <li>• Force exécutoire des contrats privés et des marchés publics</li> <li>• Corruption dans le secteur bancaire</li> <li>• Criminalité et vols faisant obstacle aux activités des entreprises</li> <li>• Préjudices et coûts dus à la criminalité</li> <li>• Imprévisibilité du pouvoir judiciaire</li> </ul>	Mesure synthétique à partir de diverses sources, dont PRS Group et The Economist Intelligence Unit	de -2,50 à 2,50 ; le chiffre le plus élevé est le plus favorable
Efficacité de l'action publique	Banque mondiale : ensemble de données sur les indicateurs de la gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualité de l'administration publique</li> <li>• Coûts de transaction</li> <li>• Qualité du système de santé public</li> <li>• Stabilité du gouvernement</li> </ul>	Mesure synthétique à partir de diverses sources, dont PRS Group (qualité de l'administration publique), Freedom House et Business Environment Risk Intelligence	de 2,50 à 2,50 ; le chiffre le plus élevé est le plus favorable
Indice de perception de la corruption	Transparency International	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Perception, par les milieux d'affaires, les chercheurs et les analystes du risque, du degré de corruption de l'administration publique</li> </ul>	Enquêtes auprès d'experts dans les pays	de 0 à 10 ; le chiffre le plus élevé est le plus favorable
Trafic d'influence (corruption)	Banque mondiale : ensemble de données sur les indicateurs de la gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Corruption dans la fonction publique</li> <li>• Corruption faisant obstacle aux activités des entreprises</li> <li>• Fréquence des «versements irréguliers» à des agents de la fonction publique et au système judiciaire</li> <li>• Perception de la corruption dans la fonction publique. Trafic d'influence.</li> </ul>	Mesure synthétique à partir de diverses sources, dont Freedom House, The Economist Intelligence Unit, Business Environment Risk	de -2,50 à 2,50 ; le chiffre le plus élevé est le plus favorable

Sources : Marshall et Jagers, 2000 ; Freedom House, 2000 et 2002 ; Kaufmann *et al.*, 2002 ; PRS Group, 2001 ; Transparency International, 2001, UIP, 1995 ; OIT, 1997 ; UIA, 2000 ; ONU, 2002a.

## A1.1 Indicateurs subjectifs de la gouvernance

Classement selon l'IDH	Démocratie				Etat de droit et efficacité de l'action publique					Corruption		
	Echelle de notation des systèmes institutionnels <sup>a</sup>		Libertés civiles <sup>b</sup>	Droits politiques <sup>b</sup>	Liberté de la presse <sup>c</sup>	Droit à la parole et obligation de rendre compte <sup>d, e</sup>	Stabilité politique et absence de violence <sup>d</sup>	Ordre public <sup>f</sup>	Etat de droit <sup>d</sup>	Efficacité de l'action publique <sup>d</sup>	Indice de perception de la corruption <sup>g</sup>	Trafic d'influence (corruption) <sup>d</sup>
	2000	2000	2000	2000	2000-01	2000-01	2001	2000-01	2000-01	2001	2000-01	
	(de -10 à 10)	(de 7 à 1)	(de 7 à 1)	(de 100 à 0)	(de -2,50 à 2,50)	(de -2,50 à 2,50)	(de 0 à 6)	(de -2,50 à 2,50)	(de -2,50 à 2,50)	(de 0 à 10)	(de -2,50 à 2,50)	
Développement humain élevé												
1	Norvège	10	1	1	5	1,58	1,32	6,0	1,70	1,35	8,6	1,76
2	Suède	10	1	1	10	1,65	1,38	6,0	1,70	1,51	9,0	2,21
3	Canada	10	1	1	15	1,33	1,24	6,0	1,70	1,71	8,9	2,05
4	Belgique	10	2	1	9	1,24	0,87	5,0	1,34	1,29	6,6	1,05
5	Australie	10	1	1	10	1,70	1,26	6,0	1,69	1,58	8,5	1,75
6	Etats-Unis	10	1	1	15	1,24	1,18	6,0	1,58	1,58	7,6	1,45
7	Islande	10	1	1	12	1,53	1,57	6,0	1,77	1,93	9,2	2,16
8	Pays-Bas	10	1	1	15	1,61	1,48	6,0	1,67	1,84	8,8	2,09
9	Japon	10	2	1	23	1,03	1,20	5,0	1,59	0,93	7,1	1,20
10	Finlande	10	1	1	14	1,69	1,61	6,0	1,83	1,67	9,9	2,25
11	Suisse	10	1	1	8	1,73	1,61	5,0	1,91	1,93	8,4	1,91
12	France	9	2	1	21	1,11	1,04	5,0	1,22	1,24	6,7	1,15
13	Royaume-Uni	10	2	1	17	1,46	1,10	6,0	1,61	1,77	8,3	1,86
14	Danemark	10	1	1	9	1,60	1,34	6,0	1,71	1,62	9,5	2,09
15	Autriche	10	1	1	14	1,34	1,27	6,0	1,86	1,51	7,8	1,56
16	Luxembourg	10	1	1	10	1,41	1,48	6,0	1,86	1,86	8,7	1,78
17	Allemagne	10	2	1	13	1,42	1,21	5,0	1,57	1,67	7,4	1,38
18	Irlande	10	1	1	18	1,57	1,24	6,0	1,54	1,79	7,5	1,16
19	Nouvelle-Zélande	10	1	1	8	1,59	1,21	6,0	1,71	1,27	9,4	2,09
20	Italie	10	2	1	27	1,10	0,82	6,0	0,72	0,68	5,5	0,63
21	Espagne	10	2	1	20	1,15	1,01	4,0	1,12	1,57	7,0	1,45
22	Israël	10	3	1	30	0,98	-0,54	5,0	0,94	0,87	7,6	1,12
23	Hong-Kong, Chine (RAS)	..	3	5	..	-0,33	1,13	4,0	1,37	1,10	7,9	1,16
24	Grèce	10	3	1	30	1,12	0,79	3,0	0,62	0,65	4,2	0,73
25	Singapour	-2	5	5	68	0,11	1,44	6,0	1,85	2,16	9,2	2,13
26	Chypre	10	1	1	18	1,28	0,48	5,0	0,96	0,91	..	1,24
27	Corée, Rép. de	8	2	2	27	0,98	0,50	4,0	0,55	0,44	4,2	0,37
28	Portugal	10	1	1	17	1,42	1,41	5,0	0,94	0,91	6,3	1,21
29	Slovénie	10	2	1	21	1,07	0,87	5,0	0,89	0,70	5,2	1,09
30	Malte	..	1	1	14	1,43	1,05	5,0	0,68	0,73	..	0,13
31	Barbade	..	1	1	16	1,27	..	..	1,16	..	..	..
32	Brunéi Darussalam	..	5	7	74	-0,93	0,86	6,0	1,29	0,88	..	-0,17
33	République tchèque	10	2	1	24	1,04	0,74	5,0	0,64	0,58	3,9	0,31
34	Argentine	8	2	1	33	0,57	0,55	4,0	0,22	0,18	3,5	-0,36
35	Hongrie	10	2	1	28	1,19	0,75	4,0	0,76	0,60	5,3	0,65
36	Slovaquie	9	2	1	26	0,99	0,62	4,0	0,36	0,23	3,7	0,23
37	Pologne	9	2	1	19	1,21	0,69	4,0	0,55	0,27	4,1	0,43
38	Chili	9	2	2	27	0,63	0,87	5,0	1,19	1,13	7,5	1,40
39	Bahreïn	-9	6	7	75	-0,96	-0,04	5,0	0,42	0,62	..	0,04
40	Uruguay	10	1	1	30	1,08	1,05	2,5	0,63	0,61	5,1	0,71
41	Bahamas	..	1	1	7	1,15	0,68	4,0	0,85	1,04	..	0,74
42	Estonie	6	2	1	20	0,94	0,73	4,0	0,78	0,86	5,6	0,73
43	Costa Rica	10	2	1	16	1,37	1,08	4,0	0,61	0,74	4,5	0,87
44	Saint-Kitts-et-Nevis	..	2	1	18	..	..	..	..	..	..	..
45	Koweït	-7	5	4	48	0,08	0,64	5,0	1,10	0,13	..	0,59
46	Emirats arabes unis	-8	5	6	76	-0,51	1,09	4,0	1,12	0,60	..	0,13
47	Seychelles	..	3	3	51	..	..	..	..	..	..	..
48	Croatie	7	3	2	50	0,48	0,18	5,0	0,29	0,10	3,9	0,02
49	Lituanie	10	2	1	20	1,00	0,29	4,0	0,29	0,26	4,8	0,20
50	Trinité-et-Tobago	10	2	2	28	0,61	0,27	4,0	0,41	0,62	5,3	0,49

## A1.1 Indicateurs subjectifs de la gouvernance

Classement selon l'IDH	Démocratie				Etat de droit et efficacité de l'action publique					Corruption		
	Echelle de notation des systèmes institutionnels <sup>a</sup>		Libertés civiles <sup>b</sup>	Droits politiques <sup>b</sup>	Liberté de la presse <sup>c</sup>	Droit à la parole et obligation de rendre compte <sup>d, e</sup>	Stabilité politique et absence de violence <sup>d</sup>	Ordre public <sup>f</sup>	Etat de droit <sup>d</sup>	Efficacité de l'action publique <sup>d</sup>	Indice de perception de la corruption <sup>g</sup>	Trafic d'influence (corruption) <sup>d</sup>
	2000	2000	2000	2000	2000-01	2000-01	2001	2000-01	2000-01	2001	2000-01	
	(de -10 à 10)	(de 7 à 1)	(de 7 à 1)	(de 100 à 0)	(de -2,50 à 2,50)	(de -2,50 à 2,50)	(de 0 à 6)	(de -2,50 à 2,50)	(de -2,50 à 2,50)	(de 0 à 10)	(de -2,50 à 2,50)	
51 Qatar	-10	6	6	62	-0,54	1,40	6,0	1,00	0,82	..	0,57	
52 Antigua-et-Barbuda	..	2	4	46	..	..	..	..	..	..	..	
53 Lettonie	8	2	1	24	0,81	0,50	5,0	0,36	0,22	3,4	-0,03	
Développement humain moyen												
54 Mexique	8	3	2	46	0,12	0,06	2,0	-0,41	0,28	3,7	-0,28	
55 Cuba	-7	7	7	94	-1,49	0,07	4,0	-0,32	-0,22	..	-0,12	
56 Bélarus	-7	6	6	80	-1,04	0,04	4,0	-0,81	-0,99	..	-0,06	
57 Panama	9	2	1	30	0,77	0,57	3,0	-0,12	-0,14	3,7	-0,45	
58 Belize	..	1	1	25	1,01	0,32	..	0,74	0,55	..	0,48	
59 Malaisie	3	5	5	70	-0,13	0,31	3,0	0,34	0,53	5,0	0,13	
60 Russie, Féd. de	7	5	5	60	-0,35	-0,41	3,0	-0,87	-0,57	2,3	-1,01	
61 Dominique	..	1	1	16	..	..	..	..	..	..	..	
62 Bulgarie	8	3	2	26	0,59	0,37	4,0	0,02	-0,26	3,9	-0,16	
63 Roumanie	8	2	2	44	0,50	-0,08	4,0	-0,02	-0,54	2,8	-0,51	
64 Jamahiriya arabe libyenne	-7	7	7	90	-1,35	-0,38	4,0	-0,89	-1,12	..	-0,90	
65 Macédoine, ARYM	6	3	4	44	0,03	-1,45	..	-0,33	-0,63	..	-0,51	
66 Sainte-Lucie	..	2	1	13	..	..	..	..	..	..	..	
67 Maurice	10	2	1	17	1,27	1,12	..	1,00	0,76	4,5	0,49	
68 Colombie	7	4	4	60	-0,41	-1,36	1,0	-0,77	-0,38	3,8	-0,39	
69 Venezuela	7	5	3	34	-0,34	-0,33	2,0	-0,81	-0,81	2,8	-0,59	
70 Thaïlande	9	3	2	29	0,37	0,21	5,0	0,44	0,10	3,2	-0,46	
71 Arabie saoudite	-10	7	7	92	-1,07	0,51	5,0	0,19	0,00	..	-0,35	
72 Fidji	.. <sup>h</sup>	3	6	44	0,05	0,39	..	-0,52	0,38	..	1,01	
73 Brésil	8	3	3	31	0,53	0,47	2,0	-0,26	-0,27	4,0	-0,02	
74 Suriname	..	2	1	28	0,63	0,12	3,0	-0,59	0,10	..	0,13	
75 Liban	.. <sup>i</sup>	5	6	61	-0,32	-0,55	4,0	-0,05	-0,02	..	-0,63	
76 Arménie	5	4	4	59	-0,22	-0,84	3,0	-0,35	-1,03	..	-0,80	
77 Philippines	8	3	2	30	0,53	-0,21	2,0	-0,49	0,03	2,9	-0,49	
78 Oman	-9	5	6	71	-0,50	1,00	5,0	1,06	0,85	..	0,44	
79 Kazakhstan	-4	5	6	70	-0,80	0,29	4,0	-0,60	-0,61	2,7	-0,83	
80 Ukraine	7	4	4	60	-0,31	-0,59	4,0	-0,63	-0,75	2,1	-0,90	
81 Géorgie	5	4	4	53	-0,07	-1,00	..	-0,43	-0,72	..	-0,69	
82 Pérou	.. <sup>h</sup>	3	3	54	0,15	-0,23	3,0	-0,53	-0,35	4,1	-0,04	
83 Grenade	..	2	1	20	..	..	..	..	..	..	..	
84 Maldives	..	5	6	65	-0,81	..	..	..	..	..	..	
85 Turquie	7	5	4	58	-0,55	-0,75	4,0	-0,16	-0,15	3,6	-0,48	
86 Jamaïque	9	2	2	11	0,78	0,35	2,0	-0,38	-0,30	..	-0,06	
87 Turkménistan	-9	7	7	89	-1,42	0,11	..	-1,02	-1,23	..	-1,12	
88 Azerbaïdjan	-7	5	6	76	-0,70	-0,70	4,0	-0,78	-0,95	2,0	-1,05	
89 Sri Lanka	5	4	3	74	-0,23	-1,63	3,0	-0,31	-0,44	..	0,00	
90 Paraguay	7	3	4	51	-0,70	-0,87	3,0	-0,83	-1,20	..	-0,97	
91 St-Vincent-et-les-Grenadines	..	1	2	16	..	..	..	..	..	..	..	
92 Albanie	5	5	4	56	0,01	-0,60	2,0	-0,71	-0,89	..	-0,60	
93 Equateur	6	3	3	40	-0,14	-0,80	3,0	-0,76	-0,94	2,3	-0,98	
94 Rép. dominicaine	8	2	2	30	0,42	0,46	2,0	0,01	-0,24	3,1	-0,20	
95 Ouzbékistan	-9	6	7	84	-1,18	-1,17	..	-0,71	-0,86	2,7	-0,66	
96 Chine	-7	6	7	80	-1,11	0,39	4,0	-0,19	0,14	3,5	-0,30	
97 Tunisie	-3	5	6	74	-0,61	0,82	5,0	0,81	1,30	5,3	0,86	
98 Iran, Rép. islamique d'	3	6	6	72	-0,36	0,02	4,0	-0,39	-0,21	..	-0,64	
99 Jordanie	-2	4	4	60	0,10	0,13	4,0	0,66	0,42	4,9	0,09	
100 Cap-Vert	..	2	1	32	0,92	..	..	0,15	..	..	..	

## A1.1 Indicateurs subjectifs de la gouvernance

Classement selon l'IDH	Démocratie				Etat de droit et efficacité de l'action publique				Corruption			
	Echelle de notation des systèmes institutionnels <sup>a</sup>		Libertés civiles <sup>b</sup>	Droits politiques <sup>b</sup>	Liberté de la presse <sup>c</sup>	Droit à la parole et obligation de rendre compte <sup>d, e</sup>	Stabilité politique et absence de violence <sup>d</sup>	Ordre public <sup>f</sup>	Etat de droit <sup>d</sup>	Efficacité de l'action publique <sup>d</sup>	Indice de perception de la corruption <sup>g</sup>	Trafic d'influence (corruption) <sup>d</sup>
	2000	2000										
	(de -10 à 10)	(de 7 à 1)	(de 7 à 1)	(de 100 à 0)	(de -2,50 à 2,50)	(de -2,50 à 2,50)	(de 0 à 6)	(de -2,50 à 2,50)	(de -2,50 à 2,50)	(de 0 à 10)	(de -2,50 à 2,50)	
101	Samoa	..	2	2	21	..	..	..	0,49	..	..	..
102	Kirghizistan	-3	5	6	61	-0,57	-0,32	..	-0,72	-0,61	..	-0,85
103	Guyana	6	2	2	22	0,94	-0,70	4,0	0,13	0,02	..	-0,45
104	El Salvador	7	3	2	37	0,21	0,62	3,0	-0,65	-0,25	3,6	-0,33
105	Moldova, Rép. de	7	4	2	59	0,12	-0,29	5,0	-0,42	-1,10	3,1	-0,83
106	Algérie	-3	5	6	74	-1,19	-1,27	2,0	-0,97	-0,81	..	-0,62
107	Afrique du Sud	9	2	1	23	1,17	0,07	2,0	-0,05	0,25	4,8	0,35
108	Rép. arabe syrienne	-7	7	7	71	-1,40	-0,28	5,0	-0,52	-0,81	..	-0,83
109	Viet Nam	-7	6	7	80	-1,29	0,44	4,0	-0,57	-0,30	2,6	-0,76
110	Indonésie	7	4	3	47	-0,40	-1,56	2,0	-0,87	-0,50	1,9	-1,01
111	Guinée équatoriale	-5	7	7	79	-1,30	..	..	-1,20	..	..	..
112	Tadjikistan	-1	6	6	79	-0,69	-1,77	..	-1,25	-1,31	..	-1,08
113	Mongolie	10	3	2	28	0,73	0,72	4,0	0,42	0,39	..	-0,19
114	Bolivie	9	3	1	22	0,27	-0,61	3,0	-0,41	-0,47	2,0	-0,72
115	Egypte	-6	5	6	69	-0,65	0,21	4,0	0,21	0,27	3,6	-0,16
116	Honduras	7	3	3	45	-0,04	0,25	1,0	-1,06	-0,58	2,7	-0,63
117	Gabon	-4	4	5	55	-0,40	-0,44	3,0	-0,44	-0,45	..	-0,58
118	Nicaragua	8	3	3	40	-0,06	0,31	4,0	-0,79	-0,73	2,4	-0,80
119	Sao Tomé-et-Principe	..	2	1	25	1,00	..	..	..	..	..	..
120	Guatemala	8	4	3	49	-0,33	-0,77	2,0	-1,00	-0,63	2,9	-0,69
121	Salomon, Iles	..	4	4	22	0,16	..	..	..	..	..	..
122	Namibie	6	3	2	34	0,32	-0,52	6,0	1,24	0,60	5,4	1,25
123	Maroc	-6	4	5	53	-0,23	0,16	6,0	0,46	0,10	..	0,44
124	Inde	9	3	2	42	0,66	-0,05	4,0	0,23	-0,17	2,7	-0,39
125	Swaziland	-9	5	6	77	-0,93	..	..	0,15	..	..	..
126	Botswana	9	2	2	27	0,80	0,71	3,5	0,68	0,83	6,0	0,89
127	Myanmar	-7	7	7	100	-1,93	-1,20	3,0	-1,02	-1,25	..	-1,18
128	Zimbabwe	-5	5	6	69	-0,90	-1,25	0,5	-0,94	-1,03	2,9	-1,08
129	Ghana	2	3	2	55	0,02	-0,11	2,0	-0,08	-0,06	3,4	-0,28
130	Cambodge	2	6	6	61	-0,77	-0,13	..	-0,38	0,34	..	0,34
131	Vanuatu	..	3	1	37	..	..	..	..	..	..	..
132	Lesotho	.. <sup>h</sup>	4	4	52	-0,15	..	..	-0,19	..	..	..
133	Papouasie-Nouvelle-Guinée	10	3	2	29	-0,03	-0,48	2,0	-0,28	-0,67	..	-1,21
134	Kenya	-2	5	6	70	-0,68	-0,83	2,0	-1,21	-0,76	2,0	-1,11
135	Cameroun	-4	6	7	71	-0,82	-0,13	2,0	-1,02	-0,40	2,0	-1,11
136	Congo	-6	4	6	71	-1,38	-1,36	2,0	-1,11	-1,58	..	-0,49
137	Comores	-1	4	6	38	-0,35	..	..	..	..	..	..
Faible développement humain												
138	Pakistan	-6	5	6	57	-1,43	-0,39	3,0	-0,74	-0,48	2,3	-0,79
139	Soudan	-7	7	7	85	-1,53	-2,01	2,0	-1,04	-1,34	..	-1,24
140	Bhoutan	-8	6	7	76	-1,27	..	..	..	..	..	..
141	Togo	-2	5	5	72	-1,06	-0,62	3,0	-0,82	-1,32	..	-0,48
142	Népal	6	4	3	57	-0,06	-0,26	..	-0,65	-1,04	..	-0,31
143	Rép. dém. pop. lao	-7	6	7	69	-1,05	0,00	..	-0,72	-0,39	..	-0,31
144	Yémen	-2	6	5	69	-0,63	-1,07	2,0	-1,12	-0,77	..	-0,70
145	Bangladesh	6	4	3	60	-0,20	-0,57	2,0	-0,76	-0,54	0,4	-0,64
146	Haïti	-2	5	6	59	-0,80	-0,38	2,0	-1,45	-1,32	..	-0,84
147	Madagascar	7	4	2	32	0,28	-0,34	3,0	-0,68	-0,35	..	-0,93
148	Nigeria	4	4	4	55	-0,44	-1,36	2,0	-1,13	-1,00	1,0	-1,05
149	Djibouti	2	5	4	63	-0,44	..	..	-0,19	..	..	..
150	Ouganda	-4	5	6	40	-0,79	-1,31	4,0	-0,65	-0,32	1,9	-0,92

## A1.1 Indicateurs subjectifs de la gouvernance

Classement selon l'IDH	Démocratie				Etat de droit et efficacité de l'action publique							
	Echelle de notation des systèmes institutionnels <sup>a</sup>		Libertés civiles <sup>b</sup>	Droits politiques <sup>b</sup>	Liberté de la presse <sup>c</sup>	Droit à la parole et obligation de rendre compte <sup>d, e</sup>	Stabilité politique et absence de violence <sup>d</sup>	Ordre public <sup>f</sup>	Etat de droit <sup>d</sup>	Efficacité de l'action publique <sup>d</sup>	Corruption	
	2000	2000									2001	2000-01
	(de -10 à 10)	(de 7 à 1)	(de 7 à 1)	(de 100 à 0)	(de -2,50 à 2,50)	(de -2,50 à 2,50)	(de 0 à 6)	(de -2,50 à 2,50)	(de -2,50 à 2,50)	Indice de perception de la corruption <sup>g</sup>	Trafic d'influence (corruption) <sup>d</sup>	
										2001	(de -2,50 à 2,50)	
151	Tanzanie, Rép.-Unie de	2	4	4	49	-0,07	-0,34	5,0	0,16	-0,43	2,2	-0,92
152	Mauritanie	-6	5	6	67	-0,59	-0,87	..	-0,57	-0,66	..	-0,97
153	Zambie	1	4	5	62	-0,17	-0,42	4,0	-0,39	-0,75	2,6	-0,87
154	Sénégal	8	4	3	34	0,12	-0,68	3,0	-0,13	0,16	2,9	-0,39
155	Congo, Rép. dém. du	.. <sup>j</sup>	6	7	83	-1,70	-2,59 <sup>k</sup>	1,0	-2,09	-1,38	..	-1,24
156	Côte d'Ivoire	4	5	6	77	-1,19	-0,95	2,5	-0,54	-0,81	2,4	-0,71
157	Erythrée	-6	5	7	68	-1,04	-0,38	..	-0,43	..	..	-0,97
158	Bénin	6	2	2	30	0,47	-0,72	..	-0,57	0,12	..	..
159	Guinée	-1	5	6	71	-0,98	-0,99	3,0	-0,59	0,41	..	0,13
160	Gambie	-5	5	7	70	-0,73	0,49	5,0	0,00	0,41	..	0,13
161	Angola	-3	6	6	80	-1,26	-1,98	3,0	-1,49	-1,31	..	-1,14
162	Rwanda	-4	6	7	72	-1,42	-1,16	..	-1,17	..	..	0,35
163	Malawi	7	3	3	52	-0,14	0,03	3,5	-0,36	-0,77	3,2	0,10
164	Mali	6	3	2	22	0,32	-0,13	3,0	-0,66	-1,44	..	-0,41
165	Rép. centrafricaine	6	4	3	61	-0,59	..	..	..	..	..	..
166	Tchad	-2	5	6	72	-0,88	..	..	-0,86	..	..	..
167	Guinée-Bissau	6	5	4	56	-0,87	-1,21	1,0	-1,50	-1,48	..	0,10
168	Ethiopie	1	5	5	64	-0,85	-0,55	5,0	-0,24	-1,01	..	-0,40
169	Burkina Faso	-3	4	4	39	-0,26	-0,54	4,0	-0,79	-0,02	..	-0,93
170	Mozambique	6	4	3	48	-0,22	0,20	3,0	-0,32	-0,49	..	0,10
171	Burundi	-1	6	6	80	-1,35	-1,54	..	-1,07	-1,14	..	-1,40
172	Niger	4	4	4	62	0,11	-0,61	2,0	-1,17	-1,16	..	-1,09
173	Sierra Leone	.. <sup>j</sup>	5	4	75	-1,35	-1,26	3,0	-0,38	-1,60	..	-0,45

Note : Les données figurant dans ce tableau sont des indicateurs subjectifs de la gouvernance. Elles peuvent donc susciter des contestations et ne doivent pas être considérées comme faisant autorité. Ces mesures proviennent de divers organismes et organisations, et se fondent sur des méthodologies et des échelles de classement différents. Les chiffres les plus élevés peuvent ainsi refléter des performances meilleures ou moins bonnes, selon les cas. La fourchette de classement pour chaque indicateur est indiquée en tête de colonne, le premier chiffre indiquant le niveau le moins bon. Ces indicateurs ne reflètent en aucune manière la position officielle du PNUD. Pour plus de détails sur les définitions et méthodes employées, voir annexe A1.1. Les données pour lesquelles plus d'une année est indiquée ont été collectées sur les deux années en questions.

- Elaboré par le projet *Polity IV* de l'Université du Maryland, cet indicateur reflète la présence de facteurs institutionnels nécessaires à la démocratie. Il s'attache à la question de savoir si la législation et les institutions permettent une participation démocratique, mais ne renseigne pas sur l'ampleur de cette participation. L'échelle va de -10 (régime autoritaire) à 10 (régime démocratique).
- Selon la classification de *Freedom House*, les pays dont le score moyen en termes de libertés civiles et de droits politiques est compris entre 1 et 2,5 sont libres, ceux pour lesquels il est compris entre 3 et 5 sont partiellement libres et ceux pour lesquels il est compris entre 6 et 7 ne sont pas libres. Les pays qui obtiennent un score moyen de 5,5 peuvent être qualifiés de partiellement libres ou de non libres, en fonction des données qui ont servi à déterminer leur note.
- Selon la classification de *Freedom House*, les pays dont le score est compris entre 0 et 30 ont une presse libre, ceux dont le score est compris entre 31 et 60 ont une presse partiellement libre et ceux dont il est compris entre 61 et 100 ont une presse qui n'est pas libre.
- Elaboré par des chercheurs de la Banque mondiale, cet indicateur se fonde sur une compilation statistiques des perceptions quant à la qualité de la gouvernance. Les données proviennent d'une enquête auprès d'un grand nombre de personnes établies dans les pays industrialisés et en développement, ainsi qu'auprès d'organisations non gouvernementales, d'agences de notation du risque commercial et de groupes de réflexion. Les chiffres publiés ne reflètent en aucune manière la position officielle de la Banque mondiale, qui se contente de fournir ces données. Les estimations sont sujettes à une importante marge d'erreur. Pour plus de détails sur la méthodologie, voir l'annexe A1.1 et Kaufmann, Kraay et Zoido-Lobaton (2001). L'échelle va de -2,50 à environ 2,50 (le chiffre le plus élevé étant le plus favorable).
- L'indicateur des moyens d'expression et d'obligation de rendre compte synthétise plusieurs éléments constitutifs du processus politique (y compris le mode de composition des gouvernements), ainsi que des libertés civiles, des droits politiques et de la liberté et de l'indépendance de la presse.
- L'indicateur de l'ordre public, tiré de l'ouvrage intitulé *International Country Risk Guide*, est compris entre 0 et 6 (le chiffre le plus élevé étant le plus favorable).
- Etabli par *Transparency International*, l'indice de perception de la corruption est compris entre 0 et 10 (le chiffre le plus élevé étant le plus favorable).
- Pays en phase de transition, dans lequel des institutions nouvelles sont en cours de définition, d'établissement par le législateur et de mise en place.
- Pays occupé par une puissance étrangère.
- Pays dans lequel l'autorité politique centrale s'est complètement effondrée.
- Score sortant de la fourchette approximative spécifiée en tête de colonne.

Sources : Colonne 1 : Polity IV, 2002. Colonne 2 et 3 : Freedom House, 2001. Colonne 4 : Freedom House, 2000. Colonne 5, 6, 8, 9 et 11 : Banque mondiale, 2001c. Colonne 7 : PRS Group, 2001. Colonne 10 : Transparency International, 2001.

## A1.2 Indicateurs objectifs de la gouvernance

Classement selon l'IDH	Participation			Société civile			Ratification de textes protégeant les droits fondamentaux <sup>e</sup>		
	Années	Participation (%)	Date d'obtention par les femmes du droit de vote <sup>b</sup>	Femmes parlementaires (en % du total) <sup>c</sup>	Taux de syndicalisation	Organisations non gouvernementales	Pacte International relatif aux droits civils et politiques	Convention concernant la liberté syndicale et la protection du droit syndical 87	
					(en % de la population active non agricole) <sup>d</sup>				1995
	2000	2000	2000	2000	2000	2000	2000	2000	
<b>Développement humain élevé</b>									
1	Norvège	2001	74	1907, 1913	36,4	52	2 571	●	●
2	Suède	1998	81	1861, 1921	42,7	77 <sup>f</sup>	2 975	●	●
3	Canada	2000	61	1917, 1950	23,6	31 <sup>f</sup>	2 329	●	●
4	Belgique	1999	91	1919, 1948	24,9	38	3 162	●	●
5	Australie	2001	95	1902, 1962	26,5	29	2 171	●	●
6	Etats-Unis	2000	51	1920, 1960	13,8	13	2 685	●	●
7	Islande	1999	84	1915	34,9	71 <sup>f</sup>	1 072	●	●
8	Pays-Bas	1998	73	1919	32,9	22	3 203	●	●
9	Japon	2000	62	1945, 1947	10,0	19	2 122	●	●
10	Finlande	1999	65	1906	36,5	60	2 647	●	●
11	Suisse	1999	43	1971	22,4	20 <sup>f</sup>	2 966	●	●
12	France	1997	71	1944	10,9	6	3 551	●	●
13	Royaume-Uni	2001	59	1918, 1928	17,1	26	3 388	●	●
14	Danemark	2001	87	1915	38,0	68 <sup>f</sup>	2 806	●	●
15	Autriche	1999	80	1918	25,1	37	2 684	●	●
16	Luxembourg	1999	86	1919	16,7	40	1 175	●	●
17	Allemagne	1998	82	1918	31,0	30	3 505	●	●
18	Irlande	1997	66	1918, 1928	13,7	36 <sup>f</sup>	1 996	●	●
19	Nouvelle-Zélande	1999	90	1893	30,8	23	1 478	●	●
20	Italie	2001	81	1945	9,1	31 <sup>f</sup>	3 257	●	●
21	Espagne	2000	71	1931	26,6	11 <sup>f</sup>	3 116	●	●
22	Israël	1999	79	1948	13,3	23	1 800	●	●
23	Hong-Kong, Chine (RAS)	..	..	..	..	18 <sup>f</sup>	1 130	-	-
24	Grèce	2000	76	1927, 1952	8,7	15	2 137	●	●
25	Singapour	2001	95	1947	11,8	14	1 039	●	●
26	Chypre	2001	91	1960	10,7	54	783	●	●
27	Corée, Rép. de	2000	57	1948	5,9	9	1 315	●	●
28	Portugal	1999	62	1931, 1976	18,7	19	2 289	●	●
29	Slovénie	2000	70	1945	12,2	..	1 197	●	●
30	Malte	1998	95	1947	9,2	58 <sup>f</sup>	636	●	●
31	Barbade	1999	63	1950	20,4	..	346	●	●
32	Brunéi Darussalam	- <sup>g</sup>	- <sup>g</sup>	- <sup>g,h</sup>	- <sup>g</sup>	..	184	●	●
33	République tchèque	1998	74	1920	14,2	36	1 891	●	●
34	Argentine	2001	75	1947	31,3	25	1 666	●	●
35	Hongrie	1998	56	1918	8,3	52	2 050	●	●
36	Slovaquie	1998	84	1920	14,0	52	1 259	●	●
37	Pologne	2001	46	1918	20,7	27	2 084	●	●
38	Chili	2001	87	1931, 1949	10,1	16 <sup>f</sup>	1 262	●	●
39	Bahreïn	1973 <sup>i</sup>	..	1973 <sup>i,j</sup>	- <sup>i</sup>	..	288	●	●
40	Uruguay	1999	92	1932	11,5	12 <sup>f</sup>	923	●	●
41	Bahamas	1997	68 <sup>k</sup>	1961, 1964	19,6	..	269	●	●
42	Estonie	1999	57	1918	17,8	26	897	●	●
43	Costa Rica	2002	70	1949	19,3 <sup>l</sup>	13	772	●	●
44	Saint-Kitts-et-Nevis	2000	64	1951	13,3	..	130	●	●
45	Koweït	1999	80	- <sup>h</sup>	0,0	..	499	●	●
46	Emirats arabes unis	1997	..	- <sup>h</sup>	0,0	..	452	●	●
47	Seychelles	1998	87	1948	23,5	..	195	●	●
48	Croatie	2000	69	1945	16,2	..	1 148	●	●
49	Lituanie	2000	59	1921	10,6	..	848	●	●
50	Trinité-et-Tobago	2001	62	1946	20,9 <sup>l</sup>	..	468	●	●

## A1.2 Indicateurs objectifs de la gouvernance

Classement selon l'IDH	Participation				Société civile		Ratification de textes protégeant les droits fondamentaux <sup>e</sup>	
	Années	Dernières élections à la chambre basse ou unique <sup>a</sup>	Date d'obtention par les femmes du droit de vote <sup>b</sup>	Femmes parlementaires (en % du total) <sup>c</sup>	Taux de syndicalisation	Organisations non gouvernementales	Pacte International relatif aux droits civils et politiques	Convention concernant la liberté syndicale et la protection du droit syndical 87
					(en % de la population active non agricole) <sup>d</sup>			
		Participation (%)			2000			
51 Qatar	- <sup>g</sup>	- <sup>g</sup>	- <sup>g,h</sup>	- <sup>g</sup>	..	220		
52 Antigua-et-Barbuda	1999	64	1951	8,3	..	171		●
53 Lettonie	1998	72	1918	17,0	..	774	●	●
Développement humain moyen								
54 Mexique	2000	64	1947	15,9	31 <sup>f</sup>	1 566	●	●
55 Cuba	1998	98	1934	27,6	..	647		●
56 Bélarus	2000	61	1919	18,4	96	474	●	●
57 Panama	1999	76	1941, 1946	9,9	14 <sup>f</sup>	591	●	●
58 Belize	1998	90	1954	13,5	..	212	●	●
59 Malaisie	1999	..	1957	14,5	12	1 065		
60 Russie, Féd. de	1999	62	1918	6,4	75 <sup>f</sup>	1 752	●	●
61 Dominique	2000	60	1951	18,8	..	167	●	●
62 Bulgarie	2001	67	1944	26,2	51 <sup>f</sup>	1 277	●	●
63 Roumanie	2000	65	1929, 1946	9,3	41 <sup>f</sup>	1 390	●	●
64 Jamahiriya arabe libyenne	1997	..	1964	..	..	306	●	●
65 Macédoine, ARYM	1998	73	1946	6,7	..	383	●	●
66 Sainte-Lucie	2001	53	1924	13,8	..	186		●
67 Maurice	2000	81	1956	5,7	26	444	●	
68 Colombie	1998	45	1954	12,2	7	1 122	●	●
69 Venezuela	2000	56	1946	9,7	15	1 115	●	●
70 Thaïlande	2001	70	1932	9,6	3	1 028	●	
71 Arabie saoudite	- <sup>g</sup>	- <sup>g</sup>	- <sup>g,h</sup>	- <sup>g</sup>	..	688		
72 Fidji	2001	78	1963	..	..	343		
73 Brésil	..	..	1934	6,7	32 <sup>f</sup>	1 830	●	
74 Suriname	2000	70	1948	17,6	..	203	●	●
75 Liban	2000	51	1952	2,3	..	577	●	
76 Arménie	1999	52	1921	3,1	..	287	●	
77 Philippines	2001	79	1937	17,2	23	1 071	●	●
78 Oman	- <sup>g</sup>	- <sup>g</sup>	- <sup>g,h</sup>	- <sup>g</sup>	..	232		
79 Kazakhstan	1999	63	1924, 1993	11,2	..	274		●
80 Ukraine	1998	70	1919	7,8	..	890	●	●
81 Géorgie	1999	68	1918, 1921	7,2	..	397	●	●
82 Pérou	2001	63	1955	18,3	8 <sup>f</sup>	996	●	●
83 Grenade	1999	57	1951	17,9	..	150	●	●
84 Maldives	1999	74	1932	6,0	..	82		
85 Turquie	1999	87	1930	4,2	22	1 420	○	●
86 Jamaïque	1997	65	1944	16,0	..	499	●	●
87 Turkménistan	1999	99	1927	26,0	..	101	●	●
88 Azerbaïdjan	2000	68	1921	10,5	75	223	●	●
89 Sri Lanka	2001	80	1931	4,4	..	707	●	●
90 Paraguay	1998	80	1961	8,0	9	563	●	●
91 St-Vincent-et-les-Grenadines	2001	69	1951	22,7	..	153	●	●
92 Albanie	2001	60	1920	5,7	..	389	●	●
93 Equateur	1998	..	1929, 1967	14,6	10	728	●	●
94 Rép. dominicaine	1998	66	1942	14,5	17	519	●	●
95 Ouzbékistan	1999	93	1938	7,2	..	216	●	
96 Chine	1998	..	1949	21,8	55	1 275	○	
97 Tunisie	1999	92	1957, 1959	11,5	10 <sup>f</sup>	748	●	●
98 Iran, Rép. islamique d'	2000	83	1963	3,4	..	1	●	
99 Jordanie	1997	47	1974	3,3	..	537	●	
100 Cap-Vert	2001	54	1975	11,1	17	120	●	●

## A1.2 Indicateurs objectifs de la gouvernance

Classement selon l'IDH	Participation			Société civile			Ratification de textes protégeant les droits fondamentaux <sup>e</sup>		
	Années	Participation (%)	Date d'obtention par les femmes du droit de vote <sup>b</sup>	Femmes parlementaires (en % du total) <sup>c</sup>	Taux de syndicalisation (en % de la population active non agricole) <sup>d</sup>		Organisations non gouvernementales	Pacte International relatif aux droits civils et politiques	Convention concernant la liberté syndicale et la protection du droit syndical 87
					Taux de syndicalisation				
					1995	2000			
101	Samoa	2001	86	1990	6,1	..	165		
102	Kirghizistan	2000	64	1918	6,7	..	130	●	●
103	Guyana	2001	89	1953	20,0	25 <sup>m</sup>	284	●	●
104	El Salvador	2000	38	1939	9,5	7	460	●	
105	Moldova, Rép. de	2001	70	1978, 1993	12,9	..	276	●	●
106	Algérie	1997	66	1962	4,0	..	663	●	●
107	Afrique du Sud	1999	89	1930, 1994	29,8 <sup>n</sup>	22	1 590	●	●
108	Rép. arabe syrienne	1998	82	1949, 1953	10,4	..	361	●	●
109	Viet Nam	1997	100	1946	26,0	..	437	●	
110	Indonésie	1999	93	1945	8,0	3	1 033		●
111	Guinée équatoriale	1999	95	1963	5,0	..	80	●	●
112	Tadjikistan	2000	94	1924	12,4	..	90	●	●
113	Mongolie	2000	82	1924	10,5	..	232	●	●
114	Bolivie	1997	70	1938, 1952	10,2	16 <sup>f</sup>	658	●	●
115	Egypte	2000	48 <sup>l</sup>	1956	2,4	30	1 148	●	●
116	Honduras	2001	73 <sup>k</sup>	1955	5,5	4 <sup>f</sup>	438	●	●
117	Gabon	2001	44	1956	11,0	2	287	●	●
118	Nicaragua	2001	75	1955	20,7	23	408	●	●
119	Sao Tomé-et-Principe	1998	65	1975	9,1	..	64	○	●
120	Guatemala	1999	54	1946	8,8	4 <sup>f</sup>	587	●	●
121	Salomon, Iles	2001	62	1974	0,0	..	..		
122	Namibie	1999	63	1989	20,4	22	356	●	●
123	Maroc	1997	58	1963	0,5	5 <sup>f</sup>	817	●	
124	Inde	1999	60	1950	8,9	5 <sup>f</sup>	1 718	●	
125	Swaziland	1998	..	1968	6,3	19	264		●
126	Botswana	1999	77	1965	17,0	12	356	●	●
127	Myanmar	1990 <sup>o</sup>	..	1935	- <sup>o</sup>	..	207		●
128	Zimbabwe	2000	49	1957	10,0	14	714	●	
129	Ghana	2000	62	1954	9,0	26 <sup>f</sup>	625	●	●
130	Cambodge	1998	..	1955	9,3	..	136	●	●
131	Vanuatu	1998	75	1975, 1980	0,0	..	..		
132	Lesotho	1998	74	1965	10,7	..	268	●	●
133	Papouasie-Nouvelle-Guinée	1997	81 <sup>k</sup>	1964	1,8	..	397		●
134	Kenya	1997	65	1919, 1963	3,6	17	822	●	
135	Cameroun	1997	76	1946	5,6	15	567	●	●
136	Congo	1998 <sup>p</sup>	-	1963	12,0	..	303	●	●
137	Comores	1996 <sup>q</sup>	20 <sup>q</sup>	1956	- <sup>q</sup>	..	84		●
Faible développement humain									
138	Pakistan	1997 <sup>q</sup>	35 <sup>q</sup>	1947	- <sup>q</sup>	6 <sup>f</sup>	873		●
139	Soudan	2000	55 <sup>l</sup>	1964	9,7	..	414	●	
140	Bhoutan	- <sup>r</sup>	..	1953	9,3	..	64		
141	Togo	1999	..	1945	4,9	..	364	●	●
142	Népal	1999	66	1951	7,9 <sup>l</sup>	..	398	●	
143	Rép. dém. pop. lao	2002	99 <sup>l</sup>	1958	21,2 <sup>l</sup>	..	107	○	
144	Yémen	1997	61	1967 <sup>s</sup>	0,7	..	205	●	●
145	Bangladesh	2001	75	1972	2,0	4	593	●	●
146	Haïti	2000	60	1950	9,1	..	308	●	●
147	Madagascar	1998	..	1959	8,0 <sup>l</sup>	..	369	●	●
148	Nigeria	1999	41	1958	3,3	17 <sup>f</sup>	894	●	●
149	Djibouti	1997	57	1946	0,0	..	130		●
150	Ouganda	2001	70	1962	24,7	4	487	●	

## A1.2 Indicateurs objectifs de la gouvernance

Classement selon l'IDH	Participation					Société civile		Ratification de textes protégeant les droits fondamentaux <sup>e</sup>	
	Années	Participation (%)	Date d'obtention par les femmes du droit de vote <sup>b</sup>	Femmes parlementaires (en % du total) <sup>c</sup>	Taux de syndicalisation (en % de la population active non agricole) <sup>d</sup>	Organisations non gouvernementales	Pacte International relatif aux droits civils et politiques	Convention concernant la liberté syndicale et la protection du droit syndical 87	
									1995
151	Tanzanie, Rép.-Unie de	2000	84	1959	22,3	17	554	●	●
152	Mauritanie	2001	54	1961	3,0 <sup>i</sup>	3	225	●	●
153	Zambie	2001	68	1962	12,0	12	489	●	●
154	Sénégal	2001	67	1945	19,2	22	565	●	●
155	Congo, Rép. dém. du	1993 <sup>q</sup>	..	1967	- <sup>q</sup>	..	480	●	●
156	Côte d'Ivoire	2000	32	1952	8,5	13	556	●	●
157	Erythrée	1994	..	1955	14,7	7	78	●	●
158	Bénin	1999	70	1956	6,0	..	371	●	●
159	Guinée	1995	62	1958	8,8	2	249	●	●
160	Gambie	2002	69 <sup>l</sup>	1960	2,0 <sup>l</sup>	..	237	●	●
161	Angola	1992	91	1975	15,5	..	235	●	●
162	Rwanda	1994 <sup>p</sup>	-	1961	25,7	..	241	●	●
163	Malawi	1999	92	1961	9,3	..	318	●	●
164	Mali	1997	22	1956	12,2	14	298	●	●
165	Rép. centrafricaine	1998	..	1986	7,3	..	207	●	●
166	Tchad	1997	49	1958	2,4	..	190	●	●
167	Guinée-Bissau	1999	80	1977	7,8	..	118	○	○
168	Ethiopie	2000	90	1955	7,8	4	380	○	○
169	Burkina Faso	1997	45	1958	11,0	..	340	○	○
170	Mozambique	1999	80	1975	30,0	..	311	○	○
171	Burundi	1993	91	1961	14,4 <sup>l</sup>	..	226	●	●
172	Niger	1999	..	1948	1,2	..	253	●	●
173	Sierra Leone	1996	50	1961	8,8	..	328	●	●

● Ratification, accession ou succession.

○ Signature non suivie d'une ratification.

a. Situation au 8 mars 2002.

b. Se rapporte à l'année où les femmes ont obtenu des droits électoraux universels et égaux à ceux des hommes. Lorsque deux années sont présentées, la première se rapporte à une première reconnaissance partielle du droit de vote ou de candidature.

c. Situation au 18 mars 2002. Lorsque le corps législatif comprend à la fois une chambre basse et une chambre haute, le chiffre indiqué correspond à une moyenne pondérée de la part des femmes dans ces deux organes.

d. Données provenant de diverses sources nationales utilisant différentes méthodes de collecte. Pour plus d'informations, voir BIT, 1997.

e. Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques a été adopté en 1996 et la Convention concernant la liberté syndicale et la protection du droit syndical en 1948.

f. Données concernant une autre année que celle indiquée en tête de colonne.

g. Ce pays n'a jamais eu de parlement.

h. Le droit de vote n'est pas reconnu pour les femmes.

i. La première assemblée législative du Bahreïn a été dissoute par un décret de l'émir le 26 août 1975.

j. Selon la Constitution en vigueur (1973), tous les citoyens sont égaux devant la loi. Cependant, les femmes n'ont pas été autorisées à exercer leur droit de vote aux seules élections législatives qui se sont tenues au Bahreïn, en 1973. Elles ont toutefois été autorisées à participer au référendum des 14 et 15 février 2001, qui a approuvé la Charte d'action nationale.

k. Données concernant la participation moyenne au cours des années quatre-vingt-dix. Aucune autre donnée n'est disponible. Les chiffres proviennent de IDEA, 1997.

l. Informations sur les élections les plus récentes indisponibles à la date de publication de ce rapport. Les données se réfèrent donc aux précédentes élections.

m. Données concernant le nombre de personnes syndiquées en pourcentage de la population économiquement active.

n. Les chiffres sur la répartition des sièges n'incluent pas les 36 délégués spéciaux siégeant en alternance nommés sur une base *ad hoc*. Le pourcentage a par conséquent été calculé sur la base des 54 sièges permanents.

o. Le parlement élu en 1990 n'a jamais été réuni ou autorisé à siéger, et un grand nombre de ses membres ont été emprisonnés ou contraints à l'exil.

p. Parlement unicaméral de transition créé par décret.

q. Parlement dissous ou suspendu pour une période indéfinie.

r. Les membres élus de la Tshogdu (parlement) sont élus au scrutin uninominal. La date de leur élection varie selon l'expiration du mandat de chaque membre.

s. Se rapporte à l'ex-République démocratique populaire du Yémen.

Sources : Colonne 1 et 2 : UIP, 2002a. Colonne 3 : UIP, 1995. Colonne 4 : calculs du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain à partir de données sur les sièges de parlementaires provenant de UIP, 2002b. Colonne 5 : BIT, 1997. Colonne 6 : UAI, 2000. Colonne 7 et 8 : ONU, 2002a.

### A1.3 Progrès en direction des Objectifs de développement du Millénaire

Objectif 1 :  
Faire disparaître l'extrême pauvreté et la faim

Objectif 2 :  
Garantir à tous une éducation primaire

Objectif 3 :  
Promouvoir l'égalité des sexes et favoriser la participation des femmes<sup>a</sup>

Objectif 4 :  
Réduire la mortalité infantile

Objectif 7 :  
Assurer la durabilité des ressources environnementales

Classement selon l'IDH	<b>Cible</b>	<b>Cible</b>		<b>Cible</b>		<b>Cible</b>	<b>Cible</b>
	<b>Réduire de moitié la proportion d'individus souffrant de la faim</b>	<b>Permettre à tous les enfants d'achever un cycle complet d'études primaires</b>		<b>Éliminer les disparités entre populations masculine et féminine à tous les niveaux d'enseignement<sup>a</sup></b>		<b>Réduire des deux tiers la mortalité infantile et celle des moins de 5 ans</b>	<b>Diminuer de moitié la proportion de personnes privées d'accès à des points d'eau aménagés</b>
	<b>Personnes souffrant de malnutrition (en % de la population totale)<sup>b</sup></b>	<b>Taux net de scolarisation dans le primaire (%)</b>	<b>Enfants atteignant la 5<sup>e</sup> année d'école (%)</b>	<b>Taux brut de scolarisation primaire des filles en % de celui des garçons</b>	<b>Taux brut de scolarisation secondaire des filles en % de celui des garçons</b>	<b>Mortalité des moins de cinq ans (pour 1 000 naissances vivantes)</b>	<b>Population utilisant des points d'eau aménagés (%)</b>

#### Développement humain élevé

22	Israël	..	..	..	..	En bonne voie	En bonne voie	..
23	Hong-Kong, Chine (RAS)	..	..	..	Objectif atteint	Objectif atteint	..	..
25	Singapour	..	En bonne voie	..	En bonne voie	..	En bonne voie	En bonne voie
26	Chypre	..	En recul	Objectif atteint	Objectif atteint	Objectif atteint	En bonne voie	En bonne voie
27	Corée, Rép. de	..	En bonne voie	En bonne voie	Objectif atteint	Objectif atteint	En bonne voie	En bonne voie
29	Slovénie	..	En bonne voie	Objectif atteint	Objectif atteint	Objectif atteint	En bonne voie	En bonne voie
30	Malte	..	Objectif atteint	Objectif atteint	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie
31	Barbade	..	..	..	..	..	En bonne voie	En bonne voie
32	Brunéi Darussalam	..	En bonne voie	..	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	..
33	République tchèque	..	..	..	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	..
34	Argentine	..	Objectif atteint	..	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	..
35	Hongrie	..	En recul	..	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	En bonne voie
36	Slovaquie	..	..	Objectif atteint	Objectif atteint	Objectif atteint	En bonne voie	En bonne voie
37	Pologne	..	En bonne voie	..	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	..
38	Chili	Objectif atteint	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	En bonne voie
39	Bahreïn	..	En bonne voie	En bonne voie	Objectif atteint	Objectif atteint	En bonne voie	..
40	Uruguay	Objectif atteint	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	En bonne voie
41	Bahamas	..	..	..	..	..	En bonne voie	En bonne voie
42	Estonie	En bonne voie	En bonne voie	..	En bonne voie	Objectif atteint	Retard important	..
43	Costa Rica	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	En bonne voie
44	Saint-Kitts-et-Nevis	..	..	..	..	..	En bonne voie	En bonne voie
45	Koweït	Objectif atteint	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	..
46	Emirats arabes unis	..	..	..	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	..
47	Seychelles	..	..	En bonne voie	..	..	En bonne voie	..
48	Croatie	..	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	..
49	Lituanie	En bonne voie	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	Objectif atteint	Retard important	..
50	Trinité-et-Tobago	Retard important	Retard important	En bonne voie	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	..
51	Qatar	..	Retard important	..	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	..
52	Antigua-et-Barbuda	..	..	..	..	..	En bonne voie	En bonne voie
53	Lettonie	En bonne voie	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	Objectif atteint	Retard important	..

#### Développement humain moyen

54	Mexique	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	En bonne voie
55	Cuba	En recul	En bonne voie	..	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	En bonne voie
56	Bélarus	..	..	Objectif atteint	En bonne voie	Objectif atteint	Retard important	En bonne voie
57	Panama	En bonne voie	..	..	..	..	En bonne voie	..
58	Belize	..	..	..	..	..	Retard important	..
59	Malaisie	..	Objectif atteint	..	Objectif atteint	Objectif atteint	En bonne voie	..
60	Russie, Féd. de	En bonne voie	En bonne voie	..	..	..	Retard important	En bonne voie
61	Dominique	..	..	..	..	..	En bonne voie	En bonne voie
62	Bulgarie	En recul	En bonne voie	..	En bonne voie	En bonne voie	Retard important	En bonne voie
63	Roumanie	..	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	..
64	Jamahiriya arabe libyenne	..	..	..	..	..	En bonne voie	Retard important
65	Macédoine, ARYM	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	..
66	Sainte-Lucie	..	..	..	..	..	En bonne voie	En bonne voie
67	Maurice	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	Objectif atteint	Objectif atteint	En bonne voie	En bonne voie
68	Colombie	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	Objectif atteint	Retard important	En bonne voie

### A1.3 Progrès en direction des Objectifs de développement du Millénaire

Objectif 1 :  
Faire disparaître l'extrême pauvreté et la faim

Objectif 2 :  
Garantir à tous une éducation primaire

Objectif 3 :  
Promouvoir l'égalité des sexes et favoriser la participation des femmes<sup>a</sup>

Objectif 4 :  
Réduire la mortalité infantile

Objectif 7 :  
Assurer la durabilité des ressources environnementales

Classement selon l'IDH	Cible		Cible		Cible		Cible	
	Réduire de moitié la proportion d'individus souffrant de la faim		Permettre à tous les enfants d'achever un cycle complet d'études primaires		Éliminer les disparités entre populations masculine et féminine à tous les niveaux d'enseignement <sup>a</sup>		Réduire des deux tiers la mortalité infantile et celle des moins de 5 ans	
	Personnes souffrant de malnutrition (en % de la population totale) <sup>b</sup>	Taux net de scolarisation dans le primaire (%)	Enfants atteignant la 5 <sup>e</sup> année d'école (%)	Taux brut de scolarisation primaire des filles en % de celui des garçons	Taux brut de scolarisation secondaire des filles en % de celui des garçons	Mortalité des moins de cinq ans (pour 1 000 naissances vivantes)	Population utilisant des points d'eau aménagés (%)	Cible Diminuer de moitié la proportion de personnes privées d'accès à des points d'eau aménagés
69	Venezuela	En recul	Retard important	En bonne voie	Objectif atteint	Objectif atteint	Retard important	..
70	Thaïlande	En bonne voie	..	..	..	..	En bonne voie	En bonne voie
71	Arabie saoudite	..	Retard important	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie
72	Fidji	..	..	..	..	..	En bonne voie	..
73	Brésil	En bonne voie	..	..	..	..	En bonne voie	En bonne voie
74	Suriname	En bonne voie	..	..	..	..	En bonne voie	En bonne voie
75	Liban	..	..	..	En bonne voie	Objectif atteint	Retard important	En bonne voie
76	Arménie	..	..	Objectif atteint	..	..	Retard important	..
77	Philippines	Retard important	Objectif atteint	..	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	Retard important
78	Oman	..	Retard important	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	Retard important
79	Kazakhstan	..	..	Objectif atteint	Objectif atteint	Objectif atteint	En recul	En bonne voie
80	Ukraine	En bonne voie	..	..	..	..	Retard important	..
81	Géorgie	..	..	Objectif atteint	En bonne voie	En bonne voie	Retard important	..
82	Pérou	Objectif atteint	En bonne voie	..	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	Retard
83	Grenade	..	..	..	..	..	En bonne voie	En bonne voie
84	Maldives	..	..	..	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	En bonne voie
85	Turquie	..	En bonne voie	..	En bonne voie	Retard important	En bonne voie	Retard
86	Jamaïque	En bonne voie	..	..	En bonne voie	..	Retard important	..
87	Turkménistan	En bonne voie	..	..	..	..	Retard important	..
88	Azerbaïdjan	..	..	Objectif atteint	En bonne voie	En bonne voie	Retard important	..
89	Sri Lanka	En bonne voie	..	..	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	Objectif atteint
90	Paraguay	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	Objectif atteint	Retard important	En bonne voie
91	St-Vincent-et-les-Grenadines	..	..	..	..	..	Retard important	En bonne voie
92	Albanie	En bonne voie	Objectif atteint	..	Objectif atteint	Objectif atteint	En bonne voie	..
93	Equateur	En bonne voie	En bonne voie	..	..	..	En bonne voie	..
94	Rép. dominicaine	Retard important	..	..	Objectif atteint	Objectif atteint	En bonne voie	Retard important
95	Ouzbékistan	En bonne voie	..	..	..	..	En recul	..
96	Chine	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	Retard important	Retard important
97	Tunisie	..	Objectif atteint	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	..
98	Iran, Rép. islamique d'	En bonne voie	En recul	..	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	Objectif atteint
99	Jordanie	En bonne voie	..	..	..	..	Retard	En bonne voie
100	Cap-Vert	..	..	..	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	..
101	Samoa	..	En bonne voie	..	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	En bonne voie
102	Kirghizistan	En bonne voie	En bonne voie	..	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	..
103	Guyana	En bonne voie	En recul	En bonne voie	En bonne voie	Objectif atteint	Retard important	En bonne voie
104	El Salvador	Retard important	En bonne voie	..	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	..
105	Moldova, Rép. de	En bonne voie	..	Objectif atteint	En bonne voie	Objectif atteint	Retard important	En bonne voie
106	Algérie	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	En recul	En bonne voie
107	Afrique du Sud	..	En bonne voie	..	En bonne voie	Objectif atteint	En recul	..
108	Rép. arabe syrienne	..	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	..
109	Viet Nam	En bonne voie	..	..	En bonne voie	En bonne voie	Retard	Retard
110	Indonésie	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie
111	Guinée équatoriale	..	..	..	..	..	En bonne voie	..
112	Tadjikistan	..	..	..	En bonne voie	..	Retard important	..
113	Mongolie	En recul	..	Objectif atteint	Objectif atteint	Objectif atteint	En bonne voie	..

### A1.3 Progrès en direction des Objectifs de développement du Millénaire

Objectif 1 :  
Faire disparaître l'extrême pauvreté et la faim

Objectif 2 :  
Garantir à tous une éducation primaire

Objectif 3 :  
Promouvoir l'égalité des sexes et favoriser la participation des femmes<sup>a</sup>

Objectif 4 :  
Réduire la mortalité infantile

Objectif 7 :  
Assurer la durabilité des ressources environnementales

Classement selon l'IDH	Cible Réduire de moitié la proportion d'individus souffrant de la faim	Cible Permettre à tous les enfants d'achever un cycle complet d'études primaires		Cible Éliminer les disparités entre populations masculine et féminine à tous les niveaux d'enseignement <sup>a</sup>		Cible Réduire la mortalité infantile et celle des moins de 5 ans	Cible Diminuer de moitié la proportion de personnes privées d'accès à des points d'eau aménagés	
		Personnes souffrant de malnutrition (en % de la population totale) <sup>b</sup>	Taux net de scolarisation dans le primaire (%)	Enfants atteignant la 5 <sup>e</sup> année d'école (%)	Taux brut de scolarisation primaire des filles en % de celui des garçons	Taux brut de scolarisation secondaire des filles en % de celui des garçons	Mortalité des moins de cinq ans (pour 1 000 naissances vivantes)	Population utilisant des points d'eau aménagés (%)
114	Bolivie	Retard	..	..	..	En bonne voie	En bonne voie	
115	Egypte	En bonne voie	En bonne voie	..	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	
116	Honduras	Retard important	..	..	..	En bonne voie	En bonne voie	
117	Gabon	En bonne voie	..	..	..	Retard important	..	
118	Nicaragua	Retard important	En bonne voie	Retard important	Objectif atteint	Objectif atteint	En bonne voie	
119	Sao Tomé-et-Principe	..	..	..	..	Retard important	..	
120	Guatemala	En recul	..	..	Retard important	En bonne voie	Objectif atteint	
121	Salomon, Iles	..	..	..	..	En bonne voie	..	
122	Namibie	Retard important	En bonne voie	..	Objectif atteint	Objectif atteint	Retard	
123	Maroc	En bonne voie	En bonne voie	Retard important	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	
124	Inde	Retard important	..	..	En bonne voie	Retard important	En bonne voie	
125	Swaziland	Retard important	En bonne voie	Retard important	En bonne voie	En bonne voie	En recul	
126	Botswana	En recul	En recul	En bonne voie	Objectif atteint	Objectif atteint	En recul	
127	Myanmar	En bonne voie	..	..	..	Retard important	Retard important	
128	Zimbabwe	Retard important	..	..	En bonne voie	Retard important	En recul	
129	Ghana	Objectif atteint	..	..	..	Retard	En bonne voie	
130	Cambodge	En bonne voie	En bonne voie	..	..	Retard	En recul	
131	Vanuatu	..	..	..	..	En bonne voie	..	
132	Lesotho	Retard	En recul	..	Objectif atteint	Objectif atteint	Retard important	
133	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Retard important	..	..	Retard important	Retard important	Retard important	
134	Kenya	Retard important	..	..	Objectif atteint	En bonne voie	En recul	
135	Cameroun	En bonne voie	..	..	..	En recul	Retard	
136	Congo	Retard important	..	..	En bonne voie	Retard important	En bonne voie	
137	Comores	..	..	..	..	Retard important	..	
137	Comores	..	..	..	..	En bonne voie	Objectif atteint	
Faible développement humain								
138	Pakistan	En bonne voie	..	..	..	Retard important	En bonne voie	
139	Soudan	En bonne voie	..	..	En bonne voie	En bonne voie	Retard important	
140	Bhoutan	..	..	..	..	En bonne voie	..	
141	Togo	En bonne voie	En bonne voie	..	Retard important	Retard important	Retard important	
142	Népal	Retard important	..	..	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	
143	Rép. dém. pop. lao	Retard important	En bonne voie	..	En bonne voie	Retard important	En bonne voie	
144	Yémen	Retard important	..	..	..	En bonne voie	Retard important	
145	Bangladesh	Retard important	..	..	..	Retard important	Objectif atteint	
146	Haïti	Retard	En bonne voie	..	..	Retard important	Retard important	
147	Madagascar	En recul	En recul	..	En bonne voie	Objectif atteint	Retard important	
148	Nigeria	Objectif atteint	..	..	..	Retard important	Retard	
149	Djibouti	..	Retard important	En recul	Retard important	En bonne voie	Retard important	
150	Ouganda	Retard important	..	..	En bonne voie	Retard important	Retard important	
151	Tanzanie, Rép.-Unie de	En recul	Retard important	Retard important	En bonne voie	Retard important	Retard important	
152	Mauritanie	En bonne voie	..	En recul	En bonne voie	Retard important	Retard important	
153	Zambie	Retard important	En recul	..	En bonne voie	..	En recul	
154	Sénégal	Retard important	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	Retard important	En bonne voie	
155	Congo, Rép. dém. du	En recul	..	..	..	Retard important	..	
156	Côte d'Ivoire	En bonne voie	Retard important	Retard important	Retard important	Retard important	En recul	
157	Erythrée	..	Retard important	..	..	En bonne voie	En bonne voie	

### A1.3 Progrès en direction des Objectifs de développement du Millénaire

Objectif 1 :  
Faire disparaître l'extrême pauvreté et la faim

Objectif 2 :  
Garantir à tous une éducation primaire

Objectif 3 :  
Promouvoir l'égalité des sexes et favoriser la participation des femmes<sup>a</sup>

Objectif 4 :  
Réduire la mortalité infantile

Objectif 7 :  
Assurer la durabilité des ressources environnementales

Classement selon l'IDH	Cible Réduire de moitié la proportion d'individus souffrant de la faim		Cible Permettre à tous les enfants d'achever un cycle complet d'études primaires		Cible Éliminer les disparités entre populations masculine et féminine à tous les niveaux d'enseignement <sup>a</sup>		Cible Réduire des deux tiers la mortalité infantile et celle des moins de 5 ans	Cible Diminuer de moitié la proportion de personnes privées d'accès à des points d'eau aménagés
	Personnes souffrant de malnutrition (en % de la population totale) <sup>b</sup>	Taux net de scolarisation (%)	Enfants atteignant la 5 <sup>e</sup> année d'école (%)	Taux brut de scolarisation primaire des filles en % de celui des garçons	Taux brut de scolarisation secondaire des filles en % de celui des garçons	Mortalité des moins de cinq ans (pour 1 000 naissances vivantes)	Population utilisant des points d'eau aménagés (%)	
158	Bénin	En bonne voie	En bonne voie	..	Retard important	Retard important	Retard important	..
159	Guinée	En bonne voie	Retard important	..	En bonne voie	Retard important	En bonne voie	Retard important
160	Gambie	En bonne voie	..	..	En bonne voie	En bonne voie	Retard important	..
161	Angola	En bonne voie	..	..	..	..	En recul	..
162	Rwanda	En recul	..	..	..	..	En recul	..
163	Malawi	En bonne voie	..	..	En bonne voie	En bonne voie	Retard	Retard
164	Mali	Retard important	Retard important	En bonne voie	En bonne voie	En recul	Retard important	En bonne voie
165	Rép. centrafricaine	Retard important	..	..	..	..	Retard important	Retard important
166	Tchad	En bonne voie	Retard important	Retard important	Retard important	Retard important	Retard important	..
167	Guinée-Bissau	..	..	..	..	..	Retard important	..
168	Ethiopie	..	Retard important	..	En recul	En recul	Retard important	Retard important
169	Burkina Faso	En bonne voie	Retard important	..	Retard important	..	Retard important	..
170	Mozambique	En bonne voie	En recul	..	Retard important	Retard important	Retard important	..
171	Burundi	En recul	..	..	Retard important	..	Retard important	..
172	Niger	Retard important	Retard important	En bonne voie	Retard important	En bonne voie	Retard important	Retard important
173	Sierra Leone	Retard	..	..	..	..	Retard important	..
Autres								
	Afghanistan	Retard important	..	..	Retard important	En recul	Retard important	..
	Andorre	..	..	..	..	..	En bonne voie	En bonne voie
	Bosnie-Herzégovine	En bonne voie	..	..	..	..	En bonne voie	..
	Iraq	En recul	..	..	Retard important	Retard important	En recul	..
	Kiribati	..	..	En bonne voie	..	..	Retard	..
	Corée, Rép. pop. dém. de	En recul	..	..	..	..	Retard important	En bonne voie
	Libéria	En recul	..	..	..	..	Retard important	..
	Liechtenstein	..	..	..	..	..	En bonne voie	..
	Marshall Islands	..	..	..	..	..	En bonne voie	..
	Micronésie (Etats fédérés de)	..	..	..	..	..	En bonne voie	..
	Monaco	..	..	..	..	..	En bonne voie	En bonne voie
	Nauru	..	..	..	..	..	..	..
	Palaos	..	..	..	..	..	Retard important	..
	San Marin	..	..	Objectif atteint	..	..	En bonne voie	..
	Somalie	En recul	..	..	..	..	Retard important	..
	Tonga	..	..	..	..	..	En bonne voie	En bonne voie
	Tuvalu	..	..	..	..	..	Retard important	En bonne voie
	Yougoslavie	En bonne voie	..	Objectif atteint	Objectif atteint	Objectif atteint	En bonne voie	..
Nombre de pays par catégorie (% de la population mondiale) <sup>c</sup>								
	Objectif atteint ou en bonne voie	57 (49,2)	51 (40,6)	44 (32,2)	90 (63,3)	81 (44,4)	85 (24,4)	68 (43,4)
	Retard, retard important							
	ou en recul	43 (28,0)	24 (5,7)	8 (1,6)	14 (3,4)	20 (22,0)	81 (61,2)	25 (32,1)
	Absence de données	68 (8,5)	93 (39,4)	116 (51,9)	64 (19,0)	67 (19,4)	2 (0,1)	75 (10,3)

Note : L'évaluation des progrès vers les objectifs fixés pour 2015 procède par interpolation linéaire des tendances observées dans les années quatre-vingt-dix. Chacun des Objectifs de développement du Millénaire est assorti de plusieurs cibles. Le choix des objectifs et cibles repris dans ce tableau se fonde principalement sur la disponibilité des données. Les évaluations en tendance s'effectuent à partir de deux mesures chiffrées séparées d'au moins cinq ans. Pour plus de détails, voir la note technique 2. Ce tableau comporte tous les Etats membres de l'ONU à l'exception des pays de l'OCDE à revenu élevé. Il comprend également Hong-Kong (Chine, RAS).

a. Les objectifs concernant l'égalité dans le primaire et le secondaire doivent, de préférence, être atteints en 2005, et au plus tard en 2015. L'évaluation porte ici sur 2015.

b. La prévalence des enfants souffrant d'insuffisance pondérale constitue un indicateur complémentaire concernant la faim. Cependant, les données en tendance à cet égard sont très limitées.

c. La somme des pourcentages de population n'est pas égale à 100, car cette analyse ne tient pas compte des pays de l'OCDE à revenu élevé.

Sources : Colonne 1 : FAO, 2001. Colonne 2 : UNESCO, 2001. Colonne 3 : UNESCO, 1999b. Colonnes 4 et 5 : UNESCO, 1999b. Colonne 6 : UNICEF, 2002. Colonne 7 : OMS, UNICEF et CCAEA, 2000.

